



You have downloaded a document from
RE-BUS
repository of the University of Silesia in Katowice

Title: Expression de la perfectivite en francais contemporain

Author: Ewa Ciszewska

Citation style: Ciszewska Ewa. (2002). Expression de la perfectivite en francais contemporain. Katowice : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego



Uznanie autorstwa - Użycie niekomercyjne - Bez utworów zależnych Polska - Licencja ta zezwala na rozpowszechnianie, przedstawianie i wykonywanie utworu jedynie w celach niekomercyjnych oraz pod warunkiem zachowania go w oryginalnej postaci (nie tworzenia utworów zależnych).



UNIwersytet ŚLĄSKI
W KATOWICACH



Biblioteka
Uniwersytetu Śląskiego



Ministerstwo Nauki
i Szkolnictwa Wyższego

Ewa Ciszewska

**Expression de la perfectivité
en français contemporain**

Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego



Katowice 2002

Expression de la perfectivité en français contemporain

**Prace Naukowe
Uniwersytetu Śląskiego
w Katowicach
nr 2040**

Ewa Ciszewska

**Expression de la perfectivité
en français contemporain**

Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego



Katowice 2002

**Redaktor serii: Językoznawstwo Neofilologiczne
Maria Wysocka**

**Recenzent
Marcela Świątkowska**



BG 308762

**Redaktor
Wiesława Piskor**

**Redaktor techniczny
Barbara Arenhövel**

**Korektor
Barbara Malska**

**Copyright © 2002 by
Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego
Wszelkie prawa zastrzeżone**

**ISSN 0208-6336
ISBN 83-226-1130-7**

**Wydawca
Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego
ul. Bankowa 12B, 40-007 Katowice
www.us.edu.pl/uniwersytet/wydawnictwo
e-mail: wydawus@us.edu.pl**

**Wydanie I. Nakład 200 + 50 egz. Ark. wyd. 9,0. Ark. druk. 7,0.
Przekazano do łamania w lutym 2002 r. Podpisano do druku
w kwietniu 2002 r. Papier offset., kl. III, 80 g**

Cena 13 zł

**Łamanie: Pracownia Składu Komputerowego
Wydawnictwa Uniwersytetu Śląskiego
Druk i oprawa: „PRODRUK” s.c.
ul. Gliwicka 204, 40-862 Katowice**

Table des matières

Introduction	7
Partie 1	
Problèmes théoriques et méthode	9
1.1. Méthode	9
1.2. Notion d'aspect	10
1.3. Principes de l'opposition aspectuelle	13
1.4. Classes verbales	20
1.5. Combinaisons de concepts	23
Partie 2	
Moyens d'expression de l'aspect perfectif en français contemporain	27
2.1. Types de configurations	27
2.1.1. Concept momentané	28
2.1.2. Configuration bimomentanée	31
2.1.3. Configuration multiplicative	34
2.1.4. Configuration limitative	35
2.1.5. Configuration multiplicative limitative	37
2.1.6. Configuration terminative	38
2.1.7. Configuration inchoative	40
2.1.8. Configuration résultative	46
2.1.9. Configuration téléique	52
2.1.10. Configuration téléique limitative	57

2.1.11. Configuration résultative distributive	59
2.1.12. Configuration télélique distributive	61
2.1.13. Configuration habituelle	63
2.2. Rôle d'autres éléments de la phrase	65
2.3. Rôle des morphèmes grammaticaux	69
2.3.1. Passé simple, présent/imparfait	70
2.3.2. Passé composé et plus-que-parfait	76
2.3.3. Futur simple	78
2.4. Classement des radicaux	79
2.4.1. Classe des momentanés	80
2.4.1.1. Sous-classe des continuatifs	80
2.4.2. Classe des multiplicatifs	81
2.4.3. Classes des inchoatifs, résultatifs et téléliques	81
Conclusion	87
Annexes	89
1. Classe des momentanés	90
2. Sous-classe des continuatifs	90
3. Classe des multiplicatifs	90
4. Classe des inchoatifs	91
5. Classe des résultatifs	92
6. Classe des téléliques	98
Bibliographie	105
Textes théoriques	105
Dictionnaires de référence	109
Textes littéraires et leurs abréviations	109
Streszczenie	110
Summary	112

Introduction

Le but de notre travail est de présenter les différents moyens dont dispose le français contemporain pour exprimer ce qu'on appelle couramment l'aspect perfectif. Nous nous sommes intéressée à ce problème en analysant l'emploi particulier de l'imparfait appelé imparfait pittoresque. Dans cet emploi, malgré le morphème de l'imparfait, la forme verbale décrit des événements ou des faits uniques; on pourrait très bien à cette place mettre le passé simple. La possibilité d'un tel emploi prouve que l'aspect perfectif peut être exprimé par des formes les plus inattendues. Les entretiens avec Monsieur Stanisław Karolak et la lecture de ses travaux concernant le domaine de l'aspect nous ont poussée à étudier plus en détail l'aspect perfectif (et son expression en français contemporain) en nous basant sur les principes de sa conception développée dans différents articles (cf. *Bibliographie*).

Cela fait bientôt un siècle que les linguistes s'occupent de l'aspect verbal et essaient d'expliquer cette petite différence de sens existant entre les formes temporelles issues de la suffixation et de la préfixation du même radical verbal. L'étude de l'aspect a longtemps été marquée (et elle l'est toujours) par l'analyse des interactions entre ce qu'on appelle habituellement le mode d'action (aspect lexical) et l'aspect tout court (aspect grammatical).

Nous allons vérifier dans quelle mesure les approches traditionnelles permettent d'expliquer les faits aspectuels. Étant donné que les travaux traitant de l'aspect sont particulièrement abondants, nous sommes obligée de faire un choix et nous ne prendrons en considération que les études qui avaient fait avancer la recherche dans ce domaine. Nous évoquerons les travaux concernant les langues slaves seulement lorsqu'ils présentent des solutions qu'on peut transférer dans le domaine du français.

Nous allons essayer de présenter notre propre conception de l'aspect; pour cela, nous allons d'abord déterminer ce que nous entendons par le terme

d'aspect, et plus précisément par le terme de perfectivité. En outre, nous préciserons sur quel principe nous basons l'opposition aspectuelle.

Par la suite, nous tâcherons de décrire toutes les situations dans lesquelles se manifeste l'aspect perfectif. Nous allons examiner quels éléments de la phrase servent à exprimer cet aspect et quelle est leur importance. Nous nous intéresserons avant tout aux radicaux verbaux, nous essaierons de déterminer leur valeur aspectuelle, ce qui nous permettra d'effectuer leur classement. Ce classement devrait aboutir à l'élaboration des listes regroupant aussi bien des radicaux perfectifs, que des radicaux imperfectifs contenant dans leur structure interne l'idée de perfectivité.

Nous analyserons également l'apport aspectuel des déterminants, constructions adverbiales, noms et morphèmes grammaticaux des temps. Nous énumérerons en détail les classes de radicaux, le morphème et éventuellement d'autres éléments qui servent à représenter l'aspect de telle ou telle situation.

En examinant les morphèmes grammaticaux, nous tenterons de vérifier si le locuteur peut les choisir librement et les combiner avec le radical verbal comme il veut, dans n'importe quelle phrase (idée admise par certains linguistes).

Attendu que notre travail doit rendre compte de l'expression de la perfectivité en français contemporain, le corpus a été sélectionné à partir des romans du XX^e siècle (nous donnons leur liste à la fin de notre étude). Ce choix a été tout à fait fortuit. Il résultait de la richesse des formes chez tel ou tel écrivain et de la diversité des verbes et des constructions employées. Dans certains cas, nous avons choisi tel écrivain en raison de sa préférence pour un temps particulier (Simenon pour l'imparfait pittoresque, Clavel pour le plus-que-parfait et Robbe-Grillet pour le présent et le passé composé). Chaque exemple est accompagné de l'abréviation (la lettre minuscule placée après le numéro de la page) qui l'identifie. La liste complète des abréviations se trouve à la fin de notre travail.

Les exemples que nous avons choisis pour indiquer dans quelles situations nous avons affaire à l'aspect perfectif contiennent des verbes employés au passé simple. Bien que ce temps ne soit pas actuellement utilisé dans la langue parlée, nous l'avons préféré au passé composé, vu que ce dernier est susceptible de véhiculer aussi bien l'aoriste que le parfait. C'est aussi du passé simple que nous nous servirons dans la description (à l'aide de formules appropriées) des formes perfectives. Pour signaler l'aspect imperfectif, nous allons employer le présent ou, moins souvent, l'imparfait.

Partie 1

Problèmes théoriques et méthode

1.1. Méthode

Les études concernant l'aspect aussi bien dans les langues slaves que dans les langues non slaves sont particulièrement nombreuses. Il serait impossible de les passer en revue dans le cadre du présent travail. Nous évoquerons seulement celles qui nous ont servi comme point de départ pour la description de l'aspect, et de la perfectivité en particulier.

Mais avant toute chose, il est indispensable de préciser quelle méthode nous allons employer dans l'analyse des problèmes aspectuels. Ainsi, l'analyse peut partir de l'examen des formes d'une langue donnée et on prendra en considération les environnements et la distribution de ces formes, les paradigmes dans lesquels elles figurent; c'est en second lieu qu'on les reliera à un champ conceptuel. D'autre part, l'analyse peut être effectuée à partir des concepts pour aboutir aux signes linguistiques qui leur correspondent. La première approche est désignée par le terme sémasiologie, la seconde onomasiologie. De nombreux linguistes font remarquer que les deux ont des avantages et des inconvénients et se prononcent pour l'une ou l'autre. Ainsi M. Golian, en adoptant l'approche sémasiologique observe que „ce qui doit surtout retenir son attention (du linguiste) n'est pas ce qu'on communique, mais comment on le communique pour voir ce qui est particulier à chaque langue” (1977: 9).

D'autre part, B. Pottier (1987: 98) avertit que „travailler sur les seuls critères formels pourrait conduire à mettre de simples étiquettes sur un type de marque formelle” (cité par Guentchéva, 1991: 54). Quant à l'approche onomasiologique, son avantage consiste à dégager les ressemblances entre différentes langues; ainsi R. Jakobson constate que „toute expérience

cognitive peut être rendue et classée dans n'importe quelle langue" (1963 : 81), mais il y a des risques de partir „de concepts peut-être extérieurs, étrangers même à cette langue pour en donner la description linguistique" (Moulin, 1968 : 322) et „de prendre pour aspectuelles des notions qui n'ont rien à voir avec la notion d'aspect" (Guentchéva, 1991 : 55).

Vu la complexité des problèmes aspectuels, nous trouvons plus fondé de partir du concept d'aspect (d'aspect perfectif plus particulièrement) afin d'aboutir aux différentes réalisations de ce concept en français. Cela nous permettra par exemple de considérer comme exposants de la momentanéité *un éclair* et *il sauta*, alors que dans l'approche sémasiologique, l'attribution de ces deux signes au même concept momentané serait beaucoup plus compliquée, voire impossible. Dans l'approche onomasiologique, on part parfois dans un premier temps de l'examen de l'aspect dans les langues slaves pour découvrir des concepts aspectuels qui constituent un point de départ pour l'étude de l'aspect en français. Ce n'est pas notre cas. Nous analysons le concept d'aspect indépendamment d'autres langues et nous postulons que le concept d'aspect peut être appliqué à toutes les langues dans lesquelles il peut être exprimé de différentes façons. Cependant, en prenant en considération la remarque de Z. Guentchéva qui dit que la seule garantie d'un travail systématique est „un va-et-vient entre un système de formes linguistiques et un système de notions" (1991 : 55), nous nous garderons de parler de „cases vides", c'est-à-dire des concepts qui ne sont exprimés ni en français ni peut-être dans aucune autre langue.

1.2. Notion d'aspect

L'aspect a été d'abord une catégorie employée dans la description des langues slaves. Depuis S. Agrell (1918), on oppose l'aspect grammatical à l'aspect lexical (mode d'action). Le premier divise tous les verbes en deux catégories: verbes perfectifs et verbes imperfectifs; ainsi à la même signification lexicale correspondent deux verbes à l'aspect opposé (deux formes morphologiques) qui constituent un couple aspectuel. Un certain nombre de verbes n'a pas de partenaire aspectuel, de tels verbes sont appelés *perfectiva* ou *imperfectiva tantum*. L'aspect lexical par contre, précise comment se fait l'action et permet de diviser les verbes selon la même nuance du déroulement de l'action; il y a donc des verbes duratifs (continuatifs), ponctuels, ingressifs, résultatifs, inchoatifs, sémelfactifs, etc. (Koschmider, 1934). La modification du sens du verbe de base se fait par l'adjonction d'un préfixe (moins

souvent d'un suffixe). Cependant, la distinction entre l'aspect grammatical et le mode d'action n'est pas évidente étant donné qu'il est difficile de constater s'il y a ou non une identité de sens entre un verbe imperfectif et un verbe perfectif pris en tant qu'unités lexicales (Paillard, 1979: 105); une autre raison est la richesse d'exposants formels; d'où les polémiques sur les critères d'après lesquels deux verbes donnés constituent un couple aspectuel ou pas (cf. pour J. S. Maslov et A. Isačenko *czytać/przeczytać* ne forment pas un couple aspectuel, alors que D. Paillard et A. Bogusławski soutiennent le contraire). Vu ces difficultés, dans les études récentes, les linguistes ont abandonné la division traditionnelle en aspect grammatical et aspect lexical et considèrent ces deux notions conjointement (Pađučeva, 1989; Guiraud-Weber, 1988 et 1989).

La notion d'aspect créée pour la description des langues slaves a été par la suite adaptée à d'autres langues. Dans le domaine de la description du français, les linguistes ont gardé la même distinction que dans les langues slaves, entre l'aspect grammatical et le mode d'action (Vet, 1980). En respectant la règle d'après laquelle la différence d'aspect doit être morphologique, ils voient l'opposition aspectuelle soit entre les formes simples et les formes composés des temps verbaux (Guillaume, 1970; Imbs, 1960) (cette conception est caractéristique des études plus anciennes), soit entre le passé simple et l'imparfait. Cependant, comme les formes simples et composées constituent une opposition temporelle, seulement cette dernière proposition est généralement admise comme l'unique et véritable opposition aspectuelle dans tous les travaux récents.

La distinction entre le mode d'action et l'aspect grammatical semble parfaitement convenir au français. Le premier se rapporte au lexème verbal et à d'autres éléments contextuels de la phrase comme p.ex.: déterminants, adverbes et expressions adverbiales, noms en fonction de complément d'objet ou de sujet, etc. Le second se rapporte aux morphèmes des formes temporelles: du passé simple et de l'imparfait. En général, l'aspect grammatical est considéré comme un choix libre de la part du locuteur qui peut présenter un procès comme vu de l'intérieur, dans sa phase médiane (imperfectif) ou comme vu de l'extérieur, constituant ainsi un tout inanalysable (perfectif) (cf. Martin, 1971; Comrie, 1976; Vet, 1980; Both-Diez, 1985). L'aspect lexical, par contre, est plus objectif, lié à la structure interne du verbe et par cela indépendant du locuteur. Nous croyons que la liberté du locuteur pour choisir telle ou telle vision du procès est apparente. D'après C. Vet pour les situations: *Jeanne courait et Jeanne jaunissait le papier* „le locuteur ne prend pas en considération [...] l'intervalle entier pendant lequel la situation est valable; il fait notamment abstraction du début et de la fin de cet intervalle, en se contentant de constater ce qui se passe au moment t_x seulement”

(1980: 76). Cependant, il est difficile d'appliquer la même interprétation à la phrase:

(1) *Louis-Napoléon était le neveu de Napoléon I.*

où le locuteur affirme ce qui est valable à chaque moment (et non seulement à r_x); en plus le locuteur est incapable de prendre en considération le début ou la fin de cette situation, parce qu'elle n'en a pas. Prenons un autre exemple:

(2) *On demanda à Marc de chanter et il chanta.*

où *il chanta* a le sens inchoatif, qui ne fait pas partie de la structure interne du verbe *chanter* (alors que l'inchoativité est considérée comme un mode d'action). Le locuteur ne prend pas ici en considération l'intervalle entier, seulement son début, ou, plus précisément, il fait abstraction de la fin de l'action de Marc. Et en fin de compte, il est impossible de combiner le mode d'action inchoatif avec l'aspect imperfectif et de présenter l'inchoativité comme vue de l'intérieur, ni dans le cas du verbe *chanter*, ni dans le cas d'un verbe dont la racine est effectivement inchoative comme p.ex.: *rougir*, qui, employés à l'imparfait désignent ce qui est en train de se passer: l'activité de chanter et le procès qui va donner comme résultat le rougissement complet d'un objet.

Ces remarques font voir que le locuteur n'est pas toujours libre dans le choix de la vision du procès comme le laissait entendre la définition de l'aspect grammatical présentée ci-dessus. D'autre part, l'exemple du verbe *chanter* a montré que la prétendue possibilité combinatoire du mode d'action avec l'aspect grammatical donne des résultats tout à fait inattendus, qui ne se laissent pas expliquer dans le cadre de la distinction entre ces deux types d'aspects. Ainsi l'inchoatif apparaît comme étant étroitement lié à l'aspect perfectif, tout comme le terminatif ou le sémelfactif, alors que le continuatif et le fréquentatif sont liés à l'aspect imperfectif. Par conséquent, nous trouvons que la distinction en aspect lexical et grammatical est superflue et qu'il est plus justifié de considérer l'aspect en tant que catégorie sémantique homogène.

Théoriquement, il est possible de combiner chaque lexème verbal aussi bien avec le morphème de l'imparfait qu'avec celui du passé simple, cependant, dans un contexte spécifique, il y a des assemblages interdits. Nous sommes d'avis que c'est le type du lexème verbal employé qui en est responsable; pour le vérifier, nous allons examiner les définitions d'aspect qui font abstraction de la forme du verbe apparaissant à la surface. Ainsi G. Guillaume définit l'aspect comme le temps impliqué que „le verbe emporte avec soi, qui lui est inhérent, fait partie intégrante de sa substance et dont la notion est

indissolublement liée à celle de verbe” (1964 : 47), il remarque aussi que c’est à l’intérieur du verbe qu’il faut étudier ce temps intérieur à l’image verbale (1970 : 15). L’idée que „l’aspect est une des qualités inhérentes au procès” a été reprise par P. Imbs (1960 : 15), et C. Vet entend par aspect „toute information contenue dans une phrase qui se rapporte non pas à la place, mais à la structure interne de l’intervalle I” (1980 : 45).

En même temps, F. Antinucci et L. Gebert constatent que le caractère régulier et systématique de l’aspect verbal peut se voir seulement au niveau relativement profond et abstrait de l’analyse sémantique (1977 : 8). Tout cela nous amène à la conclusion que l’aspect n’a rien à voir avec la forme du verbe telle qu’elle apparaît à la surface; l’aspect est un trait caractéristique du concept et non de la représentation extérieure du verbe. Chaque concept peut être décrit comme appartenant à un seul aspect. La forme extérieure du verbe (moins souvent de l’adjectif ou du nom) est un moyen grâce auquel le concept est exprimé à la surface.

1.3. Principes de l’opposition aspectuelle

La question qui se pose maintenant est de savoir sur quel critère est basée l’opposition aspectuelle, autrement dit, quel trait sémantique possèdent les concepts appartenant à l’aspect donné. Les linguistes qui s’occupent de ce problème dans le cadre des langues slaves ou dans le domaine du français ne sont pas unanimes sur ce point.

En analysant l’aspect dans les langues slaves, Héléne Włodarczyk (1980) indique qu’il y a en gros deux théories concernant l’aspect; la première est basée sur le trait sémantique de ‘totalité’ et la deuxième sur le trait ‘limite’. Le perfectif représente l’action dans sa totalité ou comme ayant atteint sa limite, alors que l’imperfectif ne contient aucune indication concernant la totalité ou la limite de l’action (cf. Bondarko, 1971).

En ce qui concerne le français, il y a des propositions qui résultent de l’analyse du texte (et non des concepts) et qui postulent que la distinction entre le passé simple et l’imparfait n’est pas aspectuelle, mais discursive et de ce fait, elles nous intéressent moins. Il s’agit en premier lieu de la conception de H. Weinrich (1973), qui constate que „l’imparfait est dans le récit le temps de l’arrière-plan, le Passé simple le temps du premier plan” (p. 115). La faiblesse de ce point de vue réside dans le fait qu’il n’existe pas de définitions rigoureuses du premier plan et de l’arrière-plan. D’autre part, dans un récit, la frontière entre les deux plans est assez floue, et parfois même, il est possible de distinguer plusieurs plans: „des premiers plans forts, moins forts, etc., et des

arrière-plans faibles, moins faibles [...]” (M o l e n d i j k, 1990 : 8). Il y a aussi des cas où le passé simple appartient à l’arrière-plan et non au premier plan, comme dans l’exemple de M o l e n d i j k (1990 : 11):

(3) *La Guerre de Cent Ans — qui dura d’ailleurs 116 ans — fut surtout amenée par la rivalité entre Philippe VI et Edouard III.*

On peut imaginer également des récits où la description d’un endroit soit d’une importance fondamentale pour l’histoire, elle devrait donc être considérée comme appartenant au premier plan, cependant elle se fera toujours à l’imparfait.

D’autres chercheurs considèrent que l’imparfait exprime la simultanéité et le passé simple la postériorité (il fait avancer l’histoire) (T o g e b y, 1982; K a m p et R o h r e r, 1983). Même dans les travaux récents, on rejette l’approche aspectuelle de l’opposition entre le passé simple et l’imparfait, comme c’est le cas de M o l e n d i j k (1990) qui considère que l’aspect est un phénomène phrastique et que l’aspect du verbe dépend de sa compatibilité avec des compléments de temps ou des constructions syntaxiques; l’aspect de ce complément (ou de la construction syntaxique) détermine l’aspect de la forme verbale.

Parmi les conceptions qui recherchent le principe de l’opposition aspectuelle entre le perfectif et l’imperfectif au niveau conceptuel, nous allons présenter d’abord celle qui fonde cette opposition sur les traits qui se laissent ramener à un dénominateur commun, à savoir: borne, limite et terme. Pour J. H o l t (1943 : 66) „les verbes perfectifs désignent alors le procès avec son terme, tandis que les verbes non-perfectifs ne possèdent pas cette indication”. B. C o m r i e (1989) emploie le terme de borne lorsqu’il parle de l’aspect grammatical: „Le perfectif est une catégorie grammaticale qui renvoie à une situation qui est présentée comme bornée.” (p. 57) et lorsqu’il parle de l’aspect lexical: „Une situation télélique a une borne inhérente: la situation peut persister jusqu’à ce qu’elle atteigne cette borne, mais ayant atteint la borne, la situation se termine nécessairement.” (ibidem, p. 57). D’autre part, H. G a r e y (1957) distingue les verbes téléliques (*telic verbs*) qui expriment l’action orientée vers un but à atteindre et les verbes non téléliques (*atelic verbs*) qui ne doivent atteindre aucun but pour que l’action qu’ils décrivent soit réelle (l’action se réalise dès qu’elle commence). Les verbes de ces deux groupes peuvent se combiner avec des temps imperfectif et perfectif. Le temps perfectif du verbe non télélique confirme l’existence de l’action dans le temps y compris sa fin, alors que le temps imperfectif d’un tel verbe indique seulement l’existence de l’action dans le temps, en faisant abstraction de son début et de sa fin. Le temps perfectif du verbe télélique indique que le but a été atteint, et le temps imperfectif présente le but comme potentiel (il n’indique pas s’il a été atteint ou non).

L'inconvénient des conceptions de ces trois linguistes résulte du fait qu'elles ne permettent pas d'expliquer tous les phénomènes, par exemple l'inchoativité du verbe *aima* dans *Pierre aima Marie dès qu'il la vit*. Il est incontestable que ce verbe indique le début et non le terme du procès. Même si on considère comme terme (borne ou limite) le moment où le procès de tomber amoureux s'est achevé (ce qui paraît un peu forcé), une telle interprétation fait abstraction de l'état résultant (Pierre aime).

Les linguistes représentant la deuxième tendance voient l'opposition aspectuelle basée sur la notion de changement qui est un trait propre à l'aspect perfectif: „la signification invariante du P (perfectif) est un changement” (Pađučeva, 1989: 173). Cette notion est fondamentale pour Antinucci et Gebert (1977), qui dans leur étude sémantique de l'aspect ont essayé de trouver un système qui permettrait de présenter formellement les relations sémantiques entre les prédicats d'une langue. La décomposition des prédicats les a menés à l'établissement de leurs composantes sémantiques (*komponent semantyczny*) parmi lesquelles la composante 'changement' est liée à l'aspect perfectif et la composante 'état' à l'aspect imperfectif. La forme perfective indique l'affirmation de la composante 'changement', autrement dit, elle indique que l'état en question a été réalisé; alors que la forme imperfective constitue l'affirmation de l'état parce qu'elle apparaît chaque fois que la composante de la représentation sémantique qui est placée le plus haut, est un prédicat d'état (ibidem, p. 42).

Le terme de changement est aussi primordial pour C. Vet (1980: 62), qui, en distinguant les situations transitionnelles et non transitionnelles, est parti de la proposition de W. L. Chafe (1970: 100) pour qui les procès désignent un changement de l'état où se trouve une personne ou un objet. La situation transitionnelle possède une présupposition et une implication, alors que la situation non transitionnelle n'a pas de présupposition ni d'implication. En parlant de l'aspect non duratif (par opposition à l'aspect duratif), Vet constate qu'il se rencontre seulement „dans les phrases qui se réfèrent à des situations transitionnelles (procès, actions-procès)” (1980: 71).

Bien que la notion de changement semble convenir à la majorité des verbes perfectifs, il y en a un petit groupe qui n'ont rien à voir avec le changement, p.ex.: *il sauta, il éternua, il bâilla, il tira, il embrassa* (dans tous les cas, il s'agit d'un seul acte et non de l'itération). Antinucci et Gebert (1977) incorporent ces verbes dans le groupe des verbes causatifs et proposent comme état résultant dans la phrase:

(4) *Jan stuknął nogą o drzewi.*

la composante 'être en contact'. Une telle représentation pourrait encore être enrichie par une autre composante indiquant la brièveté de ce contact entre la

jambe et la porte. Cette explication, très imagée, qui pourrait être à la rigueur appliquée à la phrase (4), est exclue pour d'autres verbes: quel état résultant peut-on trouver pour *il éternua* ou *il tira un coup de fusil*?

Co Vet contourne ce type de verbes d'une autre façon. Comme la phrase: *Jean sautait*. n'a pas de présupposition ni d'implication, il la présente comme une situation non transitionnelle, en remarquant cependant que le nombre des moments de l'intervalle I est de 1 (C. V et (1980: 65) définit l'intervalle d'une situation comme un ensemble de moments). La situation étant non transitionnelle, nous avons forcément affaire à l'aspect duratif (ibidem, p. 71), mais cela est en contradiction avec ce que Vet dit plus loin: „L'aspect non duratif provient du fait que l'intervalle pendant lequel est valable la situation dont on parle contient un nombre déterminé de moments” (ibidem, p. 73).

Les difficultés rencontrées dans l'analyse de certains verbes, qui ne sont pas très nombreux, c'est vrai, mais qu'on ne peut pas passer sous silence, font voir que la notion de changement ne peut pas constituer la base de l'opposition aspectuelle.

Une autre proposition a été avancée par Imbs (1960). Il distingue différentes oppositions aspectuelles: inaccompli / accompli (présent / passé composé), imperfectif / perfectif (verbe simple / verbe composé), inchoatif / terminatif et duratif / ponctuel (ou momentané) (16), parmi lesquelles seulement cette dernière est intéressante à nos yeux. Cette opposition „résulte de la présence ou de l'absence de durée dans le déroulement du procès” (ibidem, p. 16), mais comme il est possible de dire:

(5) *L'entretien dura environ deux heures.* (ibidem, p. 86)

Imbs rectifie cette première explication en remarquant que le passé simple „n'exclut pas la durée, mais il en fait abstraction” (ibidem, p. 86) et il ajoute: „[...] à condition que le fait rapporté le soit dans une série d'autres événements envisagés dans leur succession et non dans la durée interne de chacun d'eux” (ibidem, p. 86). Or, dans (5), il est difficile de faire abstraction de la durée, qui constitue l'essentiel de ce qui est communiqué par cette phrase. Le choix de la notion de durée comme critère de l'opposition n'est pas très heureux: elle suggère la possibilité de mesure des procès décrits et leur division d'après des traits particulièrement flous comme étendu (long) et non étendu (court), alors que la durée objective des états, actions et événements ne détermine en aucun lieu l'emploi de telle ou telle forme aspectuelle. En plus, même lorsqu'un événement est particulièrement court, comme *il éternua* ou *il sauta*, il a besoin d'un certain temps (ne seraient-ce que quelques fractions de seconde) pour qu'il puisse être distingué et reconnu comme tel. Il ne s'agit donc pas pour Imbs de la présence ou de l'absence de la durée réelle, mesurable dans un

procès mais plutôt de la présentation d'un procès comme ayant ou non une durée interne.

De cette manière, nous revenons à la conception guillaumienne du temps impliqué, indispensable à l'existence d'un procès, qui peut être extrêmement court, mais qui ne peut pas être réduit à zéro. Ce laps de temps minimal nécessaire à la réalisation d'un événement ponctuel se laisse facilement décrire à l'aide de la notion d'instant; nous rejoignons ici l'idée d'Ajdukiewicz (1965:384) pour qui l'instant est un trait d'un événement ponctuel tel que l'atteinte d'une cible par un projectile (cf. Karolak, 1995: 200). De cette manière, nous avons trouvé le trait caractéristique des concepts représentés par les verbes: *il sauta, il éternua, il tira un coup*, etc. Le concept de ce type sera appelé *concept momentané* et l'aspect qui lui est propre *aspect momentané*. Le concept d'instant est donc primitif (simple et non dérivé) et en tant que tel, il sert de base pour la dérivation de concepts plus complexes. Ainsi Ajdukiewicz (1965) distingue l'intervalle, qui est un ensemble dense et continu d'instants situés entre deux autres instants différents, et la ligne de temps non bornée (dans le sens du temps universel) qui est un ensemble de tous les instants. Aussi bien l'intervalle que la ligne de temps constituent des concepts complexes dérivés. Une telle approche a été adaptée par J.-P. Desclés (1991), qui, dans sa conception de l'aspect, considère le point comme une primitive et un intervalle „comme un ensemble de points contigus appartenant à une ligne continue, délimitée à gauche et à droite par deux bornes séparant l'intérieur (les points compris entre les deux bornes) de l'extérieur de l'intervalle (les points non compris entre les deux bornes)” (p. 24). Cependant, nous trouvons que pour les besoins d'une analyse linguistique, il n'est pas justifié de considérer la ligne de temps comme un concept dérivé. Il est impossible d'expliquer certains faits linguistiques à l'aide d'un ensemble d'instants, par exemple dans les phrases:

(6) *Marc a des yeux bleus.*

(7) *La Rochelle est située à 600 kms de Paris.*

l'idée que les instants sont des éléments constitutifs des états de choses décrits, est tout à fait inappropriée. Dans (6) et (7), les états de choses sont parfaitement homogènes, ils donnent l'impression d'une continuité et aucun instant en tant que constituant de leur structure n'y est perceptible. C'est pourquoi nous allons considérer la ligne de temps, à laquelle s'applique mieux le terme de continuum temporel, comme un concept primitif (simple et non dérivé). Les concepts représentés par les verbes dans (6) et (7) sont liés au concept de continuum temporel; ils seront appelés *concepts continuatifs*, et l'aspect qui leur est propre respectivement *aspect continuatif*. L'établissement des traits *momentanéité* et *continuité* propres aux concepts nous permettra par

la suite de diviser les verbes qui les représentent à la surface en différentes classes.

Comme nous venons de le voir en commentant différentes conceptions concernant l'aspect, les linguistes considèrent l'opposition aspectuelle comme ayant un caractère binaire. Parmi les travaux récents se distingue particulièrement la proposition de Jean-Pierre Desclés pour qui la distinction aspectuelle la plus fondamentale est basée sur trois notions: *état*, *processus* et *événement*. À ces trois notions aspectuelles sont associés trois types d'intervalles de validation de relations prédicatives (cf. 1994: 58). Un intervalle constitue un continu composé d'instantants contigus se caractérisant par deux types de bornes: bornes fermées et bornes ouvertes. La borne fermée fait partie de l'intervalle, alors que la borne ouverte en est exclue.

L'aspect *état* se distingue des aspects *processus* et *événement* par le fait qu'il désigne une situation stable qui est caractérisée par l'absence de changement et dont toutes les phases sont identiques, alors que les deux autres aspects désignent une situation changeante, dont les phases successives sont différentes.

L'aspect *événement* se distingue de l'aspect *processus* par la présence obligatoire d'un changement initial (début) et d'un changement final. L'événement est toujours représenté par un intervalle fermé borné à gauche et à droite, tandis que le processus est représenté par un intervalle fermé à gauche. La borne droite de l'intervalle peut être:

- ouverte: le processus est alors saisi dans son développement (son terme est visé sans être atteint),
- fermée: le processus peut être achevé (son terme final a été atteint) ou seulement accompli (il a atteint un terme quelconque différent du terme final).

Nous sommes d'avis que les principes de distinction entre *état* et *processus* d'un côté, et *processus* et *événement* de l'autre, sont assez flous et peu clairs. D'abord, il est parfois difficile d'établir si les deux instants voisins de l'intervalle de validation (les phases de l'intervalle) sont identiques ou non (cela est nécessaire pour pouvoir distinguer un état d'un processus). Par exemple, si quelqu'un fait un travail qui consiste à effectuer toujours la même manoeuvre comme serrer successivement des vis, l'énoncé *x travaille* devrait être considéré comme un état et non comme un processus. De même, l'état descriptif cité par Desclés (1994: 73):

(8) *Ce jour-là, le temps était à l'orage.*

aurait pu être traité comme une situation dynamique et changeante (donc un processus): avec le temps, les nuages peuvent grossir, devenir de plus en plus noirs, la température peut monter, l'air peut devenir de plus en plus suffocant.

Par conséquent, dans deux instants voisins t et t' , la situation peut être légèrement différente et malgré cela, nous la décrivons par: le temps est à l'orage, et nous avons affaire ici à un état (et non un processus).

D'autre part, il est forcé de dire qu'il y a un changement initial dans:

(9) *Marie mange son dessert.*

(l'intervalle qui représente ce processus est fermé à gauche et la borne fait partie de l'intervalle, cf. Desclés, Oh, 1992: 105) et qu'il n'y en a pas dans l'état:

(10) *Depuis ce matin, le ciel est noir.* (Desclés, 1987: 118)
(l'intervalle est ouvert).

Nous estimons que si dans (9), il est clair que le processus doit avoir un début (changement initial), il n'en est rien dit dans cette phrase. Sinon, il faudrait attribuer un tel début à certains états, comme celui décrit dans (10), où l'instant à partir duquel le ciel est noir, est bien indiqué. En plus, (10) implique qu'avant le ciel était d'une autre couleur, par conséquent l'idée de changement n'est pas tout à fait absente.

La différence entre le processus et l'événement concerne la borne droite qui pour l'événement est toujours fermée, et pour les processus, elle peut être soit ouverte, soit fermée. Seulement, lorsqu'elle est fermée, il devient impossible de distinguer un processus d'un événement (les deux ont la borne gauche et la borne droite fermées). J.-P. Desclés constate à ce propos que le processus achevé et accompli engendre un événement achevé (accompli) qui assume une transition entre une situation initiale et une situation finale. Dans le cas du processus achevé, la situation finale devient concomitante avec l'état résultant qui est engendré par ce processus (1994: 77) et dans le cas du processus accompli, l'état résultant, qui est engendré par ce processus, ne coïncide pas nécessairement avec l'état final du processus achevé (ibidem, p. 78). Cette explication renforce encore l'impression que les processus achevés et accomplis constituent des événements. D'autant plus que Desclés donne comme exemple d'un événement la phrase:

(11) *Hier, j'ai travaillé toute la journée chez moi.* (Desclés, Oh, 1992: 106)

qu'on peut expliquer exactement de la même façon que le processus achevé (ou accompli). À part cela, les représentations graphiques d'un processus achevé (accompli) et d'un événement données par Desclés (1992: 106) et (1994: 78 et 83) sont tout à fait identiques.

Nous croyons que l'introduction de la notion *processus* ne se justifie pas. Ce que Desclés désigne par „processus saisi dans son développement” peut être facilement associé à la notion d'état et ce qu'il désigne par „processus achevé ou accompli” se laisse ramener à la notion d'événement. Autrement dit, la distinction aspectuelle pourrait être basée sur l'opposition *état / événement*.

1.4. Classes verbales

En étudiant les problèmes aspectuels, les linguistes ont essayé de ranger les verbes dans les classes qui devraient rendre compte de leur particularité aspectuelle (il s'agit des classements selon le mode d'action). Nous avons déjà partiellement évoqué le principe de ces classements dans la partie concernant le critère de l'opposition aspectuelle: cf. H. Garey (1957) qui distingue les verbes téliques et atéliques, et C. Vet (1980), qui divise les situations en transitionnelles et non transitionnelles et à l'intérieur de chaque type de situation, il procède à d'autres distinctions.

Le classement qui a servi comme point de départ à de nombreux linguistes est celui proposé par Z. Vendler (1967). En fondant son classement sur les principes sémantiques et syntaxiques, Vendler répartit les verbes (et les syntagmes verbaux) en classes selon la structure temporelle interne des procès qu'ils véhiculent. Il distingue d'abord les *activités* qui sont des procès ou des événements homogènes, n'ayant pas de point terminal naturel, ce qui veut dire qu'elles sont vraies quel que soit le moment où le procès s'arrête. Elles sont compatibles avec l'expression *pendant x temps* et incompatibles avec *en x temps*. Cela les différencie des *accomplissements* qui sont incompatibles avec la première expression et compatibles avec la deuxième (ils ont donc une durée). Les accomplissements ont un point terminal naturel et sont non homogènes, ce qui veut dire qu'ils sont vrais seulement lorsque le procès a été achevé (lorsqu'il a atteint sa fin naturelle). Les *achèvements* désignent des événements qui n'ont pas de durée, sont ponctuels et ne peuvent pas être segmentés. Ils sont compatibles avec l'expression *à cinq heures* et incompatibles avec *pendant x temps*. Les *états* par contre, sont compatibles avec *pendant x temps* et incompatibles avec *à cinq heures*. Ils ne constituent pas des événements ou des procès et, de ce fait, n'ont pas de structure temporelle interne. Font partie de la classe des états, des adjectifs (*chaud, bleu, grand, etc.*), ainsi que les verbes qui indiquent l'habitude (*il fume*). Certains linguistes (Mourelatos, 1981; Hoepelman et Rohrer, 1980; Nef, 1980) ont essayé d'améliorer le classement de Vendler en proposant d'autres critères de distinction entre les classes et en introduisant des procédures automatiques de

reconnaissance de la classe d'un verbe ou d'un syntagme verbal, en l'appliquant en même temps au système français.

La typologie vendlerienne a été créée à partir des formes, c'est pourquoi, *chanter* en emploi absolu est considéré comme une activité et avec un complément d'objet direct (du type: *une chanson*) un accomplissement, sans indiquer pourtant quelle forme (absolue ou transitive) est primitive (plus simple). D'autre part, *chanter* dans l'emploi absolu peut être un achèvement dans:

(12) *On lui demanda de chanter et il chanta.*

et un état dans:

(13) *Il chante (= il est chanteur).*

Il est aussi considéré comme un état avec un complément:

(14) *Il chante des romances (il est chanteur de romances).*

Il apparaît donc que le même verbe *chanter* peut être inséré dans toutes les classes selon le type de situation qu'il décrit. Vu les multiples emplois possibles, la plupart des verbes peuvent faire partie de plus d'une classe verbale. Ainsi le classement de Vendler n'est pas un classement de verbes, mais de situations (stative, d'activité, d'accomplissement, d'achèvement), et l'attribution d'un verbe (d'un syntagme verbal) à une classe signifie qu'il peut être employé pour décrire le type de situation en question. Même si, intuitivement on ressent que tel verbe décrit en général une activité et seulement accidentellement un achèvement (cf. *chanter* dans les exemples cités), le système de Vendler n'en rend pas compte.

Les différents degrés de complexité des phrases ont été mis en évidence par C. Vikner (1986) qui distingue quatre types d'éventualités: *états, procès, événements étendus et événements momentanés*. Elles correspondent plus ou moins aux classes de Vendler. Vikner constate que ce n'est pas seulement le verbe, mais aussi d'autres parties de la phrase comme le sujet, les compléments, les adverbes qui décident quel type d'éventualité peut décrire la phrase où elles se trouvent. Il propose de considérer le mode d'action en tant que trait sémantique de toute la phrase. Ce mode d'action serait alors le résultat de combinaison de différentes parties de la phrase, p.ex.:

- (15) a. *Elle court.* (procès)
b. *Elle court dix minutes.* (événement étendu)
c. *Elle court dix minutes tous les matins.* (procès)
d. *Pendant des mois, elle court dix minutes tous les matins.* (événement étendu)

Chaque expression nouvelle apporte une information supplémentaire en vertu de différentes lois sémantiques; ainsi par exemple les adverbes itératifs comme *tous les matins*, reflètent l'expression de la répétition continue (non-bornée) d'éventualités, la phrase (15c) décrit donc un procès.

La valeur de chaque partie de la phrase apparaît clairement lorsqu'on se place à un niveau plus profond de l'analyse sémantique, comme l'ont fait Antinucci et Gebert (1977). Cette analyse des verbes a pour but de dégager leur composantes sémantiques. La division des verbes en groupes se fait selon le type de composantes qui apparaissent dans leur représentation sémantique et, ce qui est important, selon la place qu'elles y occupent. D'un côté, Antinucci et Gebert distinguent donc les verbes d'état et les verbes intérieurement itératifs dont la composante dominante est un prédicat d'état; d'autre côté, ils distinguent les verbes de cause et les verbes de procès, qui indiquent un changement d'état et qui, par conséquent, contiennent dans leur structure lexicale la composante *changement*. De ce fait, la forme qui est neutre (ou naturelle) pour les verbes d'état et intérieurement itératifs, c'est la forme imparfective, alors que pour les verbes de cause et de procès, c'est la forme perfective. La forme imparfective des verbes de cause et de procès signifie que leur représentation sémantique a été enrichie par la composante sémantique d'état placée en position dominante. Cet enrichissement peut s'effectuer de deux façons: soit à l'aide de la composante *coïncidence* qui attribue au verbe la valeur sémantique *événement en cours*, soit à l'aide de la composante *somme*, qui attribue au verbe le sens itératif. La forme perfective des verbes d'état et des verbes intérieurement itératifs entraîne l'adjonction de la composante *changement* dans leur structure sémantique, ce qui fait qu'ils ont le sens inchoatif. Les verbes intérieurement itératifs à la forme perfective, en exprimant un acte élémentaire minimal, ont le sens sémelfactif.

Bien que nous ayons rejeté le changement en tant que critère de l'opposition aspectuelle, l'analyse sémantique proposée par Antinucci et Gebert nous semble particulièrement intéressante. Ils ont démontré qu'il est possible de décrire les verbes (leur représentation sémantique) d'une façon très simple, à l'aide d'un nombre assez réduit de composantes sémantiques. Ces composantes, en se combinant, forment une structure hiérarchique. L'adjonction d'une nouvelle composante confère au verbe un sens nouveau; elle se met en position dominante, mais n'affecte en rien la structure des composantes restantes. Un autre avantage de cette théorie est qu'elle rend compte du fait qu'une même structure sémantique peut être exprimée à l'aide de différents moyens lexicaux (p.ex.: *pobrudzić się* et *stać się brudnym*).

1.5. Combinaisons de concepts

Revenons maintenant aux concepts primitifs *momentané* et *continuatif* que nous avons dégagés dans le chapitre 1.2. Chacun d'eux contient comme partie intégrante un seul aspect, respectivement l'aspect momentané et l'aspect continuatif. Ce sont les seuls concepts simples et tous les autres concepts en sont dérivés. Ainsi le concept d'intervalle est un concept complexe; il comprend le concept continuatif (l'idée de continuité) et le concept momentané (l'idée de borne qui met fin à la continuité). Le concept inchoatif contient aussi deux concepts: momentané (l'idée d'événement, de point initial) et continuatif (l'idée de continuité qui en résulte). Les concepts simples, constituants des concepts complexes forment donc un ensemble organisé, dans lequel la place de chaque concept simple est bien déterminée. Théoriquement, le nombre de concepts constituants est infini, mais nous n'avons pas trouvé de concept composé de plus de cinq éléments. De même, seulement certaines dispositions de concepts trouvent leur expression dans la langue: il existe un concept composé de deux concepts momentanés, mais il n'y a pas de concept formé de trois concepts momentanés. Les concepts constituent une structure hiérarchique: il y en a toujours un qui se trouve en position dominante. Chaque concept faisant partie de la structure y apporte l'aspect qui lui est propre, autrement dit, les concepts complexes forment un ensemble hiérarchisé d'aspects. L'aspect du concept dominant détermine l'aspect de toute la composition. Par conséquent, un intervalle est composé de deux aspects (continuatif et momentané) et comme l'aspect momentané est dominant, il décide de l'aspect final de cette structure. Cependant dire que l'intervalle possède l'aspect momentané serait abusif, vu que l'aspect continuatif en fait bien partie aussi et qu'il ne peut pas être effacé par l'aspect momentané. De ce fait, pour décrire l'aspect d'un concept complexe, nous emploierons l'adjectif *perfectif* chaque fois que son aspect dominant sera momentané, et l'adjectif *imperfectif*, lorsque son aspect dominant sera continuatif. L'aspect du concept simple sera appelé facultativement soit *momentané*, soit *perfectif*; respectivement *continuatif* ou *imperfectif*. La structure hiérarchique des aspects sera désignée par le terme de *configuration*, et ses constituants (les aspects qui la forment) seront appelés *éléments aspectuels*.

Les concepts simples et complexes sont représentés en premier lieu par des radicaux verbaux. Nous pouvons donc diviser les radicaux verbaux en classes selon le type de concept qu'ils véhiculent. Cette division s'effectue à plusieurs niveaux:

- on distingue les verbes véhiculant des concepts simples et des concepts complexes,
- à l'intérieur des verbes véhiculant des concepts simples on distingue ceux qui véhiculent des concepts momentanés et des concepts continuatifs,
- on range les verbes véhiculant des concepts complexes selon le nombre d'aspects, leur type et leur disposition.

Tous les radicaux verbaux représentant la même configuration sont rangés dans la même classe. Les radicaux verbaux des classes véhiculant des concepts simples momentanés et des concepts complexes avec le concept dominant momentané sont appelés *perfectifs*, et ceux des classes véhiculant des concepts simples continuatifs et des concepts complexes avec le concept dominant continuatif sont appelés *imperfectifs*.

Il est à noter qu'en français la complexité conceptuelle n'est pas reflétée par la complexité morphologique; le radical verbal véhiculant un concept complexe n'a aucune marque morphologique spécifique qui permettrait de le distinguer d'un radical véhiculant un concept simple.

Il y a des concepts qui ne sont pas représentés par des radicaux tout seuls; par exemple il n'y a pas de radical qui véhicule le concept d'intervalle. Pour exprimer à la surface l'idée d'intervalle, il faut ajouter au verbe véhiculant le concept continuatif une expression représentant le concept d'instant. Cette expression peut prendre différentes formes lexicales, p.ex.:

- (16) *il chanta jusqu'à la tombée de la nuit*
il chanta jusqu'à ce que la nuit fût tombée

qui, dans chacune des phrases, représentent le concept d'instant. Parfois, même lorsque le radical verbal approprié existe, le concept est exprimé par d'autres radicaux (adjectivaux ou nominaux) accompagnés d'un verbe qui peut: soit représenter un autre concept, soit servir seulement de support (il est indispensable pour la construction de la phrase). Ainsi, la notion d'aspect n'est pas réservée uniquement aux verbes, elle s'applique également à d'autres parties du discours, telles que l'adjectif et le nom. Les adjectifs représentent toujours des concepts continus; nous rejoignons donc l'idée de Vendler qui propose de ranger les adjectifs dans la classe des états. La détermination de l'aspect des racines nominales (leur division en classes selon le type de concept qu'elles véhiculent) exige le même procédé que pour les radicaux verbaux. Cependant, on peut observer une règle: les noms déverbatifs représentent le même concept que les radicaux verbaux dont ils sont dérivés.

Ces remarques font voir que la représentation du concept à la surface ne se fait pas uniquement à l'aide du verbe, mais il n'est pas exclu qu'il soit véhiculé

par un simple radical verbal. Toutes les parties de la phrase concourent à son expression, ce qui est particulièrement manifeste dans le cas des concepts complexes dont chaque concept constituant est représenté par un autre élément de la phrase. Par conséquent, dans notre analyse des moyens par lesquels est exprimée en français la perfectivité, nous prendrons en considération toute la phrase avec le contexte dans lequel elle apparaît.

Partie 2

Moyens d'expression de l'aspect perfectif en français contemporain

2.1. Types de configurations

L'établissement des principes de base dans l'analyse des phénomènes aspectuels que nous avons effectué dans les chapitres précédents, nous permet maintenant de passer à l'expression de la perfectivité en français contemporain, qui constitue le but principal du présent travail. Dans ce chapitre, nous nous occuperons de toutes les manifestations de l'aspect perfectif. Nous présenterons le concept simple momentané et tous les concepts complexes (les configurations d'aspects) dont au moins un élément est momentané. Nous préciserons quels éléments aspectuels entrent dans leur structure et quelle est leur disposition (lequel est dominant). Pour chaque configuration, nous donnerons une paraphrase qui rendra évidente la valeur de chaque élément constituant. Dans ces paraphrases, nous allons nous servir de la langue naturelle, c'est-à-dire, nous allons utiliser les mots dans leur sens propre. De cette manière, ces paraphrases nous permettront de déterminer si telle ou telle racine verbale peut véhiculer la configuration en question. Parfois, pour éviter des malentendus, dans la description de certaines configurations, nous proposerons deux paraphrases selon le trait animé/non-animé du sujet. Ensuite, nous décrirons tous les moyens par lesquels le concept analysé est exprimé. Parmi ces moyens, le radical verbal joue un rôle capital; par conséquent, nous procéderons au classement des radicaux verbaux selon les configurations qu'ils représentent. Pour des raisons de l'organisation de notre étude, nous présenterons les listes de radicaux verbaux dans l'annexe.

Nous établirons également quels autres constituants de la phrase ont une influence sur l'aspect et servent à véhiculer tel ou tel élément aspectuel de la configuration. Nous parlerons de l'aspect des noms là où ce sera nécessaire, mais nous ne nous occuperons pas plus en détail des noms et de leur classement aspectuel; une telle étude dépasse le cadre de notre travail et exigerait une analyse beaucoup plus approfondie des noms et de leur entourage.

2.1.1. Concept momentané

Nous commençons la description des concepts par le concept simple momentané. Il contient un seul élément perfectif *momentané* qui est lié à l'idée d'instant. La notion d'instant est en général perçue comme un événement qui n'entraîne aucun état nouveau. Le début et la fin de l'événement décrit par le momentané sont si rapprochés qu'il est impossible de mesurer sa durée d'où l'incompatibilité avec les expressions *en x temps*, *pendant x temps* et *depuis x temps*. Le sujet des verbes véhiculant le momentané peut être aussi bien non-animé:

(17) *La porte claqua.*

qu'animé:

(18) *Marc sauta.*

Dans le premier cas, le verbe qui traduit le mieux le fait qu'un événement a eu lieu, et dont on peut se servir dans la paraphrase des momentanés, c'est *advint*: *un bruit sec et sonore de la porte advint*. Dans le deuxième cas, à la rigueur, on pourrait aussi traduire le sens momentané par *advint*: *un saut de Marc advint*, mais une telle paraphrase laisserait entendre que le saut est advenu sans aucune participation active de la part de Marc, ce qui, évidemment, est tout à fait faux. Il serait donc plus approprié de se servir du verbe *fit* (*un geste, un mouvement*, etc.) ou encore du verbe *exécuta*, qui, tous les deux désignent un acte momentané du sujet. Le fait que nous nous servions de deux paraphrases pour traduire (17) et (18) ne veut pas dire qu'il s'agisse de deux concepts aspectuels différents ou de deux sous-types du concept momentané. Si nous avons décidé d'utiliser deux paraphrases, c'est uniquement pour les rendre plus naturelles en employant les verbes qui s'appliquent mieux aux événements décrits. D'autre part, pour éviter des malentendus, dans notre travail, nous allons employer le terme *acte du sujet* lorsque ce que fait le sujet est identifié à l'idée d'instant; le terme *action du sujet* sera utilisé lorsque ce que fait le sujet est identifié à l'idée de continuité (ou d'intervalle lorsqu'on y a ajouté une

limite). Dans ce second cas, il s'agit par exemple de l'action de travailler ou de marcher (*x travaille, x marche*), qui peut être traduite par: *x fait quelque chose*.

Le concept momentané peut être véhiculé en premier lieu par des racines verbales momentanées dont nous donnons la liste complète à la fin de notre étude. Voici quelques exemples:

- (19) *x bâilla* = *x* exécuta un bâillement: *À peine André eut-il avalé un calzone et bu un verre de vin, qu'il se sentit la tête lourde. Il bâilla en se renversant sur le dossier de la banquette.* (27t)
- (20) *x claqua* = un bruit sec et sonore de *x* advint: *La portière de tôle claqua net. Le camion partit.* (17t)
- (21) *x cligna des yeux* = *x* exécuta un rapide mouvement de paupières: *Puis, il tourna la tête vers la fenêtre, [...], cligna des yeux — et Meaulnes comprit qu'il avait une forte envie de pleurer.* (105f)
- (22) *x sursauta* = *x* fit un sursaut: *Combien de temps resta-t-elle ainsi? [...] Soudain, elle sursauta. Une main venait de se poser sur son bras nu.* (154b)

Dans le chapitre 1.3., nous avons décidé de considérer le concept continuatif comme un concept simple primitif. Les verbes comme: *il bouge, il crie, il regarde* désignent des états de choses continus. Mais la continuité peut être représentée à l'aide d'une ligne, donc à l'aide d'un ensemble de points contigus et il est possible de dériver, à partir des continuatifs, des concepts momentanés: *il bougea, il cria, il regarda*. Dans ce cas-là, on détache un événement (un point) de l'ensemble des points qui constituent la ligne. Comme résultat, on obtient un dérivé sémantique qui ne se différencie en rien des momentanés purs. Nous allons présenter la liste des radicaux continuatifs à partir desquels on peut obtenir de tels dérivés après la liste des radicaux momentanés proprement dits.

Ainsi, le concept momentané peut être exprimé en second lieu par des racines verbales imperfectives constituant des dérivés momentanés, p.ex.:

- (23) *x cria* = un bruit désagréable de *x* advint: *Péniblement Meaulnes ouvrit la portière de la vieille guimbarde, dont la vitre trembla et les gonds crièrent.* (111f)
- (24) *x regarda y* = *x* fit un coup d'oeil en direction de *y*: (dialogue) *Il la regarda avec une surprise amusée.* (24t)

D'autre part, le concept momentané peut être véhiculé par des formes complexes composées d'un verbe et d'un nom (comme dans les paraphrases:

x fit un sursaut, x exécuta un mouvement, un bruit advint, etc.). Dans ce cas, l'aspect du nom, qui est momentané, domine complètement l'aspect du verbe dont la seule fonction est alors de servir de support. Voici quelques exemples :

- (25) a. *x eut un sursaut* (314f)
- b. *x eut un geste vague* (22b)
- c. *x eut un mouvement de tête* (17b)
- d. *x eut un sourire douloureux* (21b)
- e. *x eut un sanglot* (40b)
- f. *x eut un léger frisson* (90b)
- g. *x eut un haussement d'épaules impuissant* (208b)
- h. *x eut une légère crispation des traits* (209b)
- i. *x eut un haut-le-corps* (219b)
- j. *il y eut un éclair* (112f)
- k. *x fit une chute* (156f)
- l. *x fit un écart* (256f)
- m. *x fit un sourire contraint* (161t)
- n. *x fit un crochet* (71b)
- o. *x fit un mouvement* (154b)
- p. *x fit un pas timide* (166b)
- r. *x fit non de la main* (162n)
- s. *x fit oui de la tête* (164n)
- t. *x fit un clin d'oeil* (123n)

Dans ces exemples, c'est le nom qui doit être considéré comme le prédicat de la phrase. Le rôle des verbes supports est seulement d'actualiser ces prédicats nominaux, c'est-à-dire de les conjuguer et de les inscrire dans le temps (cf. Gross, 1993 : 16).

À part les verbes supports *avoir* et *faire* qui sont les plus fréquents, il y en a d'autres qui peuvent avoir la même fonction (p.ex. *partir, lancer, donner, jeter, décocher, planter, pousser, émettre, retentir, etc.*). Voici quelques exemples des combinaisons liées aux phénomènes acoustiques :

- (26) a. *x poussa un sifflement* (103t)
- b. *un coup de sonnette retentit*
- c. *x poussa un cri*
- d. *x eut un ricanement* (82b)
- e. *x eut un cri étouffé* (265f)
- f. *x émit un petit rire* (97n)
- g. *x donna deux coups de klaxon* (102n)

Les noms apparaissant en fonction de sujet ou de complément d'objet direct sont soit des momentanés purs, soit des dérivés sémantiques momentanés des concepts imperfectifs: *x crie*, *x siffle*, *x sonne*, obtenus par le détachement d'un point (d'un événement) d'une ligne (d'un ensemble de points contigus). Nous pouvons représenter le résultat d'une telle dérivation par un verbe: *x cria*, *x siffla*, *x sonna*, ou par un nom abstrait (qui est momentané) auquel il faut ajouter un verbe pour former une phrase correcte. Dans ce cas-là, on fait abstraction de l'aspect du verbe et de son propre sens. Ainsi:

- (27) a. *x poussa un sifflement* = *x fit (émit) un son aigu*
 b. *un coup de sonnette retentit* = un son de la sonnerie advint

Le même mécanisme de combinaison apparaît dans les exemples suivants:

- (28) a. *un accès de pitié lui serra le coeur*
 b. *un éclair passa dans les yeux de Sabine*
 c. *x frappa un grand coup de règle*
 d. *x lui flanqua une grande tape de sa petite main sur sa bouche barbue* (315f)
 e. *x jeta un coup d'oeil* (97b)
 f. *x jeta un regard* (11n)
 g. *x lui lança un regard égaré* (182b)
 h. *x lui décocha un regard narquois* (194t)
 i. *un cri d'admiration jaillit des poitrines* (92t)
 j. *x lâcha un rot* (168t)
 k. *x lui planta un baiser sur le bout du nez* (210t)
 l. *x pouffa de rire* (196t)
 m. *une voix bêlante sortit de l'appareil* (123t)
 n. *x donna un coup de pied* (168n)

où l'aspect momentané du nom domine toute la structure, quel que soit le verbe employé (comme nous allons le voir plus loin, les racines verbales apparaissant dans les exemples ci-dessus représentent différentes configurations).

2.1.2. Configuration bimomentanée

L'événement décrit par un momentané survient subitement, sans aucune préparation, sans que rien l'ait laissé prévoir, p.ex.:

- (29) *Pierre sursauta* = Pierre fit un sursaut
 (30) *La porte claqua* = le bruit sec et sonore de la porte advint

Lorsque nous transformons ces phrases, en mettant le sujet en position de complément d'objet direct et en ajoutant un autre sujet, nous obtenons:

(29a) *Marc fit sursauter Pierre.*

(30a) *Marc claqua la porte.*

qui sont plus riches en informations: à part l'information concernant l'événement (le mouvement de Pierre ou le bruit sec de la porte), il y en a encore une autre, non moins importante parce que se rapportant à l'acte du sujet, l'acte qui est à l'origine du sursaut ou du bruit. Si Marc n'avait rien fait, Pierre n'aurait pas sursauté et le bruit ne serait pas advenu. Entre l'acte de Marc d'un côté, et le mouvement de Pierre et le bruit sec de l'autre, il y a donc un lien de cause à effet. Le sursaut de Pierre et le claquement de la porte sont des événements. Tel est aussi le caractère de l'acte de Marc qui se laisse facilement traduire par *fit* ou *exécuta* un mouvement, un geste. La forme composée *fit sursauter* et le verbe *claqua* dans (29a) et (30a) représentent des structures dérivées, plus complexes que celles de (29) et (30), contenant deux éléments momentanés. C'est pourquoi nous proposons d'appeler une telle structure **configuration bimomentanée**.

Ainsi (29a) et (30a) sont traduits comme suit:

(29b) $x \textit{ fit sursauter } y = x \textit{ fit } qch, \textit{ tel que } y \textit{ fit un sursaut}$

(30b) $x \textit{ claqua } y = x \textit{ fit avec } y \textit{ qch tel qu'un claquement de } y \textit{ advint}$

Dans ces paraphrases, le lien causatif entre les deux événements est rendu par l'expression *tel que* dont le sens exact est *tel que cela entraîne le fait que*. Dans la suite de notre travail, nous allons nous servir de la locution *tel que* chaque fois qu'il sera nécessaire d'exprimer le lien de cause à effet.

En comparant les phrases dans les paires (29) et (30) d'un côté, et (29a) et (30a) de l'autre, on constate que dans le premier cas, l'événement en question est spécifié, nous savons qu'il s'agit du mouvement de Pierre et du bruit de la porte, alors que (29a) et (30a) ne précisent pas en quoi consiste exactement l'acte momentané de Marc. Dans la configuration bimomentanée, le premier événement peut donc rester non spécifié, ce qui dans notre formule est rendu par la variable *qch*. Mais il est facile d'ajouter l'information défaillante en forme d'une construction participiale par exemple:

(31) *En poussant un cri de frayeur, Marc fit sursauter Pierre.*

De même, l'événement peut être spécifié par un nom perfectif occupant la position de sujet:

(32) *Un cri de frayeur de Marc fit sursauter Pierre.*

(33) *Un coup violent du vent fit claquer la porte.*

Comme nous l'avons dit plus haut, entre les deux événements de la structure momentanée, il y a une relation de cause, qui peut être décrite à l'aide de différents verbes, tels que: *causer, entraîner, produire, susciter, amener*, etc. Cela nous permet d'exprimer le contenu de (32) et de (33) par deux noms perfectifs reliés par un verbe de cause:

(34) *Un cri de frayeur de Marc entraîna un sursaut de Pierre.*

(35) *Un coup violent du vent entraîna un claquement de la porte.*

Nous allons désigner le premier événement de la structure par la variable E et les phrases ci-dessus peuvent être traduites de la façon suivante:

(34a) *E entraîna un sursaut de x* = il advint qch, tel que *x* fit un sursaut

(35a) *E entraîna un claquement de x* = il advint qch, tel que advint un claquement de *x*

La configuration bimomentanée peut être représentée par:

a. des radicaux momentanés:

(36) *x heurta y* = *x* fit avec *y* qch tel qu'un choc advint: — [...] *Du cassis, du cassis seulement. — Va pour le cassis. Tiens, il n'est pas mauvais. [...] Ils heurtèrent leurs verres de cassis.* (197b)

(37) *x claqua y* = *x* fit avec *y* qch tel qu'un claquement de *y* advint: *Il franchit le seuil et claqua la porte derrière lui.* (63t)

b. des formes complexes composées du verbe *faire* au passé simple et de l'infinitif des verbes mentionnés dans a:

(38) *x fit sursauter y* = *x* fit qch, tel que *y* fit un sursaut: *La sonnerie du téléphone le fit sursauter. Immédiatement il pensa à Sabine.* (112t)

(39) *x fit craquer y* = *x* fit avec *y* qch tel qu'un bruit sec de *y* advint: *Il fit craquer une allumette pour allumer une de ces Parisiennes qu'on vendait par paquet de quatre aux petites bourses.* (17n)

c. un nom perfectif précédé par un verbe de cause:

(40) *E provoqua un éclat de rire* = il advint qch, tel qu'un éclat de rire advint: *Et Olivier, penaud mais armé de courage et de défi, retira le couvre-chef, ce qui provoqua immédiatement un quadruple éclat de rire.* (83n)

La relation de cause entre deux événements que décrit la structure bimomentanée, se traduit sur le plan syntaxique par l'emploi transitif des verbes en question (dans les phrases citées il y a un complément d'objet direct). Cependant, la présence d'un complément d'objet direct avec un verbe momentané n'entraîne pas automatiquement la lecture bimomentanée. Ainsi, dans:

(41) *Il fouetta la jument qui fit un écart et se remit au grand trot.* (59f)

l'idée de cause est absente et le verbe véhicule le concept momentané.

2.1.3. Configuration multiplicative

Parmi les momentanés, nous pouvons distinguer deux groupes de verbes bien particuliers:

- a. verbes liés aux phénomènes acoustiques (*il klaxonna, il s'écria*),
- b. verbes liés aux mouvements et gestes (*il sauta, il frappa*).

Leur particularité consiste dans le fait qu'on peut en dériver des structures imperfectives: *il klaxonne, il s'écrie, il saute, il frappe*, qui désignent une suite de mouvements ou de phénomènes acoustiques. La dérivation consiste dans la multiplication infinie (non bornée) des événements qui, survenant l'un après l'autre, forment une ligne. Rappelons à ce propos que la continuité peut être représentée à l'aide d'une ligne, donc à l'aide d'un ensemble de points contigus, autrement dit, la continuité est un ensemble non borné d'actes momentanés dont le nombre est infini. Par conséquent, la configuration, qu'il est tout à fait justifié d'appeler **multiplicative**, contient deux éléments aspectuels:

- momentané dominé, qui désigne l'événement multiplié et qui peut être traduit par un nom perfectif E,
- continuatif dominant, qui peut être traduit par *x fait* ou un autre verbe support.

Le nom perfectif E doit être alors précédé du déterminant indéfini pluriel ou de l'article partitif qui reflète le caractère multiplicatif (continuatif) de l'action et le verbe support doit être au présent (à l'imparfait), p.ex.:

(42) a. *x frappe y = x fait (donne) des E (x fait des coups) à y: Sabine s'agrippa d'une main à la manche d'Aurelio, de l'autre, elle le frappait à la poitrine, au visage.* (226t)

La configuration multiplicative peut donc être exprimée par:

- a. des radicaux verbaux momentanés (exposant de l'élément momentané) et le morphème grammatical du présent (exposant de l'élément continuatif);

b. des radicaux multiplicatifs, qui décrivent une suite d'événements ou d'actes du sujet:

(43) *Le forgeron bat le fer.*

c. des formes complexes, composées d'un verbe support et d'un nom perfectif E (exposant de l'élément momentané), précédé toujours du déterminant indéfini pluriel ou de l'article partitif (exposant de l'élément continuatif); ce sont d'ailleurs les mêmes formes dont nous nous sommes servie dans les formules ci-dessus, p.ex.:

(44) *Le bébé, dans son couffin, poussait de petits cris inarticulés et gigotait de bien-être.* (185t)

(45) *Les imprimeurs revinrent lentement vers les machines muettes. Le grand David jetait à Jean des regards chargés de reproche.* (67n)

d. des dérivés lexicaux obtenus à partir des radicaux momentanés auxquels on ajoute un suffixe diminutif *-oter* ou *-iller*, p.ex.: *toussoter*, *sautiller*, *tapoter*:

(46) *x sautille = x fait E (de petits sauts): Aurelio pirouettait, sautillait, élevait l'enfant au-dessus de sa tête pour le soustraire aux mains de Sabine.* (226t)

(47) *x tapote y = x fait (donne) E (de petits coups) à y: Il se servit de la fourchette à moka et du couteau. Il buvait le vin par courtes rasades, avec délicatesse, et tapotait le coin des lèvres avec sa serviette.* (97n)

2.1.4. Configuration limitative

Le concept momentané peut être ajouté au concept continuatif en formant ainsi une structure complexe à dominante momentanée que nous appelons **configuration limitative**. Ce type de dérivation consiste à mettre une borne, une limite (d'où le nom que nous avons proposé) à un état ou une action qui, de cette façon, est interrompu(e) et devient un intervalle. L'état ou l'action décrit(e) n'a aucun but et sans cette borne il (elle) aurait pu continuer. La limitation de la durée d'un état ou d'une action n'entraîne pas l'apparition d'un état nouveau. L'interruption ne survient pas au moment où l'action a atteint son but; il ne s'agit pas du moment au-delà duquel l'action (l'état) ne peut plus être prolongé(e), mais d'un moment tout à fait accidentel. Ainsi l'événement est extérieur à l'état ou l'action et il n'en découle en aucune façon. La configuration limitative contient deux éléments aspectuels:

- l'élément continuatif dominé décrivant l'état ou l'action traduit par les verbes *était Q* ou *faisait qch* ou leurs synonymes,
- l'élément momentané dominant décrivant la borne (un événement extérieur) qui met fin à l'état ou l'action, traduit par *cessa après t temps (au moment M)*.

La borne peut être explicite ou non explicite; dans ce dernier cas, c'est seulement la terminaison du passé simple qui est l'exposant de l'aspect momentané. Le contexte fournit alors des informations supplémentaires qui permettent d'interpréter telle ou telle forme verbale comme représentant la configuration limitative et non par exemple le concept momentané. Dans:

- (48) *Olivier regarda le jeune homme. Son long visage avait quelque chose d'ingrat, de pas encore achevé, avec ce duvet au-dessus de la lèvre supérieure qui faisait penser à une moustache. Ses cheveux en brosse, sur le sommet de la tête, se dressaient comme sur ces caricatures comiques figurant un homme effrayé.* (126n)

l'action de regarder le jeune homme s'étend dans le temps, le sujet examine l'aspect physique du jeune homme. La description qui suit le verbe *regarda* indique qu'il ne s'agit pas d'un simple coup d'oeil. Un coup d'oeil peut aussi être exprimé à l'aide de la forme *regarda*, mais dans un contexte tout à fait différent:

- (49) *Il attendit le moment de capter son regard et fit le signe d'écrire sur la paume de sa main gauche en répétant: «L'addition...» et la serveuse le regarda comme si cette demande la surprenait [...].* (97n)

Lorsque la borne est explicite, la configuration limitative peut être représentée par des formes complexes composées par des radicaux verbaux continuatifs (exposants de l'élément continuatif) et une expression désignant l'événement (exposant de l'élément momentané). Cette expression peut prendre différentes formes:

a. une subordonnée temporelle introduite par la conjonction *jusqu'à ce que* ou *jusqu'au moment où*, p.ex.:

- (50) *x attendit jusqu'au moment M = x était dans la même position et cessa de l'être au moment où advint F: Elle attendit jusqu'à ce qu'elle cessât d'entendre le choc des gouttes d'eau sur le parapluie.* (187b)

b. un nom perfectif décrivant un événement et précédé d'une préposition (le plus souvent *jusqu'à*):

- (51) *Olivier y travailla jusqu'à la fermeture de l'atelier sans succès.* (170n)

c. un nom désignant un espace de temps fermé (*un jour, une scène, un instant, une leçon, etc.*) précédé parfois d'une préposition (*pendant, durant, etc.*) jouant ainsi le rôle de complément circonstanciel de temps, p.ex.:

(52) $x \text{ erra } t \text{ temps} = x$ faisait qch (se déplaçait sans but) et cessa de le faire après t temps: *Désœuvré, le promeneur erra un long moment sur la rive sablée comme un chemin de halage.* (94f)

(53) $x \text{ tint } y \text{ durant } t = x$ avait y dans les bras et cessa de l'avoir au moment où advint la fin de t : *Bien vite, elle enleva sa coiffure, et, durant toute la scène qui suivit, elle la tint contre sa poitrine.* (16f)

d. un adverbe ou une expression adverbiale de temps (*longtemps, longuement, jusqu'à + date ou heure, x jours, quelque temps, etc.*) ou une expression adverbiale de lieu lorsque le verbe désigne le déplacement, p.ex.:

(54) $x \text{ resta à } z \text{ jusqu'à } t$ (date ou heure) = x était à z et cessa de l'y demeurer au moment indiqué par la date ou l'heure: *Les invités restèrent jusqu'à trois heures du matin.* (124t)

(55) $x \text{ courut jusqu'à } z$ (endroit) = x faisait qch (se déplaçait en courant) et cessa de le faire au moment où il atteignit z : *À notre stupéfaction, il se prit à courir et courut jusqu'au petit chemin que nous venions de passer.* (241f)

2.1.5. Configuration multiplicative limitative

Il est également possible de mettre une limite à la continuité obtenue par la multiplication d'événements (configuration multiplicative). La limite interrompt l'action du sujet d'une façon accidentelle, au moment M , et l'interruption n'a rien à voir avec l'action, elle y est extérieure. C'est le dernier événement de la série qui marque la rupture, l'élément aspectuel ajouté a donc le caractère momentané. Cette nouvelle configuration appelée **multiplicative limitative** contient trois éléments aspectuels:

- deux éléments dominés de la configuration multiplicative (l'un momentané et l'autre continuatif) traduits par $x \text{ fait/faisait des } E$ où E désigne un nom perfectif,
- l'élément dominant momentané traduit par *cessa de le faire après t temps au moment M .*

Dans ce cas, la limitation peut être exprimée à l'aide des mêmes moyens que nous avons énumérés plus haut pour la configuration limitative. De même, l'explicitation de la borne n'est pas toujours nécessaire et c'est le morphème du passé simple qui indique que l'action a été interrompue (le contexte joue

ici le même rôle: il précise si la forme verbale représente un concept simple ou un intervalle).

Les deux éléments dominés de la configuration multiplicative peuvent être exprimés par les mêmes formes simples ou complexes que nous avons énumérées dans 2.1.3.

- (56) *x tapota y pendant t temps* = *x* donnait des E (de petits coups) à *y* et cessa de le faire après *t* temps au moment M: *Richter serra la main d'André, tapota l'épaule d'Aurelio et lui dit avec une rude douceur: [...].* (181t)
- (57) *x frappa à la porte pendant t temps* = *x* donnait des E (des coups) à la porte et cessa de le faire après *t* temps au moment M: *Il se leva, frappa doucement à la porte voisine, sans obtenir de réponse, et l'entr'ouvrit sans bruit.* (298f)
- (58) *x donna des coups de poing à y* = *x* donnait des E (des coups de poing) à *y* et cessa de le faire après *t* temps au moment M: *Il donna des coups de poing et des claques au traversin et à l'oreiller, retapa le lit et cacha les mauvais plis sous l'édredon piqué que recouvrait une couverture au crochet.* (241n)

2.1.6. Configuration terminative

L'action décrite par certains verbes tels que: *boire, courir, chanter, rouler, manger, lire, prononcer, raconter*, etc., peut être limitée par un autre type de borne qui y met définitivement fin. Cette borne n'est pas accidentelle, elle indique le terme de l'action et une fois ce terme atteint, l'action est terminée. Ce type de borne peut être signalé par un complément d'objet direct ou par un complément circonstanciel qui doit désigner une quantité déterminée, mesurable, (il doit donc être précédé nécessairement du déterminant défini, indéfini singulier ou d'un numéral) p.ex.:

- (59) *il but une tasse de café*
(60) *il chanta l'hymne national*
(61) *il lut ces lignes*
(62) *il roula 300 mètres*

L'action se termine dès que le sujet a bu la dernière goutte du café (59), dès qu'il a chanté le dernier mot de l'hymne national (60), dès qu'il a lu le dernier mot de la dernière ligne (61) et dès qu'il a parcouru les derniers centimètres de son trajet (62). Dans ces cas-là, nous avons très souvent affaire à des emplois figurés; dans (59), par exemple, le complément désigne 150 ml de café et diffère du complément de (62) seulement par son caractère métonymique.

La différence entre ces phrases et celles décrivant la configuration limitative réside dans le fait que l'objet (*une tasse de café, l'hymne national, les lignes*) ou la distance (*300 mètres*) marque la frontière au-delà de laquelle l'action ne peut pas être prolongée, comme le démontre l'exemple suivant:

- (60a) *il chanta pendant une heure et après une pause il continua de chanter*
(60b) **il chanta l'hymne national et après une pause il continua de le chanter*

La phrase (60b) est inacceptable parce que, si on a terminé de chanter l'hymne, on ne peut pas continuer de le faire, on peut seulement recommencer la même action. Il y a encore une autre caractéristique qui distingue les phrases limitatives des phrases avec un complément, à savoir la compatibilité de celles-ci avec l'expression adverbiale *en x temps*:

- (59a) *il but une tasse de café en 5 minutes*
(60c) *il chanta l'hymne national en 5 minutes*

alors que:

- (59b) **il but du café en 5 minutes*
(60d) **il chanta en 5 minutes*

sont inacceptables. Ces remarques font voir que la borne du type terminatif (*une tasse de café*) est différente de la borne limitative, elle ne fait pas partie du sens du verbe (qui représente un concept continuatif), mais elle est inhérente à toute la situation. Il y a donc lieu de considérer la structure avec la borne terminative comme une configuration distincte de la limitative. Par conséquent, la configuration que nous appelons **terminative** contient deux éléments aspectuels:

- l'élément continuatif dominé décrivant l'action,
- l'élément momentané dominant indiquant la borne inhérente de cette action,

ce qui peut être traduit comme suit:

x faisait qch et cessa de le faire au moment où il parvint à la fin de y (toute la quantité de y s'épuisa)

Ainsi:

- (63) *x but y (une quantité déterminé) = x absorbait y et cessa de le faire au moment où toute la quantité de y s'épuisa: Il but un grand verre de vin et ne s'essuya pas la bouche. (17t)*

- (64) *x roula y (une distance déterminée) = x se déplaçait (en voiture) et cessa de le faire au moment où il parvint à la fin de la distance y: La calèche, capote baissée, roula environ trois cents mètres, pendant lesquels elles ne s'adressèrent pas une parole [...] (105b)*

Parfois le complément peut avoir une forme particulière, p.ex. être exprimé par une proposition subordonnée ou une proposition indépendante (en forme de citation). Cela est particulièrement fréquent avec les verbes indiquant l'action de parler:

- (65) *Aurelio annonça qu'il allait se coucher. (140t)*
(66) *Il prononça lentement à voix haute et modulée: — «Que bénie soit ta mère qui t'a faite si belle!». (85n)*

L'information contenue dans la proposition a une durée déterminée et l'action s'arrête au moment où on termine son énoncé (où on prononce le dernier mot du message), de la même façon qu'on termine la lecture du dernier mot d'un texte ou qu'on avale la dernière gorgée d'une boisson.

2.1.7. Configuration inchoative

L'élément perfectif peut être ajouté à l'élément imperfectif de telle façon qu'il indique non la borne d'un état ou d'une action (comme c'est le cas de la configuration limitative), mais son début. Cette structure complexe que nous appelons **configuration inchoative** contient aussi deux éléments:

- l'élément perfectif dominant *momentanéité* qui indique le début,
 - l'élément imperfectif dominé *continuité* indiquant l'état Q ou l'action.
- Le concept momentané peut être traduit à l'aide des expressions: *devint, commença à* ou autres équivalentes. Le concept continuatif est traduit par l'état Q qui est différent de l'état présumé P, ou par *faire qch* qui indique l'action Q dont le début a été marqué par l'événement et qui est différente de l'action présumée P.

Ainsi l'inchoatif peut être décrit par les formules suivantes:

- a. *x devint Q* (début d'un état)
- b. *x commença à faire qch* (début d'une action)

Voici quelques exemples:

- (67) *x noircit = x devint noir: [...] ses beaux yeux bleus qui, un instant, m'avaient appelé si tragiquement, se révoltèrent; ses joues et son front noircirent, et elle se débattit doucement [...] (280f)*

- (68) x *naquit* = x devint vivant: *Anne-Charlotte-Elisabeth de la Ferté naquit le 26 novembre 1860.* (5b)
- (69) x *s'éprit* de y = x commença à aimer y : *Le voyageur avait demandé qu'on l'enterrât avec cette image d'une dame décolletée. Le cavalier qui la vit s'éprit du modèle sur la foi de l'image.* (145j)
- (70) x *apparut* = x devint visible: *Par l'entrebâillement, apparut un visage effaré, où tout était rond [...]* (20t)

Nous faisons ici abstraction de la nature exacte des actions ou des états présupposés. Nous ne pouvons pas dire avec précision de quelle couleur étaient les joues et le front dans (67), comme d'ailleurs, nous sommes incapables d'indiquer quel était le sentiment de x envers y dans (69) (x détestait-il y , y lui était-il indifférent ou l'aimait-il par amitié?). La seule chose que nous pouvons affirmer avec certitude, c'est que cet état ou cette action étaient $\sim Q$. Nous voudrions éviter ici des réflexions d'ordre existentiel concernant certains verbes comme *naître* ou *mourir*. En effet, lorsque x désigne un être vivant, on pourrait se poser la question de savoir ce qu'était x avant sa naissance (n'existait-il pas déjà, mais différemment?) ou ce qu'il est devenu après sa mort (peut-être est-il toujours vivant, mais d'une autre façon?). D'autre part, de telles questions ne sont plus fondées lorsque le sujet est non-animé, p.ex.:

- (71) *Ce silence, soudain, se rompit. Un roulement naquit là-bas, grandit, diminua, disparut.* (78b)

La configuration inchoative peut être véhiculée par des radicaux verbaux inchoatifs (*mourut, disparut, s'éprit de*) qui constituent des amalgames. Cela veut dire que ces radicaux mêmes contiennent les deux éléments aspectuels formant la configuration. L'inchoativité peut être véhiculée aussi par des formes complexes:

a. par des radicaux verbaux imperfectifs (exposants de l'élément continuatif) associés au morphème grammatical du passé simple (exposant de l'élément momentané):

- (72) x *comprit* y = x commença à se rendre compte de y : *Mais le troisième jour après cette aventure, en descendant, le matin, dans la cour, brusquement je compris que c'était le printemps.* (150f)
- (73) x *marcha* vers z = x commença à se déplacer vers z : *Marcel lui prit la ceinture des mains et marcha, tenant le chien à l'attache, vers le croisement.*
- (74) x *coula* = x commença à se déplacer: *Une grimace déforma ce visage fin. Des larmes coulèrent sur ses joues. André, bouleversé, se pencha sur Gérard et lui essuya les yeux.* (22t)

b. par des adjectifs (exposants de l'élément continuatif) combinés avec des verbes à la forme perfective (exposants de l'élément momentané); ces verbes peuvent être aussi bien des momentanés purs (*devint, tomba*) qu'avoir la racine imperfective (*se sentit, fut*):

- (75) *x devint noir: Il éteignit la lampe [...]. Les carreaux devinrent noirs.* (78b)
- (76) *x tomba amoureux de y = x commença à éprouver un sentiment d'amour pour y*
- (77) *x fut plein = x devint plein: Les premiers invités arrivèrent alors qu'il donnait un coup de chiffon à ses chaussures. Soudain la pièce fut pleine de gens qui s'embrassaient, riaient et parlaient à voix haute.* (120t)
- (78) *x se sentit gai = x commença à éprouver le sentiment de gaieté: Tout à coup André se sentit prodigieusement gai, comme au milieu d'une fête.* (76t)

c. par des noms ou groupes nominaux (exposants de l'élément continuatif) combinés avec des verbes à la forme perfective (exposants de l'éléments momentané); ces verbes peuvent être aussi bien des momentanés purs qu'avoir la racine imperfective:

- (79) *x eut peur de y = x commença à éprouver le sentiment de peur pour y: Elle eut peur de l'avoir blessé.* (301f)
- (80) *x éprouva l'envie de y = x commença à désirer y: Il éprouva l'envie de s'enfouir au fond de son propre corps, de se cacher dans ses chaussures trop grandes [...].* (63n)
- (81) *x s'abandonna au sommeil = x commença à dormir*
- (82) *x s'abandonna à la rêverie (38n) = x commença à rêver*
- (83) *la dispute éclata = la dispute commença: Elle gravit les marches, pénétra dans l'atelier et referma la porte sur elle. Aussitôt la dispute éclata. Derrière le battant les mots volaient comme des pierres.* (113t)
- (84) *x éclata de rire (98t), en clameurs (162t), en larmes (223t), en sanglots (228t) = x commença à rire, crier, pleurer, sangloter*
- (85) *un sentiment S envahit y = x commença à éprouver le sentiment S: une froide déception l'envahit (31t), une froide rancune l'envahit (195t)*
- (86) *la musique explosa = la musique devint très forte: Aurelio [...] mit un disque sur l'électrophone. La musique explosa. — Un peu moins fort, dit André.* (72t)
- (87) *un sentiment S reprit y = y commença à éprouver le sentiment S: l'envie de peindre le reprit, le désespoir le reprit (251f)*

- (88) *un sentiment S saisit y = y commença à éprouver le sentiment S: l'envie le saisit de retourner (25t), une révolte le saisit contre eux (114t)*
- (89) *un étouffement, un tremblement saisit y = y commença à étouffer, à trembler: une affreuse crise d'étouffement la saisit (280f), une sorte de tremblement saisit Mlle de la Ferté (86b)*
- (90) *une clarté jaune tomba du plafond (219t) = la clarté commença à être visible*
- (91) *x retomba dans l'état Q = x commença à se trouver dans l'état Q: Elle retomba dans le sommeil. (229t) Elle retomba dans son mutisme. (139b) Elle retomba dans sa somnolence méditative. (212b)*
- (92) *un sentiment S frappa y = y commença à éprouver le sentiment S: une joie fulgurante le frappa (219t)*
- (93) *un sentiment S étreignit y = y commença à éprouver le sentiment S: Un sentiment de solitude l'étreignit. (192t)*
- (94) *une agitation s'empara de y = y commença à s'agiter: Soudain, une agitation misérable s'empara d'elle. (133t)*
- (95) *x fut pris du tremblement = commença à trembler: Le bonheur qu'elle en ressentit fut tel qu'elle fut prise d'un tremblement nerveux. (43b)*
- (96) *x fondit en larmes = x commença à pleurer: Subitement, Mlle de la Ferté fondit en larmes. (22b)*
- (97) *la conversation s'anima (53n) = la conversation devint plus vive*
- (98) *la faim de x se réveilla (39t) = x commença à avoir faim*

d. par des formes imperfectives de toutes sortes: adjectifs, noms, verbes, expressions adverbiales (exposants de l'élément continuatif) combinés avec des verbes perfectifs (exposants de l'élément momentané) tels que: *commença (à), se mit (à, en), prit, se prit à, reprit, se reprit à, se fit*:

- (99) *x se mit à aboyer = x commença à aboyer: Au bruit des pas sur la terre gelée, le chien se mit à aboyer avec fureur. (62f)*
- (100) *x se mit en marche = x commença à marcher*
- (101) *il prit à y l'envie de faire qch = y commença à éprouver l'envie de faire qch: [...] il se sentit si malheureux, si fâché contre lui-même qu'il lui prit une forte envie de pleurer. (68f)*
- (102) *x prit conscience de y = x commença à être conscient de y: C'est seulement à ce moment-là qu'Olivier quittant son air goguenard, prit conscience de la réalité et se sentit bouleversé [...]. (231n)*
- (103) *x se prit à ranger = x commença à ranger: Alors il se prit à ranger dans la chambre. (102f)*

- (104) *x commença F (à faire qch): elle commença sa toilette (25b), à se déshabiller avec lenteur (74b)*
- (105) *Q (état) se fit = Q commença à avoir lieu: Le silence se fit de nouveau. (139b)*
- (106) *x se fit humble = x devint humble: Seulement, son sourire se fit plus humble encore. (166b)*
- (107) *x reprit sa respiration = x commença de nouveau à respirer*

Dans les structures momentanées que nous avons décrites dans le chapitre 2.1.1. (cf. 28a), l'aspect perfectif du nom domine toute la structure à tel point qu'elle prend un caractère momentané comme le nom, alors que le verbe (le type de configuration qu'il représente) n'a aucune importance. Dans les combinaisons inchoatives: nom imperfectif + verbe perfectif, l'aspect dominant est perfectif, mais la structure tout entière ne prend pas le caractère perfectif du verbe. Le verbe marque le début de l'état exprimé par le nom. Ce début est tout à fait inattendu et subit parce que tel est le caractère de tous les verbes perfectifs et le tout a un sens inchoatif.

Il y a encore un point important à signaler, à savoir le rôle du contexte. Il est hors de doute que les noms apparaissant dans les exemples cités sont imperfectifs. Or, on peut imaginer qu'ils soient des dérivés sémantiques perfectifs issus de l'opération de la dérivation à partir des noms imperfectifs.

Par exemple le sentiment de déception pourrait être momentané tout comme la clarté, qui pourrait être un bref éclat de la lumière. Mais dans tous les cas, l'ambiguïté est levée par la suite (ou parfois par le texte précédent), qui ne laisse aucun doute en ce qui concerne le caractère imperfectif de la situation. Il ne s'agit pas d'un seul mot ou d'une seule phrase, qui explique: *il faisait clair* ou *André était déçu*, mais de tout un ensemble d'informations.

- (108) *L'électricité s'éteignit. [...] Une peur panique le traversa: la lampe se rallumera et, en face de moi, il n'y aura plus personne. Une clarté jaune tomba du plafond. Aurélio était toujours là, avec son sourire sarcastique. (219t)*
- (109) *[...] une froide déception l'envahit. Comment avait-il pu se tromper à ce point? Le dessin était mou, les couleurs conventionnelles, le mystère, plus littéraire que pictural. (31t)*

Dans (108), la scène où la lampe réglée par la minuterie s'est éteinte prépare le lecteur à ce que le retour de la lumière ne sera pas momentané, ce qui est renforcé encore par la description du personnage de nouveau visible. Dans (109), la déception est présente dans le jugement sévère porté sur le tableau. Il nous paraît impossible de décrire d'une façon systématique ces

éléments du contexte parce qu'ils sont à chaque fois différents et cette diversité constitue la richesse stylistique de chaque auteur.

Dans la configuration inchoative, l'événement marque le début de l'état (ou de l'action) Q, mais forcément, il met aussi fin à l'état (l'action) présupposé P. Il est impossible de dire quel est l'état (l'action) P, on peut seulement le décrire comme étant $\sim Q$. Dans:

(110) *ses joues noircirent*

la couleur antérieure des joues demeure inconnue, on sait seulement qu'elle n'était pas noire. De l'information donnée dans (110), on déduit que l'état (l'action) précédent avait dû être différent de l'état (l'action) dont l'événement a marqué le début.

Cependant, nous avons trouvé des cas où l'état (l'action) P peut être défini avec précision, alors que l'état (l'action) Q est décrit comme étant $\sim P$, p.ex.:

(111) *x mourut = x devint non vivant (mort): Il mourut, fort heureusement, dans une incompréhension complète de tout ce qui s'était passé.* (285f)

(112) *x disparut = x devint imperceptible (non audible): Le triste cri diminua, disparut.* (142b)

Comme dans la paire P — Q, P est un terme positif et bien déterminé, on pourrait entrevoir une certaine similitude avec la configuration limitative (ou encore terminative). Mais cette ressemblance n'est qu'apparente; il suffit de comparer un verbe représentant la configuration limitative ou terminative avec *mourut* et *disparut*, et l'on s'aperçoit qu'ils ne sont pas synonymiques, loin de là:

(113) ? *x vécut t temps = x mourut*

(114) ? *x fut visible pendant t temps = x disparut*

En plus, tout comme les inchoatifs, les verbes du type *mourut* et *disparut* constituent la réponse à la question: *qu'est-ce qui advint à (avec) x?*, ce qui n'est pas le cas des limitatifs ou des terminatifs.

Nous proposons donc de distinguer une sous-catégorie de la configuration inchoative que nous appellerons: **configuration inchoative-négative**. Cette structure contient aussi deux éléments aspectuels: momentané dominant et continuatif dominé.

La sous-catégorie inchoative-négative peut être véhiculée par:

a. des radicaux verbaux constituant des amalgames: *x mourut*, *x disparut*,

b. des formes périphrastiques avec un verbe perfectif du type: *cessa (de)*, *s'arrêta (de)* (exposant de l'élément momentané) et un nom ou un verbe imperfectif (exposant de l'élément continuatif):

(115) *x cessa de faire mal* = *x* devint indolore: *Mon genou cessa définitivement de me faire mal.* (198f)

(116) *x s'arrêta de jeter y à z* = *x* lançait des quantités indéterminées de *y* à *z* et *cessa* de le faire après *t* temps: *Elle s'arrêta de jeter du grain aux poules et canards rassemblés autour d'elle.* (68b)

c. des noms ou groupes nominaux (exposants de l'élément continuatif) indiquant l'état présupposé P combinés avec des verbes à la forme perfective (exposants de l'élément momentané):

(117) *x perdit contenance* = *x* devint décontenancé: *Anne la regarda froidement. La paysanne perdit contenance.* (30b)

(118) *x sortit de sa torpeur* = *x* devint actif, animé

(119) *le silence se rompit* = le silence *cessa* (un bruit commença): *Mystère angoissant des mille petites voix fondues dans le grand silence. Ce silence, soudain, se rompit. Un roulement naquit là-bas, grandit, diminua, disparut.* (78b)

(120) *x émergea de l'hébétude* = *x* devint lucide: *Vers deux heures du matin, André émergea de l'hébétude et tapota l'épaule de son compagnon.* (46t)

Il y a des cas où aussi bien l'état P que l'état Q sont bien déterminés; cela a lieu lorsque le sujet est un nom désignant l'état P et le complément désigne l'état Q. Ces deux noms sont alors reliés par un verbe qui indique le passage d'un état à l'autre comme *changer, se transformer, se muer*, p.ex.:

(121) *la colère de x (état P) se mua en angoisse (état Q)* = *x* devint anxieux: *Brusquement sa colère immobile se mua en angoisse.* (223t)

2.1.8. Configuration résultative

Lorsqu'on compare des verbes tels que: *mourir* et *disparaître* d'un côté et *tuer* et *cacher* de l'autre, on constate tout de suite que le sens des premiers fait partie de ces derniers. Ainsi le sens de *y mourut* est contenu dans *x tua y*; et le sens *y disparut* est enfermé dans *x cacha y*. Cependant *x tua y* et *x cacha y* expriment quelque chose de plus que *y mourut* et *y disparut*. Cette information supplémentaire concerne l'action du sujet, c'est-à-dire tout ce que le sujet a dû faire pour que *y* devienne mort ou invisible. L'action du sujet constitue

donc la cause de l'apparition de l'état Q. Nous avons déjà eu affaire à ce type de relation dans la configuration bimomentanée (cf. *Marc claqua la porte.*). De nouveau, la question se pose de savoir quel est le caractère de l'action du sujet. D'un côté, on peut tuer quelqu'un par un coup de pistolet et cacher un objet d'un geste, par exemple en mettant la main sur cet objet. Dans ce cas-là, il s'agit d'un acte momentané. D'autre part, on peut tuer quelqu'un en l'empoisonnant petit à petit, en lui ajoutant tous les jours du poison dans les repas; ou cacher un objet en l'enfouissant peu à peu dans la terre. Il s'agit alors d'une action qui vise un but: l'apparition de l'état Q, qui constitue sa fin naturelle; l'action s'interrompt dès que l'état visé apparaît. Par conséquent, dans ce cas-là, l'action ne peut plus être associée à l'idée d'instant, mais à l'idée d'un intervalle fermé. Dans l'intervalle fermé, comme nous l'avons vu plus haut avec les limitatifs, l'élément dominant est momentané et la structure est perfective. Ainsi les expressions: *x tua y d'un coup de pistolet* et *x tua y en l'empoisonnant*, représentent la même configuration (que nous proposons d'appeler **résultative**) composée de trois éléments aspectuels:

- l'élément perfectif dominant désignant l'action (l'acte) du sujet,
- un autre élément momentané dominé indiquant l'apparition de l'état Q,
- l'élément continuatif dominé désignant l'état Q résultant de l'action (l'acte) du sujet.

La différence concerne la structure de l'élément perfectif qui peut être simple (momentané) ou complexe (intervalle). L'élément perfectif dominant peut être traduit par le verbe *fit qch* et l'élément momentané dominé par *devint* ou *commença à*, comme c'était le cas des inchoatifs. Le résultatif est donc traduit de la façon suivante:

x fit avec y qch, tel que y devint Q

Pour souligner le fait que l'élément perfectif est un intervalle, on peut se servir de la formule:

x faisait avec y qch et cessa de le faire au moment où cela entraîna le fait que y devint Q

Dans cette paraphrase, nous avons omis *tel que* qui indique la relation de cause et nous l'avons remplacé par un verbe de cause *entraîna*. Nous pouvons donc traduire la phrase:

(122) *Il ouvrit la portière de la voiture.* (59t)

de la façon suivante:

x ouvrit y = x fit avec y qch, tel que y devint ouvert

La formule donnée ci-dessus correspond aux phrases où le sujet est animé, mais il est possible d'avoir des phrases avec des résultatifs où le sujet est non-animé, p.ex.:

(123) *Le cri de Léon réveilla André.* (248t)

Le nom abstrait *cri* décrit un événement qui a entraîné le réveil d'André. Nous pouvons traduire cet événement par *advint*, comme nous l'avons fait pour les momentanés avec un sujet non-animé. Ainsi, la paraphrase des résultatifs avec un sujet non-animé est:

il advint qch, tel que y devint Q

Dans cet exemple avec le sujet non-animé, l'élément perfectif est simple, il s'agit d'un événement momentané, mais il peut être complexe et constituer un intervalle, p.ex.:

(124) *L'indifférence du fils tua la mère.*

L'état d'indifférence est borné par la mort de la mère et il constitue sa cause. On peut rendre compte de la complexité de l'élément perfectif dans la traduction de la configuration résultative:

il se passait avec x qch et cela cessa au moment où cela entraîna le fait que x devint Q

La question suivante qui se pose ici est de savoir pourquoi c'est l'élément désignant l'action (l'acte) du sujet qui est dominant et non l'événement désignant le début de l'état (comme pour les inchoatifs). La réponse à cette question devient facile lorsqu'on se sert dans l'analyse de la structure thème-rhème. Dans les résultatifs, le sujet est l'agent de l'action (thème) et ce qu'on dit de lui (rhème) concerne ce qu'il fait, alors que l'état qui en résulte apparaît comme secondaire. Ainsi dans *x tua y*, la communication porte sur l'activité de *x* et si l'on pose la question *que se passa-t-il?*, la réponse concernera d'abord le sujet et ses mouvements; sous *x fit qch* se cache par exemple l'événement: *x tira un coup de pistolet sur y* ou l'action bornée: *x empoisonna y*. Et c'est en second lieu que s'ajoutera l'information: *y devint mort*. Dans les inchoatifs par contre, le sujet (thème) est le patient et le rhème se rapporte à ce qui se passe avec le sujet. C'est pourquoi dans *x mourut*, l'information communiquée, c'est: *x devint mort*.

La configuration résultative est le plus souvent véhiculée par des radicaux verbaux résultatifs constituant des amalgames:

- (125) *x coinça y = x fit avec y qch, tel que y devint immobilisé: André coinça le téléphone entre sa joue et son épaule pour allumer une autre cigarette. (48t)*
- (126) *x donna y à z = x fit avec y qch, tel que y devint à la disposition de z: Le jeune garçon nous donna rapidement une adresse à Paris, que nous répétâmes à mi-voix. (144f)*
- (127) *x posa y à z (endroit) = x fit avec y qch, tel que y devint placé à z: Un coup de sonnette retentit. Constantin posa sa chaussure pour aller ouvrir la porte. (48t)*

Comme entre l'acte (l'action) du sujet ou l'événement et l'apparition de l'état Q il y a une relation de cause, la configuration résultative peut être représentée par des formes complexes avec un verbe de cause (*provoquer, causer, entraîner, produire, etc.*), p.ex.:

- (128) *L'installation d'un supermarché entraîna la disparition de petits commerces dans le village.*

L'élément perfectif dominant est représenté par un nom déverbatif, ou plus précisément par un groupe nominal (*l'installation d'un supermarché*), et les éléments dominés momentanément et continuatif sont représentés par le nom déverbatif (groupe nominal) inchoatif (*la disparition de petits commerces...*). Ce nom inchoatif désigne l'événement (l'apparition de l'état Q) et l'état Q lui-même, qui est donc la cause du premier événement. Le verbe *entraîna* est nécessaire pour rendre compte de la relation causative existant entre les deux événements. Par conséquent:

- (128a) *x entraîna la disparition de y = il advint qch, tel que y devint inexistant*

D'autre part, nous avons trouvé des exemples du même type où la position de sujet est occupée non par un nom déverbatif, mais par un nom de personne ou un pronom, p.ex.:

- (129) *Marc provoqua la mort de Michel.*

L'acte (l'action) qui a entraîné la mort de Michel n'est pas précisé; on a désigné par un nom (pronom) la personne qui est l'auteur de l'acte (l'action), on sait alors que cette personne a fait quelque chose, mais il est impossible de le préciser exactement. Nous avons ici affaire à une structure réduite. L'élément perfectif dominant n'a pas d'exposant et la position qui y est réservée n'est

pas saturée. La phrase (129) est traduite comme n'importe quelle autre structure résultative:

(129a) *x provoqua la mort de y = x fit avec y qch, tel que y devint Q*

La formule de la configuration résultative que nous avons donnée plus haut indique que l'acte (l'action) du sujet est porté sur un objet ou une personne autre que le sujet. Toutefois, il est possible que le sujet fasse quelque chose qui entraîne le changement de son propre état:

(130) *x se tua = x fit qch (avec soi-même) tel qu'il devint mort: Un jour, Mme De X..., accusée injustement ou non d'adultère par son mari, se tua. Dans une chapelle, au creux des rochers de la ville, on célébra les funérailles. (223j)*

(131) *x se cacha = x fit qch (avec soi-même) tel qu'il devint invisible: Il se cacha derrière un marronnier, avançant la tête pour mieux voir. (321r)*

(132) *x entra dans (à) z (endroit) = x fit qch tel qu'il devint à l'intérieur de z: André entra dans le bistrot et se dirigea vers une table couverte d'une nappe en papier gaufré. (14t)*

Nous avons toujours affaire au résultatif (les verbes contiennent trois éléments aspectuels parmi lesquels le perfectif est dominant) et la forme pronominale constitue un cas particulier où le sujet et l'objet indiquent la même personne. Il s'agit ici d'une anaphore intérieure; le pronom réfléchi renvoie au sujet. Cependant, il y a d'autres exemples avec la forme pronominale où le rôle du pronom est tout à fait différent, p.ex.:

(133) *C'était la fin de la bougie, dont la flamme vacilla, rampa une seconde et s'éteignit. (108f)*

(134) *Lorsqu'il s'éveilla de grand matin dans la chambre de l'auberge, le soleil avait allumé les dessins rouges du rideau noir. (297f)*

Dans ces phrases, le sujet n'est pas agent, mais patient et ce type de construction pronominale est couramment appelé „passif” (cf. G r e v i s s e, 1988 : 1179; W r ó b e l, 1984 : 493). L'information concernant l'agent, son action et la cause de l'apparition de l'état Q font défaut et les exemples en question sont traduits comme suit:

(133a) *x s'éteignit = x devint éteint*

(134a) *x s'éveilla = x devint tiré de sommeil*

Il ne s'agit pas ici de la structure réduite, comme c'était le cas dans l'exemple (129) où la construction est bien causative, même avec une position d'argument non saturée. Dans (133) et (134), il est tout à fait possible d'admettre que les deux états sont apparus spontanément sans aucune impulsion extérieure. Par conséquent, les verbes *x s'éteignit* et *x s'éveilla* représentent la configuration inchoative et ils constituent des structures dérivées à partir des radicaux résultatifs par l'effacement du premier élément aspectuel. Cet effacement est indiqué à la surface par la forme pronominale.

Lorsque le premier élément perfectif dominant de la configuration résultative constitue un intervalle, le verbe peut être combiné avec des expressions du type *en x temps* qui indique la durée du passage entre l'état présupposé P et l'état Q c'est-à-dire entre le début de l'action du sujet (le début du procès si le sujet est non-animé) et l'apparition de l'état Q, p.ex.:

(135) *il s'habitua à cette situation en deux mois*

Par contre, il est impossible de dire:

(136) **Il ouvrit la fenêtre d'un geste brusque en x temps.*

L'incompatibilité de l'expression *en x temps* avec des verbes représentant la configuration résultative avec l'élément momentané s'explique par le fait que celui-ci est dépourvu de toute durée, et la structure ne contient aucun autre intervalle susceptible d'être mesuré.

Il est important de souligner que dans l'emploi neutre, le premier élément perfectif des radicaux résultatifs est toujours interprété comme momentané. Pour qu'il soit perçu comme un intervalle, il est nécessaire d'avoir une indication explicite qui en rende compte. Ainsi dans:

(137) *Pierre tua sa femme.*

ce que Pierre a fait pour que sa femme devienne morte est considéré comme un acte momentané; même si le moyen n'est pas précisé, une telle phrase donne l'idée d'un mouvement brusque comme un coup de pistolet ou un coup de poignard. C'est seulement l'adjonction d'une expression, comme p.ex. *en l'empoisonnant avec de l'arsenic tous les jours, en maintenant sa tête plongée dans l'eau pendant 5 minutes*, qui permet de traiter l'action de Pierre comme ayant une certaine étendue (déterminée ou non).

Cependant, il y a un groupe de verbes représentant la configuration résultative dont l'élément perfectif, dans l'emploi neutre (sans aucune indication supplémentaire), constitue toujours un intervalle, p.ex.: *il prépara le café, elle se maquilla, il entassa le linge*. Mais pour pouvoir expliquer ces exemples, nous devons d'abord présenter une autre configuration.

2.1.9. Configuration télique

La configuration résultative constitue le dérivé de la configuration inchoative obtenu par l'adjonction de l'élément perfectif dominant. À partir de la configuration inchoative, on peut dériver encore une autre combinaison d'aspects, cette fois-ci à dominante imperfective. Pour cela, il suffit d'y ajouter l'élément continuatif désignant la phase préparatoire qui devrait avoir pour conséquence l'apparition d'un état. Cependant, dans cette configuration, l'événement et l'état ne sont pas présentés comme ayant déjà eu lieu; ils apparaissent comme probables, virtuels et on suppose qu'ils deviendront réels si rien n'interrompt la phase préparatoire. L'idée de l'événement (et de l'état qui en résulte) est présente à chaque instant de la phase préparatoire, ce qui différencie cette configuration d'un simple concept continuatif décrivant un état ou une action (p.ex.: *x est debout* ou *x travaille*).

Lorsque le sujet est agent, l'élément continuatif décrit l'action intentionnelle du sujet, qui est supposée entraîner d'une façon naturelle un but: l'événement et son résultat, et dans ce cas-là, cet élément continuatif dominant est traduit par *x fait qch*. L'élément momentané dominé désigne l'apparition supposée de l'état Q et l'élément continuatif dominé désigne l'état supposé Q. La configuration de ces trois aspects peut être paraphrasée de la façon suivante:

x fait avec y qch, tel que cela est supposé entraîner le fait que y deviendra Q (le sujet est agent)

Lorsque le sujet est patient, l'élément continuatif dominant désigne un procès qui s'achemine nécessairement vers l'événement et son résultat. Il est alors traduit par *il se passe qch*, et la configuration est paraphrasée comme suit:

il se passe avec x qch, tel que cela est supposé entraîner le fait que x deviendra Q (le sujet est patient)

Comme la configuration en question décrit toujours des situations (procès ou actions) visant un but, nous allons l'appeler **configuration télique**. La configuration télique peut être véhiculée par:

a. des radicaux téliques:

(138) *x lave y = x fait avec y qch, tel que cela est supposé entraîner le fait que y deviendra propre: Sous son nez, Sabine lavait les fesses du nourrisson avec des bouts de coton imbibés d'eau.* (161t)

- (139) *x élargit y = x fait avec y qch, tel que cela est supposé entraîner le fait que y deviendra plus large: André se rassit à côté d'elle sur le divan et reprit l'aiguille en main. Il élargissait un pantalon. (185t)*

L'action du sujet visant le changement de son propre état est exprimée par la forme pronominale:

- (140) *x s'essuie = x fait qch, tel que cela est supposé entraîner le fait qu'il deviendra sec: Peu après, elle revint, à demi nue, une serviette de bain en travers du corps. Elle s'essuyait avec une tranquille impudeur. (186t)*

b. des radicaux inchoatifs (exposants des deux éléments dominés) combinés avec le morphème grammatical du présent ou de l'imparfait (exposant de l'élément continuatif dominant):

- (141) *x (chose) meurt = il se passe avec x qch, tel que cela est supposé entraîner le fait que x deviendra inexistant (éteint): Dans la chambre, le feu mourait. On voyait les journaux, déployés, sur le tapis. (156b)*

c. des radicaux résultatifs (exposants des deux éléments dominés) combinés avec le morphème grammatical du présent ou de l'imparfait (exposant de l'élément continuatif dominant):

- (142) *x écrase y = x fait avec y qch, tel que cela est supposé entraîner le fait que y deviendra déformé et aplati: Il tenait le téléphone de sa main droite et, de la gauche écrasait une cigarette dans le cendrier. (47t)*

d. des radicaux inchoatifs ou résultatifs (exposants des deux éléments dominés) employés à l'infinitif avec l'expression *être en train de*, p.ex.:

- (143) *x est en train de se relever = il se passe avec x qch, tel que cela est supposé entraîner le fait que x deviendra debout: — Écoute: cet après-midi, sur le plateau, quand je suis allé pour regarder à l'endroit où ça a fait: hop, l'herbe était toute couchée, comme sous un poids d'une bête; elle était en train de se relever. (69g)*

L'action du sujet peut viser le changement de son propre état, dans ce cas-là, nous employons la forme pronominale ou un verbe indiquant le changement de lieu par le sujet:

- (144) *x sort de z (endroit) = x fait qch, tel que cela est supposé entraîner le fait que x deviendra hors de z: Justement la sage-femme sortait d'une chambre. Aurélio l'aborda. (152t)*

On peut également employer l'expression *être en train de* avec des radicaux téliques pour souligner le déroulement de l'action ou du procès, p.ex.:

- (145) *Hier matin, quand je suis rentré seul à l'hôtel, un garçon était en train de faire la chambre.*

Lorsque le but visé est réellement atteint (ce qui a lieu lorsque le radical télique est combiné avec le morphème du passé simple), l'apparition de l'état Q met fin à l'action du sujet, qui s'interrompt aussitôt et ne peut plus être prolongée. Elle constitue donc un intervalle, auquel succède l'apparition de l'état Q. Ainsi, le radical télique associé au morphème du passé simple représente la configuration résultative avec l'élément perfectif complexe.

Nous pouvons maintenant revenir aux exemples donnés à la page 51 et les paraphraser de la façon suivante:

- (146) *x prépara y (nourriture) = x faisait avec y qch et cessa de le faire au moment où cela entraîna le fait que y devint prêt à être consommé: André passa dans la cuisine, prépara le café et revint avec la cafetière pleine et deux tasses. (140t)*
- (147) *x entassa y = x faisait avec y qch et cessa de le faire au moment où cela entraîna le fait que y devint disposé en un tas: André se dirigea vers le placard, en tira une valise et entassa dedans des brassières, des couches, des langes. (250t)*
- (148) *x se maquilla = x faisait avec x' (partie du corps) qch et cessa de le faire au moment où cela entraîna le fait que x' devint embelli par des produits appropriés: Elle se maquilla et s'habilla avec soin: blouse bariolée et pantalon aubergine. (231t)*

Certains radicaux téliques combinés avec le morphème du passé simple et dans la forme pronominale peuvent représenter la configuration inchoative, p.ex.:

- (149) *x s'adoucit = x devint plus doux: [...] il pénétra dans la cage vitrée. Son visage s'adoucit. Devant la machine à écrire se trouvait la jeune fille: c'était Jeannette, qu'on appelait Ji. (10n)*

Lorsque nous ajoutons le morphème du présent (ou de l'imparfait) à certains radicaux résultatifs (surtout ceux décrivant le changement psychique d'un être vivant), nous obtenons des phrases du type:

(150) *Son allure dégagée émerveillait Sabine.* (168t)

(151) *Cette efficacité silencieuse dans le travail réjouissait André comme une preuve supplémentaire de leur entente.* (90t)

Ces phrases ne décrivent pas la phase préparatoire, le passage entre l'état présupposé P et l'état Q, comme c'est le cas d'autres radicaux résultatifs combinés avec le morphème de l'imparfait. L'idée d'un but virtuel vers lequel s'achemine le procès (l'action du sujet) que nous avons vue plus haut, dans (150) et (151) est tout à fait absente. L'événement déclenchant l'état Q a déjà eu lieu et l'état Q est bien réel: on peut dire autrement que Sabine était frappée d'admiration et André était de bonne humeur. Ce nouvel état psychique est entraîné par le caractère particulier du sujet: ce sujet est tel (il a une telle force, une telle influence) que la personne (son état d'âme) est devenue différente. Les phrases (150) et (151) représentent toujours la configuration téléique; nous y avons affaire au même nombre d'éléments aspectuels, disposés de la même façon, parmi lesquels le premier (continuatif) est dominant. Seulement maintenant cet élément continuatif dominant ne décrit pas l'action du sujet ou le procès s'acheminant vers un but, mais le caractère particulier du sujet; l'élément momentané dominé désigne l'événement marquant le début de l'état Q et l'élément continuatif dominé désigne l'état Q. Le caractère particulier du sujet constitue la cause de l'apparition de l'état Q. Les phrases (150) et (151) peuvent être traduites de la façon suivante:

(150a) *x émerveille y = x est tel que y est devenu frappé d'admiration*

(151a) *x réjouit y = x est tel que y est devenu de bonne humeur*

Le même sens peut être rendu par les verbes de cause (*provoquer, entraîner, causer*) et le nom décrivant le sentiment ou l'état psychique du sujet:

(150b) *Son allure dégagée provoque l'émerveillement de Sabine.*

qui est paraphrasé:

(150c) *x provoque l'émerveillement de y = x est tel que y est devenu frappé d'admiration*

D'autre part, les verbes de sentiment mis à la forme pronominale décrivent seulement l'état du sujet, p.ex.:

(152) *André se réjouissait de cette efficacité silencieuse.*

Nous avons affaire ici à la construction pronominale dite passive dont nous avons déjà parlé dans la configuration résultative (cf. page 50). Le verbe

représente la configuration ne contenant que l'élément continuatif. Elle constitue un dérivé obtenu par l'effacement de la causativité, effacement indiqué à la surface par la forme pronominale et le morphème de l'imparfait. Il est à noter que le même radical à la forme pronominale combiné avec le morphème du passé simple représente la configuration inchoative:

(152a) *André se réjouit* (p.s.) *de cette efficacité silencieuse.* (= *x* devint content de *y*)

Il y a encore d'autres phrases où, malgré la racine verbale télique, résultative ou inchoative et le morphème du présent, l'interprétation télique n'est pas possible. Prenons les exemples suivants:

(153) *La police entoure les manifestants.*

(154) *Une clôture entoure le jardin.*

(155) *Un arbuste rachitique tendait ses branches par-dessus une palissade.*
(181t)

(156) *Une cicatrice lui barrait la tempe et disparaissait sous la masse des cheveux.* (157f)

Si l'exemple (153) se laisse paraphraser comme suit:

(153a) *x entoure y* = *x* fait qch, tel que cela est supposé entraîner le fait que *y* deviendra ceint par *x*,

ce n'est pas le cas des phrases suivantes:

(154a) **x (une clôture) entoure y* = *x* fait qch, tel que cela est supposé entraîner le fait que *y* deviendra ceint par *x*

(155a) **x tend y par-dessus z* = *x* fait avec *y* qch, tel que cela est supposé entraîner le fait que *y* deviendra déployé par-dessus *z*

(156a) **x disparaît* = il se passe avec *x* qch, tel que cela est supposé entraîner le fait que *x* deviendra invisible

Il est également impossible de les paraphraser à l'aide de la formule:

x est tel que y est devenu Q.

(154b) **x (une clôture) entoure y* = *x* est tel que *y* est devenu *Q*

Les descriptions ci-dessus ne correspondent pas aux phrases citées car le but (l'état résultant) vers lequel tend l'action ou le procès décrit par le verbe *y* est déjà atteint; on peut alors dire: *le jardin est entouré d'une clôture, les*

branches sont tendues et la cicatrice est invisible. La phrase (153) peut avoir également la lecture: *les manifestants sont entourés par la police.* Les verbes en question ne décrivent pas le procès ou l'action, c'est-à-dire le passage de l'état P (qui est supposé non Q) à l'état Q, mais une situation statique qui ne subit aucun changement ni évolution. Dans ce cas-là, la dérivation (il s'agit bien d'une structure dérivée vu que la racine des verbes est perfective) ne se fait donc pas par l'addition d'un élément imperfectif qui correspondrait à une phase préparatoire précédant l'événement. La situation décrite correspond à l'état résultant de l'événement donné, donc à l'élément continuatif contenu dans la racine du verbe. À la suite de la dérivation, cet élément continuatif détermine l'aspect de la phrase, alors que les deux éléments perfectifs sont complètement effacés. Comme l'information sur l'action du sujet ou le procès (qui constitue la cause de l'apparition de l'état Q) fait défaut, l'état Q est dépourvu de toute borne; nous sommes donc en présence d'une continuité, comme dans les phrases: *André dort* ou *André est debout.* Même s'il est évident que ces états ont dû avoir un début (pour être dans l'état de sommeil, André a dû s'endormir; pour être debout, il a dû se lever), dans ce qui est communiqué, il n'en est pas question. Où peut-on chercher le début de la disparition de la cicatrice et à partir de quel moment l'arbre a-t-il commencé à tendre ses branches? La réponse à ses questions n'est pas impossible, mais dans tous les cas, elle sera forcée et peu convaincante.

L'opération de dérivation dont il est question, consiste à enlever de la configuration composée de trois éléments aspectuels, les deux éléments perfectifs, ce qui entraîne le fait que le dérivé contient un seul élément: continuatif. Il est à souligner que lorsque le sujet est un nom de chose (objet physique) dans une position stable, il est impossible de le décrire comme étant en mouvement ou effectuant une action (cf. *Le train disparaît à l'horizon.* ou *Les branches lui ont égratiné le visage.*).

2.1.10. Configuration télique limitative

La situation décrite par un verbe télique peut être bornée accidentellement:

(157) *Marc essuya le plancher jusqu'à minuit.*

L'action d'essuyer le plancher est arrêtée par un événement extérieur, qui n'a rien à voir avec l'action du sujet et le but qu'il cherche à atteindre, ce qui est facile à prouver en ajoutant à la phrase (157) la continuation:

(157a) *Marc essuya le plancher jusqu'à minuit. Mais le plancher était toujours mouillé.*

Ainsi l'apparition de l'état Q et l'état Q lui-même sont toujours virtuels. L'événement (le coup de minuit) qui a interrompu l'action n'entraîne pas l'état Q; il ne s'agit pas de l'événement supposé dans l'action du sujet. Par conséquent, une telle phrase représente la configuration composée de quatre éléments aspectuels:

- l'élément continuatif dominé décrivant l'action du sujet,
- l'élément momentané dominé décrivant l'apparition virtuelle de l'état Q,
- l'élément continuatif dominé indiquant l'état virtuel Q,
- l'élément momentané dominant indiquant l'événement extérieur interrompant l'action du sujet.

La borne qui met fin à l'action est du même type et elle est exprimée par les mêmes moyens que celle que nous avons décrite dans la configuration limitative, c'est pourquoi, nous proposons d'appeler cette nouvelle configuration composée de quatre éléments **configuration télique limitative**. Elle peut être paraphrasée comme suit:

x faisait avec y qch, tel que cela était supposé entraîner le fait que y deviendrait Q et il cessa de le faire après t temps (au moment M)

Cette configuration peut être exprimée par des radicaux téliques (exposants des trois éléments aspectuels dominés) et l'une des locutions indiquant la borne extérieure que nous avons présentées dans le chapitre consacré à la configuration limitative; une telle locution est alors l'exposant de l'élément momentané dominant.

D'autre part, tout comme pour la configuration limitative, la borne peut ne pas être explicite, elle peut être juste indiquée par le contexte.

L'expression de la configuration en question par des radicaux résultatifs avec une locution décrivant la borne, peut paraître bizarre et même impossible:

(158) *?il tua sa femme jusqu'à ce que l'horloge sonnât minuit*

Cela vient du fait que le radical résultatif combiné avec le morphème du passé simple indique que le résultat (l'état Q) a été atteint; le passé simple confirme alors la domination du premier élément perfectif et les deux éléments dominés décrivent l'apparition de l'état Q et l'état Q lui-même, qui, tous les deux, sont bien réels (et non virtuels). Pour éviter une telle interprétation, il faudrait rendre explicites les efforts du sujet qui cherche à atteindre un but. Pour cela, on peut se servir des verbes comme: *essayer de, s'évertuer à, s'efforcer de, tenter de, chercher à, tâcher de*, p.ex.:

(159) *Un instant il pensa à allumer du feu; mais il essaya vainement de lever le tablier rouillé de la cheminée. Alors il se prit à ranger dans la chambre.* (102f)

L'action du sujet a duré un certain temps et a cessé sans atteindre un résultat quelconque, au moment où il s'est rendu compte que ses efforts étaient vains. Le verbe *essayer* permet donc de présenter l'action comme un intervalle dont la borne droite est extérieure et qui n'y est liée en aucune façon. L'exemple est paraphrasé de la façon suivante:

x faisait avec y qch, tel que cela était supposé entraîner le fait que y deviendrait levé et cessa de le faire après t temps, au moment où il se rendit compte que ses efforts étaient vains

D'ailleurs, les mêmes verbes peuvent être employés avec les radicaux téliques pour souligner les efforts du sujet, p.ex.:

(160) *Il chercha à sonder timidement les gens qui l'entouraient. Tous avaient l'air sûrs d'eux-mêmes.* (243r)

2.1.11. Configuration résultative distributive

Supposons que quelqu'un se soit donné pour tâche de tuer toutes les mouches qui se trouvent dans une pièce, il ne peut pas le faire d'un seul coup, parce que les mouches volent, il les tue successivement; nous allons décrire ce qu'il a fait par l'énoncé suivant:

(161) *Il tua l'une après l'autre toutes les mouches.*

Lorsqu'on compare cette phrase avec:

(162) *Il tua une mouche.*

on constate tout de suite que, si dans (162), il s'agit d'un acte unique, dans (161), le sujet n'a pas exécuté un seul acte, mais toute une série d'actes momentanés. Par conséquent, (161) ne représente plus la configuration résultative „simple”. Le nombre d'actes est déterminé (le complément est précédé de l'article défini et de l'adjectif pluriel *toutes*) et l'état Q apparaît seulement lorsque le dernier acte de la série a été exécuté. La phase qui mène

à l'apparition de l'état Q est un intervalle fermé par le dernier acte de la série. Cette phase peut être comparée à l'action du sujet dans la configuration multiplicative limitative (cf. page 37), seulement là, la fin de l'action est accidentelle, alors que dans (161), l'action s'interrompt avec le dernier acte, ce qui donne comme résultat l'apparition de l'état Q. Si dans un résultatif simple, l'intervalle a un caractère homogène, ce n'est plus le cas dans (161): nous avons là affaire à une somme de points non contigus. Le verbe dans (161) représente donc une structure dérivée obtenue par la multiplication limitée d'actes individuels (d'où l'emploi du déterminant défini). Une telle configuration, que nous appelons **résultative distributive**, contient quatre éléments aspectuels:

- momentané dominé indiquant chaque acte individuel,
- perfectif dominant (complexe) désignant l'ensemble d'actes du sujet (dont le nombre est déterminé),
- momentané dominé indiquant l'apparition de l'état Q,
- continuatif dominé indiquant l'état Q.

Cette configuration peut être traduite comme suit:

x fit successivement avec chaque y qch, tel que chaque y devint Q et cessa de le faire au moment où tous les y devinrent Q

Soulignons que si ce dérivé est compatible avec les expressions du type *en x temps*, c'est parce qu'il contient un élément perfectif complexe qui constitue un intervalle. Par conséquent, ce qui est mesurable, c'est l'action du sujet (l'action composée d'un nombre défini d'actes individuels).

Cette configuration est représentée par tous les radicaux susceptibles d'exprimer la configuration résultative (donc aussi bien des radicaux résultatifs „purs” que des radicaux téléiques avec le morphème du passé simple), accompagnés obligatoirement de déterminants définis et d'expressions indiquant la lecture distributive, p.ex.: *un à un, l'un après l'autre, tour à tour*, etc. Voici un exemple:

(163) *Ses toiles pendues au mur lui faisaient horreur. Il les décrocha, une à une, et les rangea dans le placard.* (248t)

qui est traduit de la façon suivante:

(163a) *x décrocha y un à un* (pluriel défini) = *x fit successivement avec chaque y qch, tel que chaque y devint détaché et cessa de le faire au moment où tous les y devinrent détachés*

La multiplication d'actes momentanés nécessaire pour la lecture distributive exige le pluriel soit de l'objet (l'exemple ci-dessus), soit du sujet:

(164) [...] *puis, un à un, ils tournèrent le dos et s'en allèrent, la tête basse, en rajustant leurs cache-nez.* (45f)

La configuration résultative distributive peut être aussi véhiculée par des radicaux inchoatifs, p.ex.:

(165) *Bientôt, l'un après l'autre, tous les soldats moururent.*

ou par des radicaux résultatifs employés à la forme pronominale avec un sujet non-animé (sans l'expression *un à un*, cette phrase représenterait la configuration inchoative):

(166) *Il pleuvait moins. Un à un les parapluies se refermèrent.* (222b)

Nous sommes de nouveau en présence d'une série d'événements, dont le nombre est déterminé, d'où le déterminant défini et l'adjectif *tout*. Chacun de ces événements marque le début d'un état Q et cette série s'arrête lorsque le dernier événement qui en fait partie a eu lieu. Le sujet des radicaux inchoatifs est toujours patient, donc pour traduire (165) et (166), nous sommes obligée d'employer une autre paraphrase, à savoir:

il advint successivement avec chaque x qch, tel que chaque x devint Q et cela cessa au moment où tous les x devinrent Q

2.1.12. Configuration télique distributive

On peut facilement construire une phrase qui a le caractère télique et distributif:

(167) *Marc tue l'une après l'autre les mouches qui volent dans la pièce.*

(168) *Les soldats mouraient l'un après l'autre.*

Dans (167), le sujet est en train d'exécuter une série d'actes qui sont supposés entraîner comme résultat la mort de toutes les mouches qui se trouvent dans la pièce. Le sujet a déjà tué au moins une mouche, mais l'état Q apparaîtra seulement lorsqu'il aura exécuté le dernier acte de la série. Tout

comme pour la configuration télique „simple”, l'apparition de l'état Q et l'état Q lui-même sont virtuels, ils deviendront réels si rien n'interrompt l'action du sujet.

Lorsque le sujet est patient, comme dans (168), le procès est constitué d'une série d'événements, et il mène à l'apparition de l'état Q et l'état Q lui-même qui sont toujours virtuels.

Ainsi, la **configuration télique distributive** se compose de quatre éléments aspectuels:

- perfectif dominé désignant chaque acte (événement) individuel,
- imperfectif dominant décrivant l'action du sujet (qui consiste à exécuter successivement le nombre déterminé d'actes) ou le procès (composé d'un nombre limité d'événements),
- momentané dominé désignant le début virtuel de l'état Q,
- continuatif dominé désignant l'état virtuel Q.

Par conséquent:

(167a) *x tue y l'un après l'autre* (pluriel) = *x* fait successivement avec chaque *y* qch, tel que cela est supposé entraîner le fait que tous les *y* deviendront morts

(168a) *x* (pluriel) *meurent l'un après l'autre* = il se passe successivement avec chaque *x* qch, tel que cela est supposé entraîner le fait que tous les *x* deviendront morts

Cette configuration est véhiculée par tous les radicaux utilisés habituellement pour exprimer la configuration télique (cf. page 52) auxquels on joint le morphème temporel du présent ou de l'imparfait, accompagnés d'une locution indiquant la lecture distributive et d'un déterminant pluriel, p.ex.:

(169) *Et il descendit les gradins pour aller vers lui. Mais déjà Ganache avait coupé toutes les communications avec la piste; un à un il éteignait les quatre quinquets du cirque [...].* (158f)

Il y a quelques radicaux téliques dont la signification même peut indiquer la lecture distributive: *échelonner*, *distribuer*, *effiler*, *épeler*, *effeuiller*, *égrener*, *ponctuer*. Ils décrivent l'action du sujet, qui peut être décomposée en une série d'actes individuels successifs.

(170) *En sortant, il trouva Félix le brocheur dont les yeux gardaient une fixité gênante. Il distribuait des tracts où on lisait «Le Juif et la France» car il militait dans un mouvement antisémite sous la houlette d'un nommé Darquier de Pellepoix [...].* (75n)

2.1.13. Configuration habituelle

Prenons l'exemple suivant :

(171) *Mais je choisis de me prêter au jeu :*

„*Il meurt souvent ?*

— *En ce moment, oui, assez souvent. D'autres fois, il reste plusieurs jours sans mourir.*

— *Et cela dure longtemps ?*

— *Une heure peut-être, ou une minute, ou un siècle. Je ne sais pas. Je n'ai pas de montre.*

— *Il sort tout seul de la mort ? Ou bien tu dois l'aider ?*

— *Quelquefois il revient tout seul. En général, c'est quand je lave sa figure ; vous savez : l'extrême-onction.*" (35d)

Nous nous rendons tout de suite compte que les verbes *meurt*, *sort*, *revient*, *lave* ne peuvent pas être interprétés comme représentant la structure télique. Nous avons affaire ici à ce qui se répète habituellement, de temps en temps ; la seule lecture qui s'impose, c'est la lecture non-actuelle. Lorsqu'on examine de plus près ce qui est communiqué dans les phrases habituelles, on arrive à la conclusion qu'il s'agit en quelque sorte de la description, de l'état, des traits caractéristiques des personnes (choses) dont il est question. Cela est plus évident dans le cas des verbes à partir desquels il est possible de former un nom désignant une personne effectuant telle ou telle action, p.ex. :

(172) *Marc fume = Marc est fumeur*

(173) *Pierre tue des ours = Pierre est un tueur d'ours*

(174) *Michel vole (des voitures) = Michel est un voleur (de voitures)*

Pour qu'on puisse attribuer un trait caractéristique au sujet, il est nécessaire qu'il ait effectué au moins une fois l'action (l'acte) décrit(e) par le verbe ou qu'au moins une fois l'événement décrit ait eu lieu. Cela laisse supposer que le sujet est capable de l'effectuer encore une fois dans l'avenir (ou que l'événement peut avoir lieu encore une fois). Ainsi, les verbes en question représentent des structures complexes que nous appelons **configurations habituelles**, avec un élément continuatif dominant qui est traduit par *x est tel qu'il peut*.

Ces structures peuvent être dérivées à partir des concepts simples ou des configurations de concepts par l'adjonction de l'élément continuatif. Étant donné que la conclusion concernant le caractère de *x* est tirée à partir de ce qui est advenu avec *x* ou de ce que *x* a fait, le concept ou l'élément dominant de la configuration en question doit être momentané. Par conséquent, pour dériver

une structure habituelle du concept continuatif, il faut d'abord en dériver une configuration perfective, en l'occurrence, la configuration limitative ou terminative. Et c'est seulement à ce moment-là qu'on peut y ajouter le concept continuatif.

Le degré de complexité du dérivé dépend de la complexité du concept ou de la configuration de base. Ainsi la structure habituelle dérivée du concept ou de la configuration:

a. momentané contient deux éléments:

(175) *Le ballon éclate (chaque fois qu'on le pique avec une aiguille).*
 x éclate = x est tel qu'il a éclaté n fois, ce qui laisse supposer qu'il peut éclater encore une fois

b. bimomentanée contient trois éléments:

(176) x claque la porte = x est tel qu'il a fait avec la porte qch, tel qu'un claquement de la porte est advenu, ce qui laisse supposer qu'il peut faire encore une fois que la porte claque

c. terminative contient trois éléments (le radical est un continuatif):

(177) x boit une tasse de café (tous les jours) = x est tel qu'il a fait n fois qch et a cessé de le faire au moment où toute la quantité de café s'est épuisée, ce qui laisse supposer qu'il peut le faire encore une fois

d. limitative contient trois éléments (le radical est un continuatif):

(178) x reste dans l'état Q t temps = x est tel qu'il est resté n fois dans l'état Q t temps, ce qui laisse supposer qu'il peut rester encore une fois dans l'état Q t temps

e. inchoative contient trois éléments:

(179) x meurt = x est tel qu'il est devenu mort n fois, ce qui laisse supposer qu'il peut devenir mort encore une fois

f. multiplicative contient quatre éléments (le radical est un multiplicatif dont on a dérivé la structure multiplicative limitative):

(180) x fouette y = x est tel qu'il lui est arrivé n fois de donner des coups de fouet à y et de cesser de le faire après t temps, ce qui laisse supposer qu'il peut le faire encore une fois

g. résultative contient quatre éléments (le radical peut être soit un résultatif soit un télique):

- (181) *x revient de z (endroit)* = *x* est tel qu'il a fait *n* fois qch pour devenir de nouveau à *z*, ce qui laisse supposer qu'il peut faire encore une fois qch pour devenir de nouveau à *z*
- (182) *x lave y* = *x* est tel qu'il a fait *n* fois qch pour que *y* devienne propre, ce qui laisse supposer qu'il peut faire encore une fois qch pour que *y* devienne propre

h. distributive contient cinq éléments:

- (183) *x tue l'une après l'autre y* (pluriel) = *x* est tel qu'il a fait *n* fois successivement avec chaque *y* qch, tel que chaque *y* est devenu Q et a cessé de le faire au moment où tous les *y* sont devenus Q, ce qui laisse supposer qu'il peut le faire encore une fois

Dans tous les cas, c'est encore le contexte qui indique qu'il s'agit de la lecture non actuelle. Remarquons dans le fragment cité au début, les expressions: *souvent*, *d'autres fois*, *quelquefois*, *en général*, grâce auxquelles les actions sont interprétées comme habituelles.

2.2. Rôle d'autres éléments de la phrase

Généralement on attribue l'aspect uniquement au verbe, en laissant de côté d'autres éléments de la phrase. Cependant, comme nous l'avons déjà vu dans notre présentation de configurations d'aspects et de leur expression, l'aspect est une caractéristique de toute la phrase et tous ses éléments contribuent ensemble à sa valeur aspectuelle. L'un de ces éléments, dont le rôle est particulièrement important, c'est le nom. C'est surtout frappant dans l'expression de la configuration inchoative et du concept momentané, avec des exemples où l'aspect du nom décide de l'aspect de toute la phrase; l'aspect du verbe n'a alors aucune importance et le seul rôle du verbe est de servir de support (cf. *il eut un sourire*, *il fit un sursaut*). D'autre part, l'aspect continuatif du nom peut être ajouté à l'aspect momentané du verbe en formant ainsi une structure complexe inchoative (cf. *la musique explosa*). Il serait tout à fait aberrant d'analyser le verbe sans prendre en considération le nom qui l'accompagne, que ce soit en tant que sujet ou en tant que complément d'objet.

Il est très intéressant de voir quel est l'apport aspectuel du nombre du nom lorsque celui-ci a la fonction du complément d'objet. Ainsi, lorsque le nom est au singulier et indique un objet, les radicaux donnés ci-dessous représentent la configuration résultative avec le premier élément aspectuel momentané (constituant un instant). Quand le nom est au pluriel, le premier élément de la configuration résultative est perfectif et forme un intervalle.

- (184) a. *il cueillit un fruit / il cueillit des fruits*
b. *il ramassa un champignon / il ramassa des champignons*
c. *le président décora le soldat d'une médaille / il décora la salle de guirlandes*

Avec le morphème du présent, ces radicaux décrivent alors l'action du sujet composée de plusieurs mouvements et gestes. Dans certains emplois, selon le nom, le premier élément de la configuration résultative constitue tantôt un instant, tantôt un intervalle par exemple dans: *il pressa un bouton*, il s'agit d'un acte momentané, et dans: *il pressa un fruit*, la pression exercée par le sujet dure un certain temps, et ne peut en aucun cas être associée à un instant. Il en est de même dans les exemples suivants:

- (185) a. *il plissa le front* (contraction momentanée de muscles)
b. *il plissa le tissu pour couvrir une jupe* (= le tissu devint couvert de plis; tout un procédé exigeant plusieurs manœuvres)
c. *il dressa la tête* (un mouvement — instant)
d. *il dressa l'animal* (plusieurs exercices répétés — intervalle)
e. *il lui broya la main par un geste* (instant)
f. *il broya le lin* (intervalle)

En parlant du nom, on ne peut pas omettre le déterminant. Lorsque l'article indéfini singulier a la valeur d'un numéral, il est très souvent lié à la momentanéité: il souligne qu'un seul événement est advenu, que le sujet a exécuté un acte ou un geste: *il fit un saut, il ramassa un champignon, un cri se fit entendre*. La multiplication illimitée d'actes ou d'événements entraîne l'emploi de l'article partitif ou pluriel indéfini:

- (186) *il fait des sauts* (conf. multiplicative)
(187) *il ramasse des champignons* (conf. téléique)
(188) *il ramasse du bois mort* (conf. téléique)

Ces trois phrases peuvent également représenter la configuration habituelle où le nombre d'événements ou d'actes n'est pas déterminé: le sujet peut

répéter le même acte indéfiniment. La nécessité de l'emploi de l'article défini pluriel est capitale dans les phrases véhiculant la configuration distributive. Dans:

(189) *L'une après l'autre, il cueillit les cerises.*

le nombre de cerises doit être déterminé, sinon l'action ne pourra jamais être terminée, et l'apparition de l'état résultant (toutes les cerises sont cueillies) ne pourra jamais avoir lieu. D'autre part, le type d'article joue énormément dans la distinction entre les configurations limitative et terminative. Ainsi:

(190) *il but un café (une tasse de café)*

(191) *il but le café (qui était dans la tasse)*

véhiculent la configuration terminative parce que l'article défini ou indéfini (en fonction d'un numéral) indiquent une quantité définie de café. Les deux phrases décrivent l'action qui a terminé car toute la boisson a été absorbée. L'action ne peut pas être prolongée, elle peut seulement être recommencée. Avec l'article partitif:

(192) *il but du café*

la phrase exprime la configuration limitative; l'action a été interrompue accidentellement, et après une pause, elle peut être prolongée. La quantité de boisson demeure inconnue et il est impossible d'indiquer à quel moment elle va s'épuiser.

Un autre élément qui peut entrer dans la structure aspectuelle de la phrase, c'est le circonstanciel. Nous avons évoqué son rôle en parlant de la configuration habituelle (adverbes: *souvent, parfois*, etc. et expressions adverbiales: *tous les jours, chaque fois*, etc.) et des configurations distributives (*un à un, successivement*). Nous ajoutons maintenant quelques remarques à ce qui a été déjà dit. Dans la phrase comme:

(193) *L'aiguille de la pendule murale se déplaça d'une saccade.* (150t)

le verbe employé ne sert que de support: le circonstanciel indique que le déplacement s'est fait par un mouvement brusque, par un bond. La structure dérivée est donc un momentané issu du détachement d'un point (d'un événement) d'une continuité décrite par *se déplacer*:

(193a) *x se déplaça (d'une saccade) = x fit un bond*

Les expressions qui permettent de dériver des inchoatifs à partir des continuatifs sont particulièrement fréquentes et diversifiées, p.ex.:

- (194) *Je compris tout de suite qu'il était arrivé un accident au vieux Bélisaire.*
(238f)
- (195) *En le voyant ainsi, perdu dans ses réflexions, regardant ces gens paisibles qui travaillaient, je pensai soudain à cette image de Robinson Crusoé, où l'on voit l'adolescent anglais [...].* (29f)
- (196) — *Non, dit-il, je ne vois rien. Et il éprouva aussitôt une tristesse sage.*
(14t)

Les verbes *comprendre*, *penser* et *éprouver* sont des continuatifs, mais dans les phrases ci-dessus, ils sont combinés avec des expressions telles que: *tout de suite*, *soudain*, *aussitôt*, et ils représentent alors des structures inchoatives (dérivées). Ces dérivés se composent de deux éléments: continuatif dominé désignant l'action ou l'état et momentané dominant désignant le début de l'action ou de l'état. Ainsi:

- (194a) x *comprit* w = x commença à saisir le sens de w
(195a) x *pensa à* w = x commença à avoir à l'esprit w
(196a) x *éprouva* w = x commença à ressentir w

L'opération de dérivation consiste dans ces cas-là à mettre un point initial à partir duquel l'action ou l'état a lieu. Les expressions citées soulignent le caractère brusque, imprévu et inattendu de l'apparition d'une action et d'un état et en établissant un écart par rapport à ce qui précède, mettent la borne initiale à la situation décrite.

Voici d'autres exemples:

- (197) *En septembre je sus par un camarade d'école qu'il était venu en vacances chez sa mère.* (186f)

où l'indication du moyen par lequel le sujet a appris l'information (par un camarade d'école) permet de dériver l'inchoatif à partir du continuatif *savoir*.

- (198) *Elle se désola surtout à la pensée que la mère de Meaulnes verrait notre maison dans un désordre inaccoutumé.* (175f)

où le sentiment d'affliction apparaît lorsque la femme s'est rendu compte de l'impression que peut faire le désordre dans la maison.

Dans le chapitre 2.1., nous avons présenté le concept momentané, et différentes configurations de concepts, dont au moins un concept est momentané. Nous avons décrit tous les moyens par lesquels on peut les représenter à la surface.

Nous avons essayé de démontrer que, contrairement à l'idée généralement admise, l'aspect n'est pas uniquement lié au verbe, mais à toute la phrase. Il est le produit de l'assemblage de plusieurs constituants de la phrase tels que: radical verbal, morphème verbal (terminaison temporelle), nom (en fonction de complément d'objet ou de sujet), nombre du nom, type de déterminant, adverbess et expressions adverbialess. Par conséquent, l'adjectif *perfectif* ou *imperfectif* est utilisé lorsqu'il caractérise la phrase, alors que le radical est désigné par l'adjectif correspondant à la configuration que ce radical véhicule en tant que forme non dérivée sémantiquement (nous employons le terme *radical perfectif* ou *radical imperfectif* quand nous parlons de tous les radicaux qui représentent les configurations respectivement à dominante momentanée et continuative).

2.3. Rôle des morphèmes grammaticaux

Nous allons maintenant nous pencher sur un autre problème, à savoir quel rôle joue le morphème grammatical (la terminaison verbale) dans la structure aspectuelle. Nous avons démontré que l'aspect est la propriété de toute la proposition. Le noyau de la proposition est constitué par le radical verbal qui appartient soit à la classe des concepts perfectifs, soit à la classe des concepts imperfectifs. Le radical forme un tout avec les éléments de la proposition. Lorsque ces éléments n'apportent aucun enrichissement de la structure aspectuelle du verbe de base, l'aspect de la proposition est le même que celui du radical. Mais parfois, les constituants de la phrase ajoutent une information supplémentaire qui, jointe au verbe de base, enrichit sa valeur aspectuelle. Il faut souligner qu'il ne s'agit pas de l'effacement de l'aspect primaire, mais de l'addition des éléments aspectuels: on ajoute à l'aspect du radical l'aspect entraîné par l'un des (ou plusieurs) constituants de la proposition. On obtient de cette façon une structure complexe, plus riche en éléments aspectuels parmi lesquels il y en a un qui est dominant. Nous avons vu dans les paragraphes précédents quelles parties de la phrase sont essentielles pour sa valeur aspectuelle (à part le radical bien sûr): les compléments d'objet, les circonstanciels, les déterminants, le type de nom. Pour qu'une phrase soit correcte, il faut ajouter au radical un morphème grammatical dont le principal rôle est la situation de l'action, de l'événement ou de l'état dans le temps: (dans le passé,

le présent ou le futur). Vu cet étroit lien entre le radical et la terminaison, la question qui se pose tout de suite est de savoir si le morphème grammatical peut être l'instrument de perfectivisation (ou d'imperfectivisation) du radical. Pour cela nous passerons en revue les principaux temps grammaticaux du français et nous examinerons les interactions du radical, de la terminaison et d'autres éléments de la proposition. Nous commencerons cette étude par le passé simple, le présent et l'imparfait.

2.3.1. Passé simple, présent / imparfait

Il est indéniable que le morphème du passé simple est lié à l'aspect perfectif et le morphème du présent (de l'imparfait) à l'aspect imperfectif de la phrase. La différence entre le présent et l'imparfait est d'ordre temporel. Toutes les remarques concernant la valeur aspectuelle du présent sont vraies pour l'imparfait et inversement (excepté l'emploi de l'imparfait pittoresque). Par la suite, nous allons donner des exemples avec l'imparfait, parce que, de cette façon, il nous sera plus facile de rendre compte de l'influence du morphème grammatical, surtout lorsque nous allons les comparer avec les phrases au passé simple.

Hors contexte, tout verbe peut être indifféremment employé à tous les temps grammaticaux. Évidemment on peut citer quelques verbes qui ne se conjuguent pas au passé simple (p.ex. : *absoudre, traire*), à l'imparfait (*clore*) ou aux temps composés (*paître*), mais ce sont des verbes du langage littéraire, rarement employés et dont la conjugaison est compliquée. Donc, a priori, chaque radical se joint sans difficulté à n'importe quel morphème grammatical. La constatation, si fréquente chez les linguistes (Co Vet, Garey), que le locuteur est libre de choisir l'aspect de la phrase selon qu'il veut présenter l'action en train de se dérouler ou comme terminée, est vraie dans la mesure où c'est le locuteur qui construit son énoncé. Il peut alors parler d'un fait (p.ex. de la sortie de Pierre) comme d'une action en cours :

(199) *Le téléphone sonna lorsque Pierre sortait.*

ou comme d'un événement :

(200) *Hier, Pierre sortit à midi.*

Mais le choix des éléments et des formes dans la phrase ne peut pas être accidentel. Ainsi :

(199a) *?Hier Pierre sortait à midi.*

est plutôt bizarre pour ne pas dire incorrect, parce que le morphème grammatical est en désaccord avec le radical et les circonstanciels. L'emploi du morphème de l'imparfait ne suffit donc pas pour imperfectiver la phrase. Il est vrai que dans cette phrase le radical est résultatif, ce qui pourrait rendre plus difficile l'imperfectivation. Prenons donc un radical continuatif et combinons-le avec la terminaison de l'imparfait :

(201) **François Mitterrand était Président pendant 14 ans.*

Même lorsque le morphème est en accord avec la racine, il ne peut pas imperfectiver la phrase qui représente la configuration limitative. Elle a donc l'aspect perfectif et la présence du morphème de l'imparfait n'y change rien car l'expression *pendant 14 ans* est exclue avec l'aspect imperfectif.

D'autre part, il y a des phrases ou apparemment, l'emploi des deux formes est possible :

(202) *Marie savait que nous viendrions.*

(203) *Marie sut que nous viendrions.*

Dans (202), le verbe représente le concept continuatif, dans (203) la configuration inchoative et on reconnaît de quelle forme il s'agit grâce au morphème grammatical uniquement. Toutefois, chaque phrase fait partie d'un ensemble plus grand (texte, discours, dialogue) et les éléments déterminant l'aspect peuvent se trouver en dehors de la phrase dont il est question. Ainsi, pour (202) et (203), il est possible d'imaginer les contextes suivants :

(202a) *Marie nous attendait devant la maison. Elle savait que nous viendrions. Pierre lui avait téléphoné la veille pour l'informer de notre visite.*

(203a) *Pierre téléphona à Marie le soir. Il lui raconta en détails nos projets. C'est ainsi qu'elle sut que nous viendrions.*

L'emploi de *sut* dans (202a) ou de *savait* dans (203a) est bien sûr incorrect. Le contexte ne doit pas être toujours explicite, il peut être sous-entendu, évident pour celui qui parle. Ces exemples démontrent que dans les phrases, où il n'y a pas d'autres éléments susceptibles de fournir l'information sur l'aspect, c'est le morphème qui indique leur valeur aspectuelle. Dans la description de différentes configurations, nous avons évoqué plusieurs fois que c'est justement le morphème du passé simple (ou du présent) qui est exposant de l'élément momentané (continuatif).

Par contre, là où le radical est combiné à un autre élément aspectuel, le morphème doit être en accord avec l'aspect de cette combinaison. Il est

à noter qu'en cas de désaccord entre l'aspect du morphème et l'aspect de la combinaison, comme dans (201), on est tenté de changer plutôt le morphème grammatical et non de supprimer l'expression temporelle. Le morphème grammatical est en quelque sorte moins puissant que tout autre élément (im)perfectivant. On peut parler d'une certaine hiérarchie: il y a des éléments aspectuels faibles, comme le morphème et le radical, et des éléments forts, comme les déterminants ou les circonstanciels. Cette hiérarchie est très bien reflétée par l'exemple suivant:

- (204) a. *La porte claqua.*
b. *La porte claque.*
c. *La porte claqua jusqu'à ce que quelqu'un fermât la fenêtre.*
d. *Le vent fit claquer la porte.*

où chaque élément ajouté (enrichissant ainsi la configuration) est dominant par rapport aux autres contenus dans la phrase. Cet exemple fait voir que le même radical verbal peut être facilement utilisé pour représenter aussi bien un concept simple que des concepts complexes. Lorsque le radical sert à véhiculer une configuration, il est combiné avec un élément (déterminant, complément d'objet, expression temporelle ou tout simplement morphème grammatical) qui est porteur de l'aspect dominant. Les éléments (l'élément) aspectuel(s) de base du radical en question devien(nen)t alors dominé(s).

Le fait que dans la combinaison: radical verbal + morphème grammatical, c'est l'aspect du morphème qui est dominant, a incité certains linguistes à parler du libre choix de l'aspect par le locuteur (cf. Garey, 1957; Vet, 1980). Or, cette possibilité du choix des formes dans les phrases telles que (202) et (203) est apparente: si le locuteur veut parler de l'état, de ce qui est en train de se dérouler, de ce qui se passe, il ne peut employer que l'imparfait; si, par contre, il veut présenter un événement, insister sur le début d'un état, parler de ce qui est advenu, il est obligé d'employer le passé simple. L'apprenant du français, devant un de ces fameux exercices où il faut mettre l'infinitif à la forme convenable, peut hésiter entre le passé simple et l'imparfait seulement quand dans le contexte, il ne trouve pas assez d'informations pour savoir quel aspect a voulu donner à la phrase son auteur. En employant l'une des formes, il donne sa propre interprétation, il devient alors locuteur pour qui la phrase n'a qu'un aspect, et pas les deux à la fois.

Le rôle aspectuel du passé simple est donc de véhiculer la momentanété, et le rôle de l'imparfait (du présent) est d'indiquer la continuité. Toutefois, il existe des cas où l'imparfait est employé pour décrire des événements. Il s'agit de l'emploi particulier de l'imparfait appelé pittoresque (parfois de rupture, d'ouverture ou de clôture) qui est un moyen stylistique pour attirer l'atten-

tion du lecteur sur un fait précis. Plusieurs linguistes se sont occupés de cet imparfait en mettant l'accent surtout sur sa place et son rôle dans le texte (Imbs, 1960; Weinrich, 1973; Martin, 1971). Cependant les études sémantiques de cet emploi sont moins nombreuses (nous évoquerons plus loin la proposition de Desclés, 1994).

Analysons quelques exemples de l'imparfait pittoresque:

(205) *Un an plus tard, l'UJP rompait officiellement tous les liens avec l'UDR.* (Le Monde 8.11.83)

(206) *Ils s'étaient mariés à Paris avant de parcourir l'Europe ensemble pour le compte des Gravereau's International Art Galleries. Deux ans après naissait Emery, et Cornelia s'enfermait à Leysin, puis à Chexbres d'où elle n'avait même pas pu aller aux obsèques de sa mère.* (142a)

(207) *Délicatement, il posa la boîte sur la table. Il recula presque sans respirer. Il ouvrit la porte, sortit et se mit à courir. Lorsqu'il eut atteint les premiers arbres, il ralentit, se retourna et poussa un soupir. Il était sauvé.*

Un instant plus tard, la bombe explosait.

Malgré l'imparfait, il est évident que *rompait*, *naissait* et *explosait* décrivent des événements. Pour cela, il suffit de remplacer l'imparfait par le passé simple: les phrases obtenues à la suite d'une telle opération ont exactement le même sens. L'aspect perfectif des phrases avec l'imparfait pittoresque ne fait aucun doute. Cela est dû à plusieurs facteurs comme: le radical verbal, les circonstanciels et la position de la phrase dans le texte. Dans la majorité des cas, l'imparfait pittoresque apparaît à la fin du texte ou d'une partie du texte (moins souvent à son début). La phrase est alors placée à la ligne avec un alinéa obligatoire. Cette position particulière doit accentuer l'écart entre les événements ou états précédents pour éviter toute confusion, surtout pour empêcher que cet imparfait soit considéré comme désignant une continuité (p.ex. les circonstances, la description de ce qui précède). C'est pour cela aussi que cet imparfait est toujours accompagné d'une indication temporelle placée au début de la phrase qui précise le moment de l'événement, p.ex: *x temps plus tard, le lendemain, en 1977, le 10 avril 1993*, etc.

L'analyse des verbes qui apparaissent employés à l'imparfait pittoresque démontre qu'ils représentent soit le concept momentané (207), soit les configurations à dominante momentanée: inchoative (206) ou résultative (205), donc ceux qui désignent un événement et éventuellement l'état qui en résulte. La racine continuative avec l'imparfait, même dans un contexte caractéristique pour l'imparfait pittoresque, serait considérée comme décrivant une continuité:

- (208) — *Emmenons-la à la maison. Elle ne peut rester ici.*
Une demi-heure plus tard, Cordélia était étendue dans une chambre de Landsberry Park.

De même, un télique employé dans un tel contexte serait traité comme une action visant un but qui apparaît comme virtuel :

- (209) *Quelques instants plus tard, elle se déshabillait.*

Le morphème de l'imparfait ajouté au radical continuatif confirme qu'il s'agit d'une continuité. Lorsque ce morphème est ajouté au radical télique, il fait ressortir l'élément continuatif (désignant l'action du sujet, la phase préparatoire) qui appartient à sa structure. De telles combinaisons sont tout à fait habituelles, elles n'ont rien de particulier. L'effet stylistique de l'imparfait pittoresque est donc obtenu uniquement par la combinaison d'un radical perfectif avec le morphème de l'imparfait. C'est cet amalgame inattendu qui retient l'attention du lecteur et excite sa curiosité. L'impression que l'action se déroule comme au ralenti et la sensation de durée que donne cet emploi sont dues à la présence du morphème de l'imparfait qui informe le lecteur qu'il faut interpréter la phrase comme imperfective. Toutefois, d'autres éléments rassemblés dans le texte : le circonstanciel et surtout le radical du verbe, indiquent sans équivoque qu'il s'agit d'un événement. Ces deux informations sont tout à fait contradictoires mais le lecteur essaie d'interpréter la phrase en tenant compte de tous les renseignements, même si cela lui semble bizarre (c'est pour cela que l'événement attire son attention plus que tout autre); il attribue donc à l'événement un caractère continuatif. En vérité, si nous décomposons n'importe quel verbe des exemples (204—206) en éléments aspectuels, nous constatons qu'ils sont tous perfectifs :

- (205a) *x rompait y* = *x* fit avec *y* qch, tel que *y* devint interrompu
(206a) *x naissait* = *x* commença à vivre
(207a) *x explosait* = l'explosion de *x* advint

Une proposition originale concernant l'imparfait pittoresque a été avancée dans les dernières années par J.-P. Desclés qui constate que son emploi „focalise essentiellement l'attention sur l'état qui est la conséquence de l'événement, c'est-à-dire sur le nouvel état qui est engendré par l'occurrence de l'événement” (1994 : 83). Selon lui, ce qui est important, ce n'est pas l'événement lui-même, mais l'état qui en résulte.

Nous ne sommes pas tout à fait d'accord avec lui. S'il est possible de parler de l'état résultant, c'est que le plus souvent, les radicaux employés à l'imparfait

pittoresque sont soit des inchoatifs soit des résultatifs. L'état résultant constitue donc un des éléments de leur structure. Il apparaît comme important dans la mesure où tout l'événement décrit par l'imparfait pittoresque est important pour l'histoire. En plus, si le verbe employé est un momentané, il est plus difficile de dégager l'état résultant parce que sa structure n'en contient pas (cf. exemple 207). La phrase avec l'imparfait pittoresque de (207) peut par exemple clore un récit sans laisser de place à un état résultant quelconque.

L'imparfait pittoresque est devenu un moyen stylistique très fréquent dans la presse et dans la littérature, il n'apparaît presque pas du tout dans la langue parlée. Un des écrivains qui l'avait très souvent utilisé était Georges Simenon. Dans ses romans policiers, l'emploi des temps est une indication pour le lecteur. Ainsi par exemple dans le roman *Les vacances de Maigret* l'imparfait pittoresque accompagne les actions de l'assassin qui sont particulièrement importantes et qui ont permis à Maigret de découvrir la vérité. D'autres événements sont au passé simple. Dans les romans de Simenon, les règles de l'emploi de l'imparfait pittoresque sont un peu différentes. Il ne s'agit plus d'un événement isolé, mais parfois de toute une suite d'événements; l'indication temporelle n'est pas répétée avec chaque verbe, il y a aussi des radicaux continuatifs et les alinéas sont moins fréquents. Les actions se suivent et il ne fait aucun doute qu'il ne s'agit pas de la description, p.ex.:

(210) *L'enquête, au printemps, indiquait que ce n'était pas un buveur [...]. Il se dirigeait à pied, vers la rue de la Roquette, ne se retournait pas pour savoir s'il était suivi. Arrivé devant son magasin, il s'arrêtait un moment devant les volets fermés, n'entrait pas, pénétrait dans la cour, et ouvrait avec sa clé la porte de l'atelier vitré. Il y restait assez longtemps debout, à ne rien faire, regardant autour de lui [...].* (112k)

Il est intéressant de souligner qu'il a été possible d'employer ici l'imparfait avec un radical continuatif accompagné de l'expression temporelle indiquant la borne: *il y restait longtemps debout.*

Dans l'autre roman *Maigret aux assises*, Simenon a changé le rôle des formes temporelles: il a réservé le passé simple aux événements essentiels pour l'histoire et l'imparfait décrit tout ce qui n'est pas important, aussi bien des événements que des états. Dans le livre qui compte 190 pages, il n'y a que 130 verbes au passé simple, ce qui est évidemment très peu pour ce genre de roman. Dans ce roman, l'imparfait donne l'impression de tranquillité et de calme, tout se passe comme au ralenti, mais dès qu'il y a un passé simple (ce qui arrive rarement comme nous l'avons dit) le lecteur est tout de suite mobilisé: il se passe quelque chose d'important! Un tel procédé a été rendu

possible par l'existence en français de deux temps grammaticaux distincts qui renvoient au même moment sur l'axe temporel, mais qui sont employés dans différentes phrases soit perfectives, soit imperfectives.

2.3.2. Passé composé et plus-que-parfait

Analysons maintenant deux autres temps: le passé composé et le plus-que-parfait. Ils présentent un certain parallélisme quant à leur emploi: ils expriment soit l'antériorité pure, soit le parfait. Dans le premier cas, le passé composé est utilisé à la place du passé simple (dans la langue parlée) et il décrit l'événement antérieur au moment de la parole, alors que le plus-que-parfait décrit l'événement antérieur à un point appartenant au passé. Ils sont toujours accompagnés d'une indication temporelle qui permet de situer l'événement sur l'axe temporel. Dans le deuxième cas, le passé composé décrit l'événement qui a eu lieu avant le moment de la parole, mais dont les conséquences sont valables au présent, alors que le plus-que-parfait décrit l'événement antérieur au point de référence situé dans le passé et les conséquences de cet événement sont valables au moment indiqué par le point de référence. L'emploi d'une indication temporelle est alors interdit.

Les formes du passé composé et du plus-que-parfait de l'antériorité s'appliquent à tous les radicaux et la valeur aspectuelle des phrases où apparaissent ces deux temps est perfective, comme si on y avait employé le passé simple. En effet, du point de vue aspectuel, il n'y a aucune différence entre le passé simple et le passé composé ou le plus-que-parfait (de l'antériorité). De même, le rôle aspectuel de la forme de ces deux temps est d'indiquer que l'aspect de la phrase est perfectif, par opposition à l'aspect imperfectif, qui est indiqué par le morphème de l'imparfait. La différence ne concerne donc que le niveau de langue: langue écrite (passé simple)/langue parlée (passé composé); ou les propriétés purement temporelles: l'indication que l'événement a eu lieu à n'importe quel point passé (passé simple)/il a eu lieu à un moment antérieur à un point passé (plus-que-parfait).

Par conséquent, les formes du passé composé et du plus-que-parfait peuvent servir de moyen de perfectivation (tout comme le morphème du passé simple); autrement dit, elles peuvent constituer l'exposant de l'élément momentané des configurations, là où il n'y a aucune indication susceptible de rendre compte de la présence d'un tel élément dans la structure aspectuelle. Ainsi dans la phrase:

- (211) *Les deux autres échangèrent un regard pour se demander qui parlerait. Philibert pensa qu'ils avaient pourtant eu le temps de prendre une décision.* (148s)

le verbe au plus-que-parfait véhicule un limitatif, et dans :

- (212) *Lorsque nous avons découvert qu'il n'en était rien, et que l'annonceur en réalité nous faisait faux bond [...], j'ai été pour ma part assez déçue.* (122d)

le verbe au passé composé véhicule un inchoatif.

Un problème tout à fait différent apparaît lorsque les deux temps en question expriment le parfait. Dans cet emploi, l'indication temporelle concernant le moment où a eu lieu l'événement décrit fait défaut, on ne connaît que le point de référence, qui pour le passé composé est le moment de la parole, et pour le plus-que-parfait le moment de l'événement (selon la terminologie reichenbachienne). Prenons quelques exemples :

- (213) *Et voilà que Djinn, à présent, s'est tue. Que vient-elle de dire au juste?* (73d)
- (214) *Avant de s'asseoir, Philibert alla prendre un autre verre. Quand il revint à la table, le père avait tiré de sa poche une grosse pipe courte [...]. Sa main gauche serrait le foyer culotté et son index droit, maigre et spatulé, bourrait le tabac.* (108s)
- (215) *La pluie tombait si serrée que c'était à peine si l'on pouvait voir quelques mètres carrés du fleuve en ébullition. Les rives avaient disparu. Le ciel avait disparu. Il n'y avait plus que la pluie qui n'arrivait pas à tuer le vent.* (180s)
- (216) *Le vieux Félix aussi allait de l'un à l'autre. Il avait bu plus que de coutume, et il était bien parti à discourir.* (121s)

Nous constatons tout de suite que le passé composé et le plus-que-parfait servent ici à décrire les circonstances. Chaque forme pourrait très bien être remplacée par un verbe au présent ou à l'imparfait décrivant l'état :

- (213a) *s'est tue* = *ne parle plus*
(214a) *avait tiré* = *tenait dans sa main*
(215a) *avai(en)t disparu* = *étau(en)t invisible(s)*
(216a) *avait bu* = *était ivre*

et le sens de la phrase resterait inchangé. Cela pourrait nous amener à la conclusion que l'aspect de ces phrases est imperfectif. Une telle proposition a été exprimée par C. Vet (1980 : 190), et aussi par G. Le Bidois et R. Le Bidois qui disent à propos de la phrase *J'étais sorti quand mon ami vint me voir* : „Dans ce genre de phrase comme dans les phrases analogues avec l'imparfait, le verbe au plus-que-parfait marque une action-ligne qui continue

au moment où se produit l'action-point du passé simple" (1971 : 446). Pourquoi l'idée de continuité s'impose-t-elle? Cela n'est pas entraîné par le type de radicaux verbaux parce que dans les exemples donnés, il y a aussi bien des formes représentant des concepts perfectifs que des concepts imperfectifs. Nous sommes d'avis que cela pourrait être dû à l'absence d'indication temporelle qui situerait l'événement décrit, ce qui fait qu'il semble comme suspendu dans le temps et il est impossible de désigner le moment où il a eu lieu. La forme temporelle indique seulement qu'il est antérieur au point de référence. L'unique moment auquel on peut se rapporter, c'est le moment de la parole (pour le présent) ou le moment de l'événement (pour le passé). Or, on sait, grâce à la forme, que l'événement au passé composé ou au plus-que-parfait y est antérieur; ce qui peut coïncider avec le point de référence, c'est l'état qui résulte de cet événement. En l'absence d'autres indications, cet état résultant s'impose et ressort mieux que l'événement. Cela explique aussi pourquoi il est nécessaire de trouver un état résultant même pour les radicaux qui n'ont pas un tel élément dans leur structure sémantique. Pour pouvoir parler d'un état résultant, l'action doit être achevée. Ainsi le radical *boire* dans (216), qui est un continuatif, doit refléter une configuration à dominante perfective, en l'occurrence la configuration limitative.

Par conséquent, les radicaux employés avec les morphèmes du passé composé ou du plus-que-parfait représentent des structures perfectives, mais ce qui est communiqué par la phrase est imperfectif.

2.3.3. Futur simple

En ce qui concerne le morphème du futur simple, il est facile de constater qu'il est tout à fait neutre quant à l'aspect. Sa principale fonction est d'indiquer que l'état ou l'événement en question a lieu dans l'avenir. Dans les phrases avec le futur simple, il n'y a pas d'indicateur formel de l'aspect, mais cela ne veut pas dire qu'elles n'ont pas d'aspect. Le radical verbal ainsi que d'autres éléments de la phrase, tels que les déterminants, les circonstanciels et les compléments d'objet déterminent l'aspect perfectif ou imperfectif de la phrase, p.ex.:

- (217) *Enfin, on abordera le plateau, l'étendue toute rabotée par la grande varlope de ce vent; on trottera un petit quart d'heure [...].* (8g)
- (218) *Quelques hommes penseront, travailleront et sentiront comme nous.*
(314h)

Dans (217), les radicaux représentent des configurations à dominante momentanée: *abordera* est un résultatif, alors que *trottera un petit quart d'heure* est un

limitatif (c'est une structure dérivée du multiplicatif dont la durée est limitée par le circonstanciel). Dans (218), par contre, les radicaux représentent des concepts continuatifs. Là où d'autres informations concernant l'aspect font défaut, on attribue plus facilement à la phrase l'aspect du radical, bien que l'interprétation avec l'aspect opposé ne soit pas exclue. Cependant, il paraît que l'aspect de la phrase au futur n'est pas si important. Comme ce dont on parle n'a pas encore eu lieu, il est plus difficile de préciser les conditions de sa réalisation. La principale information donnée par le locuteur concerne la localisation temporelle de l'état ou l'événement dans l'avenir.

2.4. Classement des radicaux

Dans ce chapitre, nous allons effectuer le classement des radicaux verbaux selon le type de configuration qu'ils représentent dans leur fonction primaire. Nous partons du principe que les radicaux verbaux sont soit perfectifs (ils véhiculent des configurations à dominante momentanée) soit imperfectifs (ils représentent des configurations à dominante continuative). Bien que le même radical soit parfois utilisé pour exprimer plusieurs concepts, sa valeur aspectuelle de base ne change pas. Elle peut être enrichie ou subir une dérivation, et ses éléments aspectuels constitutifs font partie du concept dérivé.

Nous prendrons en considération les radicaux qui véhiculent les configurations dont un élément au moins est momentané. Par conséquent, les radicaux qui ne figurent pas dans nos listes composent la classe des continuatifs. Le corpus qui a servi de point de départ pour notre classement est constitué par les verbes figurant dans l'édition du dictionnaire de la langue française *Le Petit Robert 1* mise à jour en 1990. Cependant, d'une façon arbitraire, nous avons omis les verbes peu employés (accompagnés dans le dictionnaire de la remarque *rare*), les verbes qui existent seulement dans la littérature spécialisée, qui appartiennent au langage scientifique et désignent des procédés technologiques, ainsi que les verbes du vocabulaire familier et argotique. De même, nous n'avons pas pris en considération les verbes dérivés à l'aide de préfixes: *dé-*, *entre-*, *r-*, *re(é)-*, *sous-*, *sur-*, lorsqu'ils ne diffèrent des radicaux de base que par la présence de l'un de ces préfixes.

Comme il s'agit du classement des radicaux et non des formes verbales, dans nos classes, les verbes figurent à l'infinitif. Chaque verbe est mentionné une fois (nous faisons abstraction de ses différentes significations), sauf les verbes qui existent dans *Le Petit Robert* en tant qu'entrées distinctes.

Nous venons de dire plus haut, et nous l'avons bien vu en décrivant chaque configuration que le même radical peut véhiculer différents concepts. D'ailleurs, il n'existe pas de radicaux représentant une configuration seulement, vu que chaque verbe (à part quelques exceptions marginales) peut se joindre facilement au morphème du passé simple et du présent. Ainsi, chaque radical peut exprimer au moins deux configurations: l'une à dominante momentanée et l'autre à dominante continuative. Afin d'insérer le radical en question dans une classe, nous avons dû déterminer quelle configuration il représente en tant que forme non dérivée sémantiquement. Pour le faire, nous avons combiné chaque radical avec le morphème du passé simple et le morphème du présent et nous l'avons transcrit à l'aide de formules que nous avons dégagées dans la première partie. Nous avons également étudié dans quel entourage peut apparaître le verbe en question. Nous avons pris en considération:

- transitivité / intransitivité,
- possibilité d'emploi pronominal,
- caractère du sujet: animé / non-animé,
- nombre du COD et COI,
- possibilité de combinaison avec certains adverbes et locutions adverbiales (p.ex.: *soudain, pendant x temps*).

Ainsi, chaque classe est établie selon les types de configurations que peuvent véhiculer tous les verbes qui en font partie.

2.4.1. Classe des momentanés

Cette classe est constituée par des radicaux qui véhiculent le concept momentané. Lorsque ces radicaux sont employés avec le morphème du présent, ils représentent la configuration multiplicative. Parfois, quand notre perception du monde le permet, ils représentent le concept continuatif. Ainsi, en regardant au ralenti un sportif effectuant un saut en longueur ou en hauteur, nous pouvons dire:

(219) *Regarde! Il saute.* (= il fait un saut)

2.4.1.1. Sous-classe des continuatifs

Cette classe contient des radicaux continuatifs à partir desquels il est possible de dériver des concepts momentanés. Ils représentent le concept momentané seulement lorsqu'ils sont associés au morphème du passé simple. Avec le morphème du présent, ils véhiculent le concept continuatif et toute idée d'instant en est alors absente (le plus souvent, ils décrivent un bruit ou un mouvement continu).

2.4.2. Classe des multiplicatifs

Nous avons inséré dans cette classe des radicaux qui, avec le morphème du présent, véhiculent la configuration multiplicative (ils décrivent une suite infinie d'événements ou d'actes du sujet). Ils se différencient des radicaux momentanés par le fait que, lorsqu'on y ajoute le morphème du passé simple, ils représentent non le concept momentané, mais la configuration multiplicative limitative.

2.4.3. Classes des inchoatifs, résultatifs et téléques

La répartition des radicaux dans ces classes est particulièrement délicate, étant donné que certains servent à véhiculer les trois configurations (inchoative, résultative et téléque), p.ex.:

- (220) a. *Le bruit augmenta.* (conf. inchoative)
- b. *Les producteurs augmentèrent les prix.* (conf. résultative)
- c. *Le bruit augmente.* (conf. téléque)

Instinctivement, on ressent qu'il y a une différence entre par exemple *nettoyer* et *briser*. Combinés avec le morphème du présent, ces deux radicaux véhiculent la configuration téléque et leur transcription est identique:

- (221) x nettoie = x fait avec y qch qui est supposé entraîner le fait que y deviendra propre
- (222) x brise y = x fait avec y qch qui est supposé entraîner le fait que y deviendra cassé

Ces deux radicaux sont également susceptibles de véhiculer la configuration résultative; il faut alors y ajouter le morphème du passé simple. Seulement dans ce cas-là, dans leur transcription, il y a une petite différence:

- (221a) x nettoya y = x faisait avec y qch et cessa de le faire au moment où cela entraîna le fait que y devint dégagé de poussière
- (222a) x brisa y = x fit avec y qch, tel que y devint cassé

Cette différence concerne le premier élément perfectif, qui, dans (221a) constitue un intervalle, et dans (222a) un instant. Et c'est cette différence que nous considérons comme fondamentale dans la distinction entre les radicaux résultatifs et les radicaux téléques. Ainsi, nous insérons dans la classe des résultatifs des radicaux véhiculant la configuration résultative avec le premier élément aspectuel momentané. Il arrive que dans certains cas, ce premier

élément constitue un intervalle, mais cela exige la présence de certaines expressions (cf. page 51). La classe des téliques est constituée par les radicaux qui, en premier lieu, véhiculent la configuration télique. Avec le morphème du passé simple, ils peuvent exprimer: soit la configuration résultative dont le premier élément est toujours perfectif (il forme un intervalle) et l'état Q est réellement atteint; soit la configuration télique limitative (l'apparition de l'état Q reste virtuelle et l'action ou procès est interrompu(e) accidentellement). Certains téliques peuvent véhiculer ces deux configurations, p.ex.:

- (223) a. *Il ramona notre cheminée, et puis celle de nos voisins.*
 b. *Il ramona notre cheminée jusqu'à la tombée de la nuit.*

d'autres seulement la deuxième:

- (224) *Elle chercha son prince charmant jusqu'à ce qu'elle se rendît compte qu'il n'existait pas.*

En étudiant les verbes décrivant le changement de propriété physique, nous avons remarqué que certains d'entre eux peuvent apparaître dans l'emploi transitif et intransitif (*rougir*), tandis que d'autres seulement dans l'emploi intransitif (*faiblir*) ou seulement dans l'emploi transitif (*adoucir*). Il est pratiquement impossible d'établir quel emploi, transitif ou intransitif, est primaire. Il est vrai que certains verbes s'emploient plus souvent transitivement (*durcir*) et d'autres intransitivement (*rougir*), mais il serait dangereux de baser le principe de classement sur le critère de fréquence. Par conséquent, nous avons décidé d'insérer dans la classe des inchoatifs en premier lieu les radicaux qui véhiculent la configuration inchoative et dont le sujet est toujours patient (le plus souvent ces radicaux s'emploient seulement intransitivement ou dans la forme pronominale).

Lorsqu'on ajoute au radical inchoatif le morphème du présent, il représente la configuration télique. Nous avons marqué de l'indice N les radicaux inchoatifs qui indiquent l'apparition de l'état défini comme ~P (configuration inchoative-négative, cf. page 45).

Le changement peut être le résultat d'un événement (d'un acte), ou constituer un but virtuel vers lequel tend le procès. Lorsque dans ce deuxième cas, l'état Q est atteint (les radicaux sont combinés avec le morphème du passé simple), on peut vérifier si le premier élément aspectuel constitue un instant ou un intervalle en ajoutant des adverbes et expressions du type: *soudain* ou *tout à coup*, p.ex.:

- (225) *Tout à coup, il durcit (p.s.) le ton.* (radical résultatif)
 (226) **Soudain, le bois pourrit (p.s.).* (radical télique)

D'autre part, certains radicaux dans l'emploi intransitif ou pronominal peuvent décrire un changement instantané de l'état, et véhiculer de cette manière la configuration inchoative:

(227) *Tout à coup, ses yeux noircirent de fureur.*

(228) *Soudain, le ton de sa voix se durcit.*

Ce changement instantané n'est pas toujours possible dans l'emploi transitif:

(227a) **Soudain, il noircit (p.s.) une feuille de papier.*

Mais:

(228a) *Soudain, il durcit le ton de sa voix.*

est tout à fait correct.

Par conséquent, les radicaux qui s'emploient transitivement et intransitivement (dans la forme pronominal), et qui, dans ces emplois, véhiculent respectivement la configuration résultative et la configuration inchoative, sont mentionnés une fois dans la classe des résultatifs avec l'indice IINT qui veut dire qu'ils servent également à véhiculer le concept inchoatif dans l'emploi intransitif.

Les radicaux, qui dans l'emploi intransitif représentent le concept inchoatif et dans l'emploi transitif le concept téléique, appartiennent à la classe des inchoatifs (dans l'emploi transitif, ils constituent des formes dérivées).

En effectuant le classement des radicaux, nous avons observé quelques particularités que nous allons commenter ci-dessus. Les radicaux avec le suffixe *-iser*, sont rangés dans la classe des téléiques. Ces verbes ont été dérivés à partir des substantifs ou adjectifs et décrivent l'acquisition de telle ou telle caractéristique (*fertiliser, industrialiser, automatiser*, etc.).

Nous avons vu dans le chapitre 2.2. que certains radicaux peuvent véhiculer la configuration résultative ou téléique selon qu'ils sont accompagnés de complément d'objet singulier ou pluriel. Nous avons décidé de ranger de tels radicaux dans la classe des résultatifs si, en tant que formes non dérivées sémantiquement, ils sont susceptibles de véhiculer la configuration résultative avec le premier élément aspectuel momentané. Ainsi p.ex.: *raier* est un résultatif parce qu'il désigne l'acte du sujet (*x fit une raie*). Le premier élément constitue un intervalle lorsque le sujet a effectué une série de raies (*x raya une feuille de papier*). On aurait pu croire qu'on a la même situation avec le radical *ramasser*: *il ramassa un caillou / il ramassa des champignons*. Cependant, dans ce cas-là, nous avons la racine *masse* qui implique la présence d'un certain nombre d'objets dont on pourra former une masse.

Lorsque le radical exige toujours le pluriel du complément d'objet, il est inclus dans la classe des téléques, p.ex.: *collectionner, assembler*.

Certains radicaux résultatifs peuvent véhiculer la configuration inchoative lorsqu'ils sont employés dans la forme pronominale. Il est intéressant de voir dans ce cas-là le rôle du sujet (animé/non-animé): il y a des radicaux susceptibles de représenter la configuration inchoative seulement lorsque le sujet est non-animé:

(229) *le vent se leva* = il commença à venter (conf. inchoative)

(230) *Michel se leva* = Michel fit qch tel qu'il devint debout (conf. résultative)

Dans d'autres cas, le sujet peut bien être animé:

(231) *Michel s'effraya* = Michel devint effrayé (conf. inchoative)

Après avoir analysé les verbes figurant dans *Le Petit Robert*, nous avons dégagé six classes de radicaux verbaux: momentanés (avec une sous-classe), multiplicatifs, inchoatifs, résultatifs et téléques. La sixième classe est formée par des radicaux continuatifs. Bien que nous n'ayons pas étudié en détail la continuité, nous pouvons affirmer qu'il n'y a pas de configuration contenant deux ou plus éléments continuatifs. En effet, pour qu'un état devienne différent, il est nécessaire qu'il y ait un événement et la structure devrait contenir l'idée d'instant, elle comporterait alors 3 éléments. Si deux classes: des résultatifs et des téléques sont si nombreuses (la classe des continuatifs semble aussi très importante), c'est que nous parlons le plus souvent soit des états de choses continus, soit des changements de ces états de choses. Les événements qui surviennent sans cause (décrits par des momentanés et inchoatifs), sans aucune préparation ni impulsion extérieure, qui n'entraînent aucun résultat, aucun changement, sont relativement plus rares.

Les radicaux représentant les configurations à dominante momentanée (radicaux perfectifs) sont, d'une façon naturelle, employés avec le morphème du passé simple. Avec le morphème du présent (imparfait), ils constituent des dérivés et véhiculent respectivement:

radical momentané + morphème du présent = configuration multiplicative
(ou continuative)

radical inchoatif + morphème du présent = configuration téléque

radical résultatif + morphème du présent = configuration téléque

Inversement, aux radicaux représentant les configurations à dominante continuative (radicaux imperfectifs) se joint le morphème du présent. Avec le passé simple, ils véhiculent:

radical multiplicatif + morphème du passé simple = configuration multiplicative limitative
radical téléique + morphème du passé simple = configuration résultative ou configuration téléique limitative

Étant donné que les radicaux peuvent, dans certains emplois, véhiculer encore d'autres concepts, dans nos listes, nous allons introduire toute une série d'indices qui en rendront compte. Chaque lettre (ou groupe de lettres) indique quelle configuration et dans quel emploi peut exprimer le radical en question.

- M — concept momentané
- MINT — concept momentané dans l'emploi intransitif
- MP — concept momentané dans l'emploi pronominal
- C — concept continuatif
- CP — concept continuatif dans l'emploi pronominal
- CPP — concept continuatif dans l'emploi pronominal avec sujet animé
- CINT — concept continuatif dans l'emploi intransitif
- IPC — conf. inchoative dans l'emploi pronominal avec sujet non-animé
- IPP — conf. inchoative dans l'emploi pronominal avec sujet animé
- IINT — conf. inchoative dans l'emploi intransitif
- R — conf. résultative
- RTR — conf. résultative dans l'emploi transitif
- T — conf. téléique

À cela s'ajoute encore l'indice N précisant quels radicaux inchoatifs indiquent l'apparition de l'état défini comme ~P.

Conclusion

Le dépouillement des études concernant l'aspect que nous avons effectué dans la première partie de notre travail, nous a amenée à rejeter la distinction traditionnelle entre l'aspect lexical (mode d'action) et l'aspect grammatical, et à considérer l'aspect en tant que catégorie homogène. Nous avons établi que l'aspect est un trait caractéristique des concepts et non des formes verbales, d'où la possibilité de différentes réalisations de l'aspect à la surface. Nous avons prouvé que l'opposition aspectuelle ne peut pas être basée sur le principe de changement ni de limite. Il serait plus justifié de partir de la conception du temps impliqué de G. Guillaume, qui désigne par ce terme la plus petite fraction de temps nécessaire pour la réalisation d'un événement. Cette fraction de temps est associée au concept momentané que nous avons opposé au concept continuatif. Nous considérons ces deux concepts comme primitifs, bien que certains linguistes traitent ce dernier comme dérivé du premier (la continuité est un ensemble de points contigus); nous trouvons qu'une telle conception n'est pas reflétée par des faits linguistiques.

À partir de ces deux concepts simples, nous avons dérivé des concepts complexes appelés configurations. Nous avons décrit ces configurations selon le nombre, le type et la disposition des concepts simples qui les composent. Parmi ces concepts, il y en a un qui se trouve dans la position dominante et qui décide de l'aspect de la structure. Le concept dominant n'efface pas la valeur aspectuelle des concepts dominés, mais enrichit la structure de base. Ainsi, nous avons dégagé 9 concepts perfectifs: momentané, bimomentané, limitatif, multiplicatif limitatif, terminatif, inchoatif, résultatif, télique limitatif et résultatif distributif; et 5 concepts imperfectifs: continuatif (que nous n'avons pas décrit en détail vu que la continuité simple n'était pas le sujet de notre étude), multiplicatif, télique, télique distributif et habituel. Chacune des configurations a été décrite à l'aide d'une paraphrase afin de rendre compte du sens qu'elle véhicule.

Ensuite, nous avons indiqué par quels moyens formels on peut exprimer tel ou tel concept en français contemporain. Parmi ces moyens, le radical verbal tient une place prépondérante. Cependant, nous avons découvert que d'autres éléments de la phrase n'en sont pas moins importants. Ainsi, le concept peut être exprimé à la surface par tout un ensemble d'exposants formels; chaque exposant emporte avec soi son propre aspect qui contribue à la valeur aspectuelle de cet ensemble. Nous avons donc établi que l'aspect peut être véhiculé aussi par les noms (leur aspect, nombre ou caractère animé/non-animé), les déterminants, les circonstanciels et les morphèmes grammaticaux des temps. Étant donné que certains linguistes soutiennent que le locuteur est libre de choisir le morphème et d'attribuer à une situation l'aspect qui lui plaît, nous avons vérifié dans quelle mesure le morphème donné peut (im)perfectiver le radical. Nous avons constaté que l'emploi de la terminaison verbale doit être en accord avec l'aspect du concept, et, à la surface, avec des éléments constituant une phrase.

Nous avons présenté la possibilité de l'emploi de l'imparfait pour exprimer l'aspect perfectif (imparfait pittoresque) et nous avons expliqué comment ce procédé a été utilisé par certains romanciers pour obtenir des effets stylistiques inattendus.

En parlant du passé composé et du plus-que-parfait, nous avons dégagé leur double valeur: celle d'aoriste et celle de parfait. Bien que de ce qui est communiqué par le parfait on infère des états de choses continus, le radical employé doit véhiculer une configuration à dominante perfective.

Nous avons terminé le paragraphe concernant la valeur des morphèmes grammaticaux par l'étude du futur simple qui semble être relativement neutre aspectuellement.

Dans la partie finale de notre travail, nous avons essayé d'effectuer le classement de radicaux verbaux. En effet, un radical peut être employé pour exprimer différents concepts, mais sa valeur aspectuelle de base reste inchangée. Par conséquent, nous avons dégagé des radicaux imperfectifs: des multiplicatifs et des téliques (il faut y ajouter encore des radicaux continuatifs), et des radicaux perfectifs: des momentanés, des inchoatifs et des résultatifs.

L'analyse que nous avons effectuée dans notre travail prouve que les moyens dont dispose le français contemporain pour exprimer l'aspect perfectif sont extrêmement variés. Le même sens peut être représenté: par différentes formes verbales et nominales, accompagnées de déterminants ou de circonstanciels, par des constructions périphrastiques, par des morphèmes grammaticaux des temps dits perfectifs, et même par le morphème employé habituellement pour exprimer l'aspect opposé.

Notre étude peut constituer le point de départ pour l'analyse de la continuité, ce qui pourrait aboutir à la description complète de tous les phénomènes aspectuels en français contemporain.

Annexes

Annexe 1

Classe des momentanés

abjurer	darder	fulminer
aboutir	débuter	fuser = jaillir
advenir	décocher	gicler
apercevoir	détoner	gifler
atteindre	devenir	grimacer
avalier	s'ébouler	happer
bâiller	échouer	heurter
baiser	éclater	hocher
bondir	s'écrier	hoqueter
bousculer	s'écrouler	jaillir
broncher	s'effondrer	jeter R
buter	s'élancer	klaxonner
calotter	s'ensuivre	lancer R
cesser	entra percevoir	louper
choisir	entrevoir	se parjurer
choquer R	s'esclaffer	parvenir
ciller	éternuer	pécher
claquer	s'exclamer	percuter
cligner	expirer	péter
cogner	exploser	piquer
cracher	flanquer = lancer	pirouetter
craquer	fouetter	pouffer
croquer	frapper	projeter R
crouler	fronder	rater

rebondir
rejeter R
relancer R
remarquer
résulter
réussir

ricocher
roter
ruer
sauter
sursauter
survenir

taper
toquer
tousser
trébucher
tressaillir
tressauter

Annexe 2

Sous-classe des continuatifs

aboyer
barrir
basculer
bêler
beugler
bouger RTR
caresser
crier
crisser
s'ébrouer
embrasser
frémir
frissonner
gazouiller
geindre
gémir
glapir

grincer
grogner
grommeler
gronder
gueuler
hennir
huer
hurler
japper
lécher
meugler
miauler
mugir
murmurer
pivoter
râler
regarder

résonner
retentir
ricaner
rire
ronfler
ronronner
roucouler
ruer
rugir
siffler
sonner
souffler
sourir
tonner
trembler
vagir
vociférer

Annexe 3

Classe des multiplicatifs

applaudir
balancer
bâtonner
battre

becqueter
bercer
boxer
branler

cingler
clignoter
cliqueter
cravacher

crépiter
dodeliner
fesser
flageller
fouailler
fustigier
gambader
gratter
grelotter
houssiner

matraquer
osciller
pétiller
picorer
picoter
piétiner
rosser
sabrer
sangler
sautiller

souffleter
suçoter
talocher
tapoter
tinter
tintinnabuler
toquer
tousoter
trotter
trottiner
vaciller

Annexe 4

Classe des inchoatifs

s'affaïsser
s'amouracher
apparaître
attaquer
blanchir
blêmir
caler = s'arrêter
crouler
chuter
décéder N
déchoir
défaillir N
dérailler
deviner
disparaître N
s'ébouler
éclore
émerger

s'empourprer
s'enamourer
entonner
s'éprendre
s'évanouir N
faiblir
gagner
hériter
jaunir
mourir N
naître
noircir
obtenir
oublier N
pâlir
se pâmer N
paraître
perdre N

périr N
réapparaître
recevoir
recouvrer
regagner
renaître
rencontrer
reparaître
retomber
rougir
se souvenir
succomber N
surgir
tomber
trionpher
trouver
vaincre
verdir

Classe des résultatifs

abaisser	affecter = réserver	apitoyer CPP
abandonner	affecter = toucher	aplatir IPC
abattre IPC IPP	afficher IPC	apostropher
abdiquer	affilier	apparenter
abîmer IPC	affliger IPP	appeler CP
abolir	affoler IPP	appliquer
abonner	affranchir	apporter
aborder	agacer IPP	apprendre
abrégé	s'agenouiller	approcher
abroger	aggraver IPC	approuver
absoudre	agrafer	appuyer
abstraire	agréger	arracher
accabler	agripper	arrêter IPC
accaparer	ahurir	arriver M
accéder	aiguillonner	assassiner
accélérer IPC	ajourner	asseoir
accomplir MP	ajouter	assigner
accorder	alarmer IPP	associer
accoster	alerter	assommer
accoter	aligner	assurer
accoucher	aliter	astreindre
s'accouder	allier	atermoyer
accoupler	allonger IPC	attacher
accréditer	allouer	atteler
accrocher IPC	allumer IPC	attendrir CPP
s'accroupir	amarrer	atténuer IPC
accueillir	amerrir	atterrer
accuser IPC	amnisitier	atterrir
acheter	aplatir	attirer
achever IPC	amplifier IPC	attraper
acquérir	amputer	attribuer
acquitter	ancrer	attrister IPP
actionner	anéantir IPC	autoriser
adjoindre	anesthésier	aventurer
adjuger	annexer	avertir
admettre	annihiler	aveugler
adopter	annoncer	aviser = avertir IPP
adosser	annuler	bâcler
adresser	anoblir	bâillonner
affecter = prendre	apeurer	balafre

baptiser	coller IPC	débonder
barrer	commencer IPC	déboucher
bénir	commettre	débrayer
blessé	comparaître	décaler
bloquer IPC	compléter	déceler
se blottir	compliquer IPC	décerner
borner	composer	décevoir
boucher IPC	comprimer	déchaîner IPC IPP
boucler	compromettre	décharger
bouleverser	concéder	déchirer IPC
brancher	concevoir	déclarer IPC
briser IPC	concilier	déclencher IPC
broyer	conclure	décoller IPC
cabrer	condamner	découvrir
caler IPC	confier	décréter
cacheter	confirmer	décupler
cailler	confondre	dédier
caler = fixer	congédier	dédommager
calmer IPC	conquérir	déduire
calomnier	consacrer	dégager IPC
cambrer	consterner	déguerir
cambrer	contaminer	délaisser
camoufler	contracter = conquérir	délivrer
capituler	contracter = tendre IPC	demander
capter	contraindre	démarrer
capturer	contrarier	démisionner
carrer	convertir	démontrer
casier	convoquer	dénicher
casser IPC	coucher IPC	dépanner
causer = provoquer	couder	dépasser
céder	couper	déplacer IPC
chagriner = rendre triste	courber IPC	déplier IPC
changer IINT	couronner	déposer
charger	couvrir IPC	déranger
charmer	créer	dérober IPC
châtier	crever MINT	dérouter
chausser	crisper IPC	descendre
chavirer	croiser	déserté
chipé	cueillir	désigner
cloître	damner	destiner
cloré	dater	destituer
clouer	débarquer	détacher = dégager IPC
cocher	débarrasser	détecté
coffrer	débaucher	détendre
coincer IPC	débloquer	déterminer

détourner
détraquer
détrôner
dévaliser
dévier
dévoiler
diagnostiquer
diffamer
différer
dilater IPC
diminuer IINT
discréditer
disculper
disgracier
disjoindre
disjoncter
disloquer
disqualifier
dissimuler
dissocier
dissoudre
se distancier
distendre IPC
divorcer
divulguer
donner
doper
doter
doubler IINT
dresser IPC
durcir IINT IPC
ébahir IPP
ébaucher
éblouir
éborgner
ébouillanter
ébouriffer
ébranler IPC
ébrécher IPC
écarquiller
écarter
échanger
échapper
éclabousser
éclipser

écoeurer
éconduire
élire
écorcher
écorner
écourter
écraser IPP
écrouer
éditer
effacer IPC
effarer
effaroucher IPP
effectuer
effleurer
effrayer IPP
égarer IPP
égayer
égorger
égratiner
éjecter
élever IPC
éliminer
éloigner IPC
éluder
embarquer
embaucher
emboîter
embraser IPC
embrayer
embrumer
émettre
émigrer
émouvoir IPP
s'emparer
empiéter
empirer IPC
empocher
empoigner
emporter IPP
emprendre
emprisonner
emprunter
encaisser
encastrier
encercler

enchaîner
enchanter
enchâsser
enclencher
endommager
endormir IPP
endosser
énervé IPP
enfermer
enfiler
enflammer IPC
enfler IPC
enfoncer IPC
enfouir
enfourner
s'enfuir
engager IPC
engendrer
engloutir
engouffrer IPC
enhardir
enjamber
enlacer
enlever
enraciner
enregistrer
enrôler
ensevelir
entourer
entraîner
étrangler
entraver
entreprendre
envahir
envenimer
envoûter
envoyer
épanouir IPC
épargner
épouser
épouvanter
érafler
ériger
esquiver
estamper

estampiller
établir
êteindre IPC
étendre
étiqueter
étonner IPP
étouffer qch CINT
étourdir
étrangler
êtreindre
s'évader
éveiller IPC IPP
éviter
exaucer
excepter
exciter
exclure
excuser
exécuter
exempter
expédier
exposer
exprimer
expulser
extraire
fâcher IPP
fasciner
féconder
fêler IPC
fendre IPC
fermer IPC
fiancer
figer IPC
finir IINT
fixer IPC
fonder
forcer
foudroyer
fournir
franchir
freiner
frôler
froncer
gager
gauchir

glacer
gonfler IPC
goûter
gracier
gratifier
greffer
guillotiner
habiliter
hasarder
hâter
hausser IINT
hébéter
héler
hérissier IPC
hospitaliser
humilier
immatriculer
immerger
s'immiscer
immobiliser IPC
immortaliser
implanter
impliquer
imposer
impressionner
imprimer
imputer
inaugurer
incarcérer
incendier
inciser
inciter
incliner
inclure
incorporer
incriminer
inculper
indemniser
indigner IPP
indiquer
indisposer
infecter
infliger
informer
s'ingérer

inhumer
injecter
innocenter
inoculer
inonder
inquiéter CPP
intéresser CPP
inscrire
insérer
inspirer
instaurer
intégrer
intercepter
interdire
interpeller
interrompre IPC
intriguer
introduire
inventer
investir
inviter
irriter IPP
isoler
joindre
juguler
jumeler
juxtaposer
kidnapper
lâcher
laisser
légaliser
légitimer
lever IPC
libérer
licencier
lier
ligoter
limiter
livrer
localiser
louer = prendre à loyer
manifeste IPC
marier
marquer
mâter

mettre
miser
mobiliser
modifier
monter
montrer IPC
mordre
muer IPC
multiplier IPC
munir
museler
muter
mutiler
napper
navrer
nommer
notifier
nouer
noyer IPP
objecter
obliger
obliquer
oblitérer
obscurcir
obvier
occlure
occulter
octroyer
offenser IPP
offrir
omettre
ordonner
orienter
ôter
outrager
outrer
ouvrir IPC
pallier
paniquer
parachuter
parafer
paralyser
paraphraser
pardonner
parquer
partir

payer
pêcher
pénaliser
pénétrer
percer
perforer
perturber
piéger
piger
pincer
piocher
placer
planter
plaquer
plier IPC
plisser IPC
plomber
plonger
ployer
poignarder
poinçonner
poindre
ponctionner
pondre
poser
positionner
poster = envoyer
poster = placer des sol-
dats
pouvoir
pousser (= croître T)
précipiter
prescrire
présenter
presser
prêter
prévenir
priver
privilegier
proclamer
procurer
prohiber
prolonger IPC
promettre
promouvoir
promulguer

proposer
proroger
proscrire
se prosterner
prouver
provoquer
publier
punir
quadrupler IINT
quintupler IINT
quitter
rabattre
raccorder
raccourcir IPC
raccrocher
radier
rafler
raidir
ralentir IINT
rallonger
rappeler IPP
rapporter
rapprocher
ratifier
rattraper
ravaler
raver
rayer
rebrousser
réceptionner
réchapper
recommander
récompenser
réconcilier
recouvrir
se recroqueviller
rectifier
recueillir
récupérer
redoubler
redresser IPC
réduire
refermer
refouler
réfracter
se réfugier

régaler = offrir un repas
rejoindre
réjouir
relâcher
relaxer
relayer
reléguer
relever IPC
relier
rembourser
remercier
remettre
remiser
remonter
remplacer
remuer MINT
rémunérer
rencogner
rendre
renfermer
renflouer
renfoncer
renforcer
renouveler
rentrer
renverser IPC IPP
renvoyer
repartir
répercuter
repérer (qch = aperce-
voir — M)
replier IPC
répondre
reporter
reposer = poser encore
une fois
repousser
réprimer
répudier
réserved
résigner
résilier
résoudre
ressaisir
resserrer
ressortir

ressusciter
restituer qch à qn (re-
constituer — T)
restreindre
rétablir
retarder
retirer
retourner
rétribuer
retrousser
réunir
réveiller IPP IPC
révéler IPC
revenir
révolter IPP
révoquer
risquer
river
rompre IPC
saborder
saboter
saccager
sacrer
sacrifier
saisir
saluer
sanctifier
sanctionner
sauver
scandaliser
sceller
scinder
séduire
seller
séparer
séquestrer
serrer IPC
sertir
sidérer
signaler
signer
situer
solder
sommer = avertir
sortir
soulager

soulever IPC
souligner
soumettre
souscrire
soustraire
spécifier
spolier
stopper = arrêter
stupéfaire
stupéfier
submerger
subordonner
substituer
suffixer
se suicider
superposer
suppléer
supprimer
surprendre
susciter
suspendre
tamponner (heurter —
M)
se tapir
taxer
tendre
terminer IPC
terrasser
timbrer
tirer (lancer un projectile
— M)
titrer
titulariser
tordre IPC
toucher
tourner MINT
trahir
trancher
transborder
transférer
transfigurer
transformer IPC IPP
transmettre
transpercer
transplanter
transposer

traumatiser
traverser
tripler
tromper MP
tronquer
troquer
troubler
trouer
trousser
tuer

ulcérer
unir
vacciner
vaincre
valider
vendre
venger
venir
verrouiller
verser

vexer IPP
vider IPC
violier
vocaliser
voiler IPC
voler = prendre
vouer
voûter

Annexe 6

Classe des téliques

abasourdir
abâtardir
abêtir
abreuver
abrutir
acclimater
accommoder
accompagner
accorder
accoutrer
accoutumer
accroître IPC
accumuler
activer
actualiser
adapter
additionner
adoucir IPC
aérer
affadir
affaiblir
affamer
affermir
affiler
affiner
affleurer
affluer

affûter
agencer
agglomérer
agglutiner
agiter CP
agrandir
agrémenter
aguerrir
aguicher
aiguiser
ajourer
ajuster
alanguir
alimenter
allaiter
alléger
alourdir
altérer
amadouer
amaigrir
amalgamer
amariner
amasser
améliorer
aménager
amener
amenuiser

amincir
amoindrir
amollir
amonceler
amortir
amuser
analyser
apaiser IPC
aplanir
appareiller
appauvrir
apprêter
apprivoiser
approfondir
approvisionner
argenter
armer
aromatiser
arranger
arrondir
arroser
asphyxier
assaisonner
assembler
asservir
assortir
assoupir IPP

assouplir
assourdir
assouvir
assujettir
attendrir
atténuer
attiser
attrouper
avilir
balayer
bander
bâtir
border
bourrer
boutonner
broder
bronzer
brosser
brouiller
brûler
brunir
calciner
calculer
calquer
canaliser
captiver
caricaturer
célébrer
centraliser
cercler
cerner
chagriner (la peau)
chasser
chauffer
cintre
cirer
ciseler
clarifier
classer
climatiser
coder
coiffer
collecter
collectionner
coloniser

colorer
colorier
combiner
combler
communiquer
comparer
compenser
composer
concentrer
concerter
confesser
conformer
congeler
conglutiner
conseiller
consoler
consolider
construire
consumer
contenter
contourner
convaincre
coordonner
copier
corriger
corrompre
coudre
creuser
croître
cuire
culpabiliser
cultiver
cumuler
déballer
débarbouiller
débilitier
décomposer
décorer
décortiquer
découdre
découper
décourager
décrire
décroître
défaire

définir
déformer
dégeler
dégénérer
dégouter
déguiser
délabrer
délimiter
déménager
démolir
dépayser
dépenser
dépérir
dépouiller
deshabiller
désoler
détacher = faire partir
des taches
détartre
dêteindre
déterger
détériorer
déterrer
détremper
détruire
dévaster
développer
dévouer
différencier
diffuser
digérer
dilapider
diluer
diriger
discipliner
dispenser qch (qn de qch
— R)
dispenser
disposer = arranger
disséminer
disséquer
dissiper
dissuader
distiller
distraire

distribuer
divertir
diviniser
diviser
documenter
domestiquer
dompter
dorer
doucher
draguer
drainer
draper
droguer
dynamiser
ébrancher
ébruiter
écailler
écaler
écarteler
échafauder
échancrer
échauder
échauffer
échelonner
écheniller
éclaircir IPC
éclairer IPC
économiser
écosser
écouler
écrémer
édifier
éditer
éduquer
effiler
effeuiller
égoutter
égrener
élaborer
élargir
électrifier
élimer
élucider
émacier
émailler

emballer
embarrasser
embaumer
embellir
embêter
embobeliner
embouteiller
emboutir
embrouiller
émerveiller
émietter
émincer
emmagasiner
emmailloter
emmêler
emménager
emmener
émonder
émousser
empailler
empâter
emperler
empester
empiler
emplir
empoisonner
empoussiérer
émulsionner
encadrer
encenser
encombrer
encourager
enduire
endurcir
énumérer
englober
engourdir
engraisser
enivrer
enlaidir
ennuyer
énoncer
enrichir
enrober
enseigner

entasser
enterrer
énumérer
envelopper
épaissir
épauler
épeler
épicer
épingler
éplucher
éponger
épousseter
épuiser
épurer
équilibrer
équiper
éreinter
escalader
esquisser
essorer
essuyer
estomper
étaler
étioler
étirer
évacuer
évaporer
exaspérer
excéder
exercer
expliquer
exterminer
fabriquer
faciliter
façonner
familiariser
faner
farcir
farder
fatiguer
faucher
féliciter
fermenter
ferrer
fertiliser

filtrer
flamber
flatter
flécher
fléchir
foncer MINT
fondre MINT
forger
former
formuler
fortifier
fouler
fourrer
fraîchir
frire
friser
frotter
fusionner
gâcher
garder
garer
garnir
gâter IPC
gaver
geler
généraliser
globaliser
glorifier
gommer
gorger
goudronner
graisser
grandir
gratiner
graver
gravir
griller
grimper
grossir IPC
grouper
guérir
guider
habiller
habituer
hacher

harasser
harmoniser
hiérarchiser
hisser
humaniser
hydrater
idéaler
illuminer IPC
illusionner
illustrer
imbiber
immuniser
importer = introduire
imprégner
incinérer
incruster
indexer
industrialiser
infiltrer
informatiser
ingurgiter
innover
installer
instruire
interpréter
invoquer
ioder
irriguer
jalonner
labourer
lacer
laquer
larder
laver
lessiver
libeller
limer
liquider
lotir
louer = vanter
maculer
maigrir
maîtriser
malaxer
maquiller

massacrer
masser = rassembler
mater = rendre mat
mater = rendre docile
matérialiser
mécaniser
mélanger
mêler
mémoriser
ménager
mesurer CINT
métalliser
métamorphoser
meubler
militariser
mincir
miner
minéraliser
miniaturiser
minimiser
modeler
modérer
moderniser
moduler
moisir
moissonner
mollir
momifier
mondialiser
morceler
mortifier
motiver
motoriser
moudre
mouiller
murer
mûrir
muscler
nacrer
nationaliser
naturaliser
nettoyer
neutraliser
niveler
normaliser

nourrir
nuancer
numéroté
occuper
opérer
optimiser
orchestrer
organiser
ornementer
orner
ourler
ouvrager
oxyder
oxygéner
ozoniser
pacifier
pailler
paner
panser
parer = décorer
parfumer
parodier
parsemer
partager
passer
pasteuriser
paver
pavoiser
peigner
peler
perfectionner
persuader
peser CINT
peupler
photocopier
pigmenter
piller
planifier
platiner
plâtrer
plomber
poivrer
polir
polluer
pomper

ponctuer
populariser
pourrir
préciser
préoccuper
préparer
préserver
privatiser
produire
profaner
programmer
propager
proportionner
protéger
pulvériser
purifier
raboter
raccommoder
radoucir IPC
raffermir
raffiner
rafistoler
rafraîchir IPC
refroidir IPC
régaler = niveler
rajeunir
ramasser
ramener
ramollir
ramoner
ranger
râper
rapetisser
rapiécer
raréfier
raser
rassasier
rassembler
rassir
rassurer
ratatiner
rationaliser
rationner
raturer
ravager

ravitailer
réaliser
réanimer
rebuter
receler
recenser
réchauffer
récolter
réconforter
reconstituer
reconstruire
recruter
récurer
recycler
rédiger
reformer
réformer
refréner
régénérer
réglementer
régler
régulariser
relater
remédier
remplir
rénover
renseigner
réorganiser
répandre
réparer
répartir
repasser
répertoire
représenter
reprendre
restaurer
résorber
résumer
rétrécir
reverdir
revêtir
rider
ridiculiser
rincer
roder

rogner
ronger
rôtir
roussir
ruiner
sabler
sablonner
safraner
saler
salir
satiner
satisfaire
saturer
saupoudrer
savonner
schématiser
scier
scolariser
sculpter
sécher
sécréter
sectionner
séculariser
segmenter
sélectionner
semer
sensibiliser
sevrer
signaliser
sillonner
simplifier
slaviser
soigner
sombrier
sommer = faire la somme
sonoriser
souder
souiller
spécialiser
stabiliser
stériliser
stimuler
stocker
stopper = réparer

strier
structurer
subjuguier
sucrer
suggérer
surgeler
synchroniser
systématiser
tacher
tacheter
taillader
tailler
talquer
tamiser
tanner
tapisser
taquiner
tarir
tasser
tatouer
teindre
teinter
télégraphier
tempérer
ternir
terrorer
terroriser
tester
thésauriser
tiédir
tisser
tondre
tonifier
torcher
torchonner
torréfier
tortiller
totaliser
tourmenter
tracasser
tracer
traduire
traire
tranquilliser

transcrire
transfuser
transporter
traumatiser
traverser
travestir
tremper
trépaner
tresser
trier
tronçonner
truffer
tuméfier
tuyauter
unifier
uniformiser
universaliser
urbaniser
user
vanter
vaporer
varier
vaseliner
vasaliser
veiner
velouter
vendanger
ventiler
verbaliser
vérifier
vernir
vêtir
vidanger
vieillir
visser
visualiser
vitrer
vivifier
volatiliser
vulcaniser
vulgariser
zébrer
zinguer

Bibliographie

Textes théoriques

- Abraham M., Berri J., Desclés J.-P., Jouis C., Oh H.-G., Reppert D., 1992: *Temps, aspects et lexique: application informatique à l'analyse de textes*. Paris, EHESS CNRS Paris-Sorbonne.
- Agrell S., 1918: *Przedrostki postaciowe czasowników polskich*. Kraków, Akademia Umiejętności.
- Ajdukiewicz K., 1965: Czas. In: Idem: *Język i poznanie*. T. 2. Warszawa, PWN, pp. 384—387.
- Antinucci F., Gebert L., 1977: Semantyka aspektu czasownikowego. In: *Studia gramatyczne*. T. 1. Warszawa, PAN, Zakład Narodowy im. Ossolińskich, pp. 7—43.
- Avilova N. S., 1976: *Vid glagola i semantika glagolnogo slova*. Moskva, Nauka.
- Bogusławski A., 1959: Miejsce aspektu w systemie morfologicznym czasownika. *Biuletyn PTJ*, pp. 109—111.
- Bondarko A. W., 1971: *Vid i vremja ruskogo glagola*. Moskva, Prosveščenie.
- Both-Diez A.-M., 1985: L'aspect et ses implications dans le fonctionnement de l'imparfait, du passé simple et du passé composé au niveau textuel. *Langue française*, 67, pp. 5—21.
- Both-Diez A.-M., Molendijk A., 1980: *L'imparfait et le passé simple*. Groningen.
- Chafe W. L., 1970: *Meaning and the structure of language*. Chicago—London.
- Cohen D., 1989: *L'aspect verbal*. Paris, PUF.
- Comrie B., 1976: *Aspect*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Comrie B., 1989: Perfectif et téléétique. In: *Travaux de linguistique*, n° 19: *Généricité, spécificité et aspect*. Paris—Louvain-la-Neuve, Duculot, pp. 57—66.
- Desclés J.-P., 1994: Quelques concepts relatifs au temps et à l'aspect pour l'analyse des textes. In: *Studia kognitywne*, 1. Eds: J.-P. Desclés, Z. Guentchéva, S. Karolak, V. Koseska-Toszewa. Warszawa, Slawistyczny Ośrodek Wydawniczy, pp. 57—88.

- Desclés J.-P., Guentchéva Z., 1987: Fonctions discursives: passé simple et imparfait. In: *Le texte comme objet philosophique*. Eds: J. Greisch, F. Boussquet. Paris, Beauchesne, pp. 111–137.
- Desclés J.-P., Guentchéva Z., 1990: Discourse analysis of aorist and imperfect in Bulgarian and French. In: *Verbal Aspect in Discourse*. Ed. N. B. Thelin. Amsterdam—Philadelphia, John Benjamins Publishing Co., pp. 237–261.
- Desclés J.-P., Jouis C., Oh H.-G., Reppert D., Segond F., 1991: *Représentations et recherches des valeurs sémantiques des temps de l'indicatif du français pour une mise en oeuvre informatique*. Paris, EHESS CNRS Paris-Sorbonne.
- Desclés J.-P., Oh H.-G., 1992: Glossaire des termes linguistiques: première partie. In: *Temps, aspects et lexique: application informatique à l'analyse de textes*. Eds: M. Abraham, J. Berri, J.-P. Desclés, C. Jouis, H.-G. Oh, D. Reppert. Paris, EHESS CNRS Paris-Sorbonne, pp. 99–108.
- Fuchs C., Leonard A. M., 1979: *Vers une théorie des aspects*. Paris, Mouton.
- Garey H., 1957: Verbal aspect in French. *Languages*, 33, pp. 91–110.
- Golian M., 1977: *L'aspect verbal en français?* [Thèse de Doctorat de 3^e cycle]. Paris VII, PUF.
- Gosselin L., 1996: *Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*. Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Gramatyka współczesnego języka polskiego*. T. 1: *Składnia*. 1984. Red. Z. Topolińska. Warszawa, PWN.
- Grevisse M., 1988: *Le bon usage*. Paris—Gembloux, Duculot.
- Gross G., 1993: Trois applications de la notion de *verbe support*. *Information grammaticale*, 59, pp. 16–22.
- Guentchéva Z., 1990: *Temps et aspect: l'exemple du bulgare contemporain*. Paris, Editions du CNRS.
- Guentchéva Z., 1991: L'opposition perfectif/imperfectif et la notion d'achèvement. In: *Le discours aspectualisé*. Réd. J. Fontanille. Limoges—Amsterdam—Philadelphia, Pulim/Benjamins, pp. 49–64.
- Guillaume G., 1964: Immanence et transcendance dans la catégorie du verbe. Esquisse d'une théorie psychologique de l'aspect. In: *Idem: Langage et science du langage*. Paris, Nizet—Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 46–58.
- Guillaume G., 1970: *Temps et verbe*. Paris, Champion.
- Guiraud-Weber M., 1988: *L'aspect du verbe russe (Essais de présentation)*. Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.
- Guiraud-Weber M., 1989: Le concept de modalité d'action est-il encore utile? In: *La licorne. Etudes de linguistique à partir du domaine russe. V^e Colloque de linguistique russe, Poitiers, 14–16 mai 1987*. Ed. J. Breuillard. „Publications de l'UFR de langues et littératures de l'Université de Poitiers”, 15, pp. 187–196.
- Hoepelman J., Rohrer C., 1980: „Déjà” et „encore” et les temps du passé du français. In: *La notion d'aspect*. Eds J. David, R. Martin. Paris, Klincksieck, pp. 119–144.
- Holt J., 1943: Etudes d'aspect. *Acta Jutlandica*, 15, 2.
- Imbs P., 1960: *L'emploi des temps verbaux en français moderne*. Paris, Klincksieck.
- Isačenko A., 1960: *Gramatičeskij stroj ruskogo jazyka v sopostavlenii s slovackim*. Bratislava, Vydavateľstvo Slovenskej Akadémie Vied.

- Jakobson R., 1963: *Essais de linguistique générale*. Paris, Editions de Minuit.
- Kamp H., Rohrer C., 1983: Tense in Texts. In: *Meaning, use and interpretation of language*. Eds: Bauerle, C. Schwarze et A. von Stechow. Berlin, Walter de Gruyter, pp. 250—269.
- Karolak S., 1991: Y a-t-il une différence de principe entre l'aspect roman et slave? In: *Problemy opisu gramatycznego języków słowiańskich*. Réd. M. Grochowski. Warszawa, pp. 85—93.
- Karolak S., 1992: Sur l'opposition aspect/modalité dans les langues romanes, In: *XX^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romane*. T. 1. Zürich, pp. 345—351.
- Karolak S., 1993: Arguments sémantiques contre la distinction aspect/modalité d'action. *Studi Italiani di Linguistica Teorica e Applicata*, anno XXII, n° 2, pp. 255—284.
- Karolak S., 1994: Le concept d'aspect et la structure notionnelle du verbe. In: *Studia kognitywne*, 1. Eds: J.-P. Desclés, Z. Guentchéva, S. Karolak, V. Kosecka-Toszewa. Warszawa, Slawistyczny Ośrodek Wydawniczy, pp. 21—42.
- Karolak S., 1995: Remarques sur la sémantique de l'aspect. In: *Analecta Indo-europaea Cracoviensia I. Safarewicz memoriae dicata*. Ed. W. Smoczyński. Cracoviae, Universitas, pp. 197—211.
- Klum A., 1961: *Verbe et adverbe*. Uppsala, Acta Universitatis Uppsaliensis.
- Koschmider E., 1934: *Nauka o aspektach czasownika polskiego w zarysie*. Wilno, Nakładem Towarzystwa Przyjaciół Nauk w Wilnie.
- Kuryłowicz J., 1960: Aspect et temps dans l'histoire du persan. In: *Idem: Esquisses linguistiques*. Wrocław—Warszawa—Kraków, PAN, Zakład Narodowy im Ossolińskich, pp. 109—118.
- Kuryłowicz J., 1972: Miejsce aspektu w systemie koniugacyjnym. In: *Symbolae Polonicae in honorem Stanisłai Jodłowski*. Wrocław—Warszawa—Kraków—Gdańsk, PAN, Zakład Narodowy im. Ossolińskich, pp. 93—98.
- Kuryłowicz J., 1977: *Problèmes de linguistique indo-européenne*. Wrocław—Warszawa—Kraków—Gdańsk, PAN, Zakład Narodowy im. Ossolińskich.
- Le Bidois G., Le Bidois R., 1971: *Syntaxe du français moderne*. Paris, Eds A. et J. Picard.
- Martin R., 1962: Grammaire et lexique: leur concurrence dans l'expression de l'aspect perfectif en français moderne. *Bulletin des Jeunes Romanistes*, 6, pp. 18—25.
- Martin R., 1971: *Temps et aspect*. Paris, Klincksieck.
- Maslov J. S., 1984: *Očerki po aspektologii*. Leningrad, LGU.
- Molendijk A., 1990: *Le passé simple et l'imparfait: une approche reichenbachienne*. Rodopi.
- Mounin G., 1968: Problèmes terminologiques de l'aspect. *Linguistica Antverpiensa*, 2, pp. 316—28.
- Mourelatos A., 1981: Events, Processes and States. In: *Syntax and Semantics*, 4: *Tense and Aspect*. Eds: Ph. Tedeschi et A. Zaenen. London, Academic Press, pp. 192—212.
- Nef F., 1980: Les verbes aspectuels du français: remarques sémantiques et esquisse d'un traitement formel. *Semantikos*, 4, pp. 11—46.

- Pađučeva E. V., 1989: Contribution à la quête d'un invariant dans la signification de l'aspect verbal russe. In: *La licorne. Etudes de linguistique à partir du domaine russe. V^e Colloque de linguistique russe, Poitiers, 14--16 mai 1987*. Ed. J. Breuillard. „Publications de l'UFR de langues et littératures de l'Université de Poitiers”, 15, pp. 171--186.
- Paillard D., 1979: Problème des paires aspectuelles: le perfectif comme „prédicat complexe”. In: *I^{er} Colloque de Linguistique Russe*. Paris, Institut d'Etudes Slaves, pp. 105--113.
- Piernikarski C., 1969: *Typy opozycji aspektowych czasownika polskiego na tle słowiańskim*. Wrocław--Warszawa--Kraków, PAN, Zakład Narodowy im. Ossolińskich.
- Pottier B., 1987: *Théorie et analyse en linguistique*. Paris, Hachette.
- Reichenbach H., 1947: *Elements of Symbolic Logic*. New York, Free Press.
- Sten H., 1952: *Les temps du verbe fini (indicatif) en français moderne*. Kopenhagen.
- Świątkowska M., 1987: *L'imparfait en français moderne — contribution à l'étude du temps et de l'aspect*. Kraków, Uniwersytet Jagielloński.
- Tasmowski-De Ryck L., 1985: L'imparfait avec et sans rupture. *Langue française*, 67, pp. 59--77.
- Togebly K., 1982: *Grammaire française*. Vol. II: *Les formes personnelles du verbe*. Études Romanes de l'Université de Copenhague. Copenhague, Akademisk Forlag.
- Vendler Z., 1967: Verbs and Times. In: *Idem: Linguistics in Philosophy*. Ithaca--New York, Cornell University Press, pp. 97--121.
- Vet C., 1980: *Temps, aspects et adverbes de temps en français contemporain*. Genève, Librairie Droz.
- Vetters C., 1993: Passé simple et imparfait: un couple mal assorti. *Langue française*, 100, pp. 14--30.
- Vetters C., 1996: *Temps, aspect et narration*. Amsterdam--Atlanta, Rodopi.
- Veyrenc J., 1980: *Etudes sur le verbe russe*. Paris, Institut d'Etudes Slaves.
- Vikner C., 1986: Aspect in French: The Modification of Aktionsart. *Aspects of Aspect*. Ed. F. Sorensen. Cebal series, 9. Copenhagen Nyt Nordisk Forlag Arnold Busck, pp. 58--101.
- Weinrich H., 1973: *Le Temps*. Paris, Editions du Seuil.
- Wilmet M., 1980: Aspect grammatical, aspect sémantique, aspect lexical: un problème de limites. In: *La notion d'aspect*. Eds: J. David, R. Martin. Paris, Klincksieck, pp. 51--68.
- Wilmet M., 1991: L'aspect en français, essai de synthèse. *French Language Studies*, 1, pp. 209--222.
- Włodarczyk H., 1980: *Aspect verbal et énoncé en russe et en polonais*. [Thèse de doctorat d'état es lettres et sciences humaines]. Paris, Université de Paris Sorbonne.
- Wróbel H., 1984: Słowotwórstwo czasowników. In: *Gramatyka współczesnego języka polskiego*. T. 2: *Morfologia*. Red. R. Grzegorzczkowska, R. Laskowski, H. Wróbel. Warszawa, PWN, pp. 467--511.

Dictionnaires de référence

- Caput J.-P., 1969: *Dictionnaire des verbes français*. Paris, Larousse.
- Lewicka H., Bogacki K., dir., 1983: *Dictionnaire sémantique et syntaxique des verbes français*. Warszawa, PWN.
- Robert P., 1990: *Le Petit Robert I*. Paris.

Textes littéraires et leurs abréviations

- Alain-Fournier, 1971: *Le Grand Meaulnes*. Paris, Fayard. (f)
- Benoît P., 1985: *Mademoiselle de la Ferté*. Paris, Albin Michel. (b)
- Clavel B., 1979: *Le Seigneur du fleuve*. Paris, Ed. Robert Laffont. (s)
- Déon M., 1960: *Carotte et le bâton*. Frantext. (a)
- Duras M., 1986: *Dix heures et demie du soir en été*. Paris, Gallimard. (m)
- Giono J., 1982: *Regain*. Paris, Ed. Bernard Grasset. (g)
- Gripari P., 1983: *Pierrot la lune*. Paris, La Table Ronde. (p)
- Jacob M., 1923: *Le cornet à dés*. Frantext. (j)
- Robbe-Grillet A., 1985: *Djinn*. Paris, Editions de Minuit. (d)
- Rolland R., 1905: *Jean-Christophe. L'adolescent*. Frantext. (r)
- Sabatier R., 1980: *Les fillettes chantantes*. Paris, Albin Michel. (n)
- Simenon G., 1951: *Les Vacances de Maigret*. Paris, Presses de la Cité.
- Simenon G., 1960: *Maigret aux Assises*. Paris, Presses de la Cité.
- Simenon G., 1962: *La grande perche*. Paris, Presses de la Cité. (k)
- Troyat H., 1974: *La pierre, la feuille et les ciseaux*. Paris, Flammarion. (t)
- Yourcenar M., 1980: *Mémoires d'Hadrien*. Paris, Gallimard. (h)

Sposoby wyrażania perfektywności we współczesnym języku francuskim

Streszczenie

Celem niniejszej pracy jest opis sposobów wyrażania perfektywności we współczesnym języku francuskim. Przedstawioną koncepcję opieram na teorii prof. dr. hab. Stanisława Karolaka dotyczącej aspektu.

W pierwszej części pracy ustosunkowałam się do głównych nurtów kategorii aspektu w języku francuskim oraz — w mniejszym stopniu — w językach słowiańskich. Odrzuciłam tradycyjny podział na aspekt leksykalny i aspekt gramatyczny, uznając, że aspekt to kategoria o charakterze homogenicznym, odnosząca się do pojęć, a nie form czasownikowych pojawiających się na powierzchni. Udowodniłam, że opozycja aspektowa nie może opierać się ani na pojęciu zmiany, ani na pojęciu granicy, jak to proponowało wielu językoznawców (m.in. L. Gebert, F. Antinucci, H. Garey, C. Vet, B. Comrie, J. Holt).

Za punkt wyjścia przyjąłam koncepcję czasu wewnętrznego (*temps implicé*) przedstawioną przez G. Guillaume'a, który określił tym terminem najmniejszą cząstkę czasu niezbędnego do realizacji danego zdarzenia. Ustaliłam, że opozycja aspektowa opiera się na pojęciach *momentanéité / continuité* (chwilowość / trwanie).

Te dwa elementy podstawowe w drugiej części pracy posłużyły do opisu struktur derywowanych (złożonych), które nazwałam konfiguracjami. Zostały one wyodrębnione ze względu na liczbę, rodzaj i hierarchię pojęć prostych (aspektów), które je tworzą. Jeden z tych elementów prostych (aspektów) jest dominujący i decyduje o wartości aspektowej całej struktury. W wyniku derywacji struktura zostaje wzbogacona o kolejny element aspektowy, przy czym aspekt pozostałych składników w żadnym stopniu nie ulega zmianie.

Wyodrębniłam 9 pojęć perfektywnych, w których elementem dominującym jest element perfektywny (*momentané*), oraz 5 pojęć imperfektywnych (pojęcie *continuité* i struktury zawierające przynajmniej jeden element perfektywny). Każde z tych pojęć zostało opisane za pomocą parafrazy, która dokładnie wyjaśnia jego sens. Następnie wymieniłam wszystkie środki, za pomocą których można wyrazić dany sens we współczesnym języku francuskim. Są to przede wszystkim rdzenie czasownikowe, a także: rzeczowniki, rodzajniki, określenia czasu i sposobu oraz końcówki czasów gramatycznych.

Analizując wartość aspektową poszczególnych morfemów, ustaliłam, że morfem czasu *passé simple* służy do wyrażania perfektywności, a morfemy czasów *présent* i *imparfait* do wyrażania imperfektywności. Wyjątek stanowi szczególne użycie czasu

imparfait zwane *pittoresque*, charakterystyczne dla tekstów w prasie i literaturze pięknej, zamiast *passé simple*, w celu zwrócenia uwagi czytelnika na dane zdarzenie. Efekt ten osiągnięty jest przez umieszczenie końcówki niedokonanej w kontekście wskazującym na aspekt dokonany.

W końcowej części pracy przedstawiłam podział rdzeni czasownikowych na klasy, w zależności od tego, jakie pojęcia wyrażają one jako formy niederywowane. Wyróżniłam 3 klasy rdzeni dokonanych i 2 klasy (oraz 1 podklasę) rdzeni niedokonanych.

The ways of expressing the perfective aspect in Modern French

Summary

The aim of this work, based on Stanisław Karolak's theory of aspect, is to describe the ways of expressing the perfective aspect in Modern French. In Part One I discuss the main trends of the category of aspect in French and, to a lesser degree, in Slavonic languages. I have rejected the traditional division of aspect into lexical and grammatical, as I believe that the aspect is a homogeneous category which refers to notions rather than surface verbs. I have shown that aspectual oppositions are based neither on the notion of change nor on the notion of border, as many linguists suggested (among others, L. Gebert, F. Antinucci, H. Garey, C. Vet, B. Comrie, J. Holt).

The starting point for my analysis has been G. Guillaume's concept of the implied time (*temps impliqué*) understood as a minimal amount of time necessary for an event to occur. I believe that the aspectual opposition is based on the notions of momentariness and continuity.

These two basic elements serve in Part Two to describe derived complex structures, which I have called configurations. They have been classified according to their number, kind and simple notions hierarchy. One of these simple elements (aspects) is dominant and determines the aspect value of the whole structure. As a result of derivation the structure is enriched with another aspectual element, but the aspect of other elements is by no means affected.

I have distinguished 9 perfective notions, whose dominant element is the momentariness, and 5 imperfective notions (the idea of continuity and structures including at least one perfective element). Each of the notions has been described by means of paraphrases which explain their sense in detail. Then I listed all the means that serve to express a given sense in Modern French. These are, first of all, verb roots, but also nouns, articles, adverbials of time and manner, and tense inflections.

The analysis of the aspectual value of individual morphemes has allowed me to determine that the *passé simple* morpheme expresses the perfective aspect, whereas *présent* and *imparfait* morphemes serve to express the imperfective aspect. The only exception is the so-called *imparfait pittoresque*, characteristic of journalistic and literary prose, whose function is to draw the reader's attention to a given event. This effect is achieved by placing imperfective ending in perfective contexts.

In the final part I have presented the classification of verb roots depending on what notions they express as non-derived forms. I have distinguished here 3 classes of perfective roots and 2 classes (with 1 more subclass) of imperfective roots.

PN 2040

nr inw.: BG - 308762



BG 308762

Tło na okładce
„Images Copyright © 1999 ZOOM”

ISSN 0208-6336
ISBN 83-226-1130-7